

futuribles

analyse et prospective

France : misère de la recherche

Pour une réforme
des Nations unies

Les *think-tanks* en Allemagne

futuribles

analyse et prospective

REVUE MENSUELLE

55, rue de Varenne

75007 Paris - France

Tél : 33 (0)1 53 63 37 70

Fax : 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : revue@futuribles.com

www.futuribles.com

Comité d'orientation :

ISMAÏL S. ABDALLA, MICHEL ALBERT, SERGE ANTOINE,
PIERRE BONNAURE, BERNARD BRUNHES, MICHEL CROZIER,
JEAN-PIERRE DUPUY, MAHDI ELMANDJRA, EMILIO FONTELA,
MICHEL GODET, HUBERT LANDIER, CORINNE LEPAGE,
JACQUES LESOURNE, HAROLD A. LINSTONE, ELEONORA
MASINI, ROBERT ROCHEFORT, JOËL DE ROSNAY, ALIOUNE SALL,
HEDVA SARFATI, JACQUES TESTART, ALVIN TOFFLER.

Comité de rédaction :

JEAN-YVES BOULIN, BERNARD CAZES, GILBERT CETTE,
JULIEN DAMON, MICHEL DRANCOURT, CHARLES DU GRANRUT,
BRUNO HÉRAULT, ANDRÉ LEBEAU, ELVIRE LETOURNEUR-FABRY,
ALAIN MICHEL, ISABELLE ORGOZOZO, ALAIN PARANT,
ANDRÉ-YVES PORTNOFF, JEAN-JACQUES SALOMON,
JACQUES THEYS.

Directeur de la publication - Rédacteur en chef :

HUGUES DE JOUVENEL

Rédaction :

STÉPHANIE DEBRUYNE

Documentaliste :

CÉLINE LAISNEY

Assistante :

ANNIE PALMANTIER

Secrétaire générale :

CORINNE ROËLS

Abonnements-diffusion :

CORINNE ROËLS, FABRICE COLIN

Correctrice : ANNE DE BEER

1 an :	France	110 €
	Autres pays/DOM TOM	115 €
	Par avion	125 €
	Étudiants France	55 €

Joindre la copie de la carte d'étudiant

Le numéro :	France	12 € (port inclus)
	Autres pays/ DOM TOM	13 € (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *futuribles* Sarl 2004

Publiée avec le concours du Centre National du Livre
Commission paritaire n° 0506 K 80574 - ISSN 0337 307 X

Bialec s.a.

95, bd d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex, France
dépôt légal n° 60515 - JUIN 2004

Principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse chaque mois ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Au sommaire des derniers numéros

n° 294

- *Informatique : l'après-Moore ?*
- *L'état du monde selon Pierre Hassner*
- *Le programme Galileo*
- *Une parodie du rêve égalitaire*

n° 295

- *Vers des alternatives végétales*
- *Dynamique et planification des territoires*
- *Mondialisation et diversité culturelle*

n° 296

- *Dossier spécial Chine*
 - *L'envol chinois : moteurs et freins*
 - *La Chine sur l'échiquier mondial*
- *L'Europe en crise*

n° 297

- *La Charte de l'environnement*
- *La désindustrialisation en France*
- *Russie : l'ère Poutine II*

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, CAB Abstracts, CSA Political Science and Government: A Guide to Periodical Literature, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Références, Généralis, Delphes, Delphine, Sociological Abstracts, IBZ (Internationale Bibliographie der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur).

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5). Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par imprimante) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 PARIS - E-mail : contact@cfcopies.com

futuribles

JUIN 2004 - NUMÉRO 298

Le défi de l'emploi	3
Hugues de Jouvenel	
Misère de la recherche	5
Pour une politique de la science et de la technologie : voies et moyens à la mesure des nouveaux enjeux	
Jean-Jacques Salomon	
Espérer en l'avenir	31
À propos de l'ouvrage de Jean-Claude Guillebaud, Le Goût de l'avenir	
Benjamin Delannoy	
Prévision et prospective publiques en Allemagne	41
Bruno Hérault	
Forum	
Pour une réforme des Nations unies	51
Robert Toulemon	
Les relations internationales futures : trois visages	69
Bernard Cazes	
De la réglementation des biens technologiques	73
Pierre Bonnaure	
Actualités prospectives	77
Nouvelles polarisations territoriales / La vie n'a pas de prix ? / Génération EA, l'ethno-ambiguïté / Vie marine : premiers résultats du recensement / Secteur privé et intérêt général / L'homme et le climat / Migration des espèces sauvages / C&C, le nouveau souffle de Kyoto ?	
Bibliographie	
Analyses critiques	87
A.-Y. Portnoff. Sentiers d'innovation / Pathways to Innovation / H. Juvin. Les Marchés financiers. Voyage au cœur de la finance mondiale / B. Tertrais. La Guerre sans fin. L'Amérique dans l'engrenage / Caisse des dépôts et consignations. Travail, réseaux et territoires. Repenser le télétravail ? / R. Fauroux, B. Spitz. État d'urgence. Réformer ou abdiquer : le choix français / IFEN (Institut français de l'environnement). 45 Indicateurs de développement durable : une contribution de l'IFEN / F. Thuail. Géopolitique des Caucases.	
Comptes rendus	99
Abstracts	103

LE DÉFI DE L'EMPLOI

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) reconnaissait en avril que le taux de chômage, en France, avoisinait à nouveau les 10 %. Près de 70 000 emplois, en effet, ont été perdus durant l'année 2003. Combien le seront à leur tour en 2004, y compris sous l'effet d'une croissance économique médiocre, des délocalisations, de la priorité donnée aux gains de productivité et du non-remplacement des personnes partant à la retraite, singulièrement dans le secteur public ?

Officiellement déclaré ennemi public numéro un par les pouvoirs publics depuis plus de 30 ans, le chômage, hormis durant quelques années de croissance rapide, s'est continuellement maintenu à un niveau élevé, en dépit des mesures fort discutables adoptées pour faire sortir des statistiques un nombre important de personnes, notamment au prétexte d'études plus longues et de retraites anticipées.

Simultanément, les entreprises ne cessent de se plaindre de difficultés de recrutement et vivent dans la hantise d'une prochaine pénurie générale de main-d'œuvre qui résulterait du vieillissement de la population active et du fait que, à âges d'entrée et de sor-

tie de l'activité professionnelle inchangés¹, le nombre de sortants deviendrait bientôt supérieur à celui des entrants...

Soyons sérieux. La pénurie générale de main-d'œuvre n'est pas pour demain ni, hormis peut-être dans certains secteurs, le besoin de recourir massivement à une population immigrée.

Le taux de chômage — il est important de le rappeler — ne nous renseigne que sur la face émergée d'un iceberg bien plus vaste, le sous-emploi. Et l'indicateur le plus pertinent, en l'espèce, est assurément le taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion de la population d'âge actif (lorsque l'on recourt à des comparaisons internationales, il s'agit des 16-64 ans) qui se trouve effectivement au travail. Or, ce taux d'emploi est singulièrement faible en France ou, pour le dire autrement, le taux de non-emploi particulièrement élevé : 40 % des Français de 16-64 ans (soit plus de 15 millions d'individus) sont hors emploi ! Ceci pourtant n'est pas une fatalité.

Sans même nous appesantir sur le différentiel de création d'emplois entre les États-Unis et l'Europe, regardons ce qui s'est passé au sein des pays

1. Sur l'âge de cessation d'activité, voir *Futuribles*, n° 299, juillet-août 2004, à paraître.

européens confrontés à une évolution démographique de même nature, aussi bien qu'au fameux phénomène de mondialisation et à l'arrivée des nouvelles technologies. Il y a manifestement deux catégories de pays : d'un côté les pays scandinaves, à un moindre degré le Royaume-Uni, où le taux d'emploi avoisinait les 70 % en 1970 et où il n'a cessé de grimper (plus de 75 % au Danemark et en Suède en 2002 !); de l'autre l'Allemagne, la France, a fortiori l'Italie et l'Espagne, où il se situait aux alentours de 60 % en 1970 et où, dans le meilleur des cas, il s'est péniblement maintenu (il est passé en France, de 1972 à 2002, de 63,8 % à 61,1 % !).

Ne rêvons pas. Toutes les personnes d'âge actif n'iront pas travailler. Le sommet européen de Lisbonne a fixé comme objectif d'atteindre un taux d'emploi de 70 % d'ici 2010. Dix points en plus représentent, en France, de l'ordre de quatre millions d'emplois à créer en un peu plus de cinq ans, ce qui exigerait une création nette d'environ 800 000 emplois en moyenne annuelle pour les cinq années à venir. Nous en sommes loin.

Le fait est que les pouvoirs publics, les entreprises et peut-être même les syndicats ont systématiquement privilégié en France — en dépit de leurs discours — l'ajustement par le sous-emploi. Peut-être y a-t-il aussi quelques raisons à cela dans la politique des entreprises. Il y a un véritable hiatus entre les qualifications acquises et celles requises, entre les coûts salariaux et les revenus nets escomptés,

entre la nature des emplois offerts et ceux auxquels les Français aspirent. Mais, sur aucun de ces plans, il n'y a de fatalité absolue.

En matière de qualifications, sont de plus en plus requises des aptitudes en termes de savoir-être (esprit d'initiative, polyvalence, mobilité...) et de culture générale (savoir lire, écrire, compter et être en conséquence en mesure d'apprendre tout au long de la vie), toutes choses, il est vrai, que l'on n'apprend guère au cours de l'éducation élémentaire. Et enfin des savoir-faire qui exigent sans doute de développer des formes d'apprentissage un peu nouvelles.

En termes de rémunération², il faut sans doute alléger les charges des entreprises, donc procéder enfin à l'importante réforme fiscale sans cesse repoussée. Mais il faut aussi réformer le code du Travail et sans doute remettre en cause les emplois à vie, privilège indu qui entraîne pour ceux qui n'en bénéficient pas une précarité excessive.

Enfin, si les Français placent beaucoup d'aspirations dans l'emploi, en termes de rémunération et de bien-être, peut-être faut-il simultanément améliorer les conditions de travail et la gestion des ressources humaines. Reconnaître au demeurant que si l'on travaillait tous, on travaillerait mieux que dans une société à deux vitesses au sein de laquelle les transferts publics seront probablement de plus en plus compromis.

Hugues de Jovenel

2. N'oublions pas que les prélèvements obligatoires sont plus élevés dans les pays scandinaves qu'en France, mais ils reposent beaucoup moins sur les cotisations sociales plombant le facteur travail.

Jean-Jacques Salomon ¹

Misère de la recherche

POUR UNE POLITIQUE DE LA SCIENCE ET
DE LA TECHNOLOGIE : VOIES ET MOYENS
À LA MESURE DES NOUVEAUX ENJEUX

Jean-Jacques Salomon dénonce ici avec vigueur le mépris avec lequel est traitée, en France, la recherche scientifique ; il dénonce son manque de moyens et les dangers que cela présente pour l'avenir à moyen et à long terme. Mais il va plus loin et propose un véritable plan pour relancer la recherche, le développement et l'innovation, en soulignant qu'il ne suffit point de lui allouer plus d'argent mais qu'il faut aussi réformer en profondeur l'organisation de la recherche ainsi, du reste, que le modèle français d'éducation.

La recherche est mal aimée des gouvernants, affirme l'auteur, qui souligne que ses bienfaits, pour importants qu'ils soient à moyen et à long terme, sont moins rentables économiquement et politiquement que d'autres activités (celles des restaurateurs, buralistes et viticulteurs, par exemple). Seuls le général de Gaulle et François Mitterrand, lors de sa première magistrature, en ont saisi l'importance. Depuis lors, elle n'a suscité que mépris, alors même qu'elle est devenue de plus en plus essentielle à la préparation du futur.

Il faut d'abord engager un vrai effort financier en sa faveur et Jean-Jacques Salomon propose ici des pistes pour dégager les moyens nécessaires. Mais il faut aussi s'attaquer avec vigueur aux problèmes institutionnels et structurels d'un système qui, aujourd'hui, est très largement inadapté aux circonstances.

L'auteur distingue, tout en soulignant leur complémentarité, deux régimes de recherche (celui, disons, de la recherche fondamentale et

1. Professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ; a créé et dirigé, de 1963 à 1983, la Division des politiques de la science et de la technologie à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ; conseiller scientifique de Futuribles.

celui de la recherche appliquée), en montrant combien il est essentiel d'en revoir l'organisation, les modalités de financement et de gestion. Il milite pour une réforme profonde du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et des autres établissements publics, pour l'instauration d'une « fondation nationale de la science » et, incidemment, pour une intégration étroite de la recherche et de l'Université (une vingtaine d'universités au maximum vouées à la recherche).

Ainsi plaide-t-il pour une transformation en profondeur du système éducatif français, en distinguant plus nettement les formations professionnelles, qu'il faut réhabiliter, des filières d'enseignement supérieur et de recherche, qu'il faut promouvoir... Son texte est parsemé de recommandations particulièrement bienvenues en cette période troublée que traverse, au demeurant depuis longtemps, le système français de recherche et d'innovation. Peut-être feront-elles hurler ou sourire. Elles ont le mérite de susciter un débat qui se prolongera dans les prochains numéros de la revue Futuribles.

H.J.

Ce qu'il y a de plus accablant dans la crise que vit actuellement la recherche scientifique française, ce n'est pas tant la méconnaissance des problèmes qu'elle affronte depuis en fait fort longtemps, que le mépris et l'incompréhension dont elle est l'objet de la part d'une grande partie du monde politique. On a entendu, en effet, des propos inqualifiables autour de la démission annoncée des 3 000 directeurs de recherche, et si l'on avait décidé de détourner les jeunes vocations de travailler dans des laboratoires français, on n'aurait pas mieux fait ² ! Il va de soi, face à l'état de pénurie de la recherche scientifique française — salaires, conditions de recrutement, de travail, de promotion, etc. —, qu'on ne peut envisager « à chaud » des réformes sérieuses. Il y a plus urgent à faire, et ce qui est d'une urgence extrême appelle non seulement le rattrapage des crédits annoncé par le gouvernement, mais leur augmentation si l'on veut — seule perspective à considérer dans ce domaine, c'est-à-dire le moyen et le long terme — éviter l'effondrement de la pyramide des âges, la fuite accélérée des jeunes cerveaux, la fin de la compétitivité et le déclin inexorable.

Mais il y avait l'échéance des élections régionales : le gouvernement a volé au secours des buralistes, des restaurateurs et des viticulteurs, et traité avec

2. La perle a été le propos de ce secrétaire d'État à je ne sais plus quoi disant que « les chercheurs manifestant dans la rue feraient mieux de faire des prix Nobel ». Voilà qui, quand on sait le poids des réputations par oui-dire dans la communauté scientifique internationale, doit attirer l'attention de l'attaché scientifique suédois et des instituts Nobel de Stockholm : beau travail de sape...

un dédain incroyable le monde de la recherche. Il y a eu comme un « demain on rase gratis » dans la promesse — aussi absurde qu'irréaliste, il faut le souligner — d'atteindre, en 2010, 3 % du produit intérieur brut (PIB) pour l'effort national de recherche-développement (R&D), privé et public. Ce taux de 3 %, que les États-Unis ont été seuls à atteindre dans les années Kennedy, avec la Finlande et le Japon plus récemment, est toujours apparu à tous ceux qui ont réfléchi, publié sur ou vécu de près les comparaisons des statistiques nationales dans ce domaine, comme un indicateur aussi magique que mythique : un slogan mobilisateur, jamais suivi d'effets en France ³.

Les mal-aimés d'un pays

Il n'y a pas beaucoup de différences entre l'investissement en viticulture et l'investissement en recherche, à ceci près que les récoltes du vignoble ont lieu chaque année, sont soumises aux aléas des saisons et s'appuient sur des groupes de pression solidement représentés au Parlement, alors que le temps de mûrissement des récoltes du savoir est beaucoup plus long, très au-delà des échéances électorales, avec des aléas d'autant plus grands. Bref, viticulteurs, buralistes et restaurateurs comptent électoralement par leur nombre et leur influence locale, alors que les scientifiques, dispersés dans l'Hexagone, sans poids démagogique sur la société, sont comptabilisés comme ne votant pas, de toute façon, en faveur de la majorité actuelle. Alors à quoi bon ? De plus, un ministère de la Recherche a évidemment beaucoup moins de légitimité dans une carrière politique : la visibilité des résultats appartient toujours aux successeurs.

Telle est bien la tristesse du statut et de l'image de la recherche scientifique en France : on lui rend hommage quand il y a matière à un cocorico et on l'invoque quand une campagne nationale se met en route contre une maladie, mais finalement, elle a beau être le lieu par excellence de la prospective et le giron (pour parler comme Schumpeter) des innovations de l'avenir, elle semble aux antipodes des centres d'intérêt de l'administration, des cercles politiques et même, d'après ce que l'on a pu entendre dans les échanges avec les radios, de la population en général.

Le public interrogé ne voit la recherche que comme l'adjuvant de la santé : c'est là un très grand échec des politiques de communication menées par les grands laboratoires français, qui n'ont pas osé insister sur les dimensions économiques et stratégiques de la recherche, comme si la science était là exclusivement pour réparer les bobos plutôt que pour changer les conditions de vie, ouvrir les portes d'un monde nouveau et défendre la nation ! Et que fait-

3. Voir, sur la rhétorique de cet indicateur, la remarquable démonstration de Benoît GODIN in *Measurement and Statistics on Science and Technology: 1930 to the Present*. Londres : Routledge, automne 2004, à paraître.

on de la dimension première de la recherche, qui est de comprendre avant même de faire ? La recherche, la science, les chercheurs sont mal aimés et, pire, manifestement méprisés, considérés comme non productifs, voués à la contestation par les partis de droite, puisqu'ils passent, depuis le Front populaire qui créa le CNRS et l'après-guerre qui mit en avant des scientifiques venant de la gauche, pour être majoritairement antilibéraux — ressentiment et amalgame aujourd'hui aussi stupides qu'absurdes.

Il faut une fois de plus le rappeler, il y a eu, sur un demi-siècle, deux périodes et deux seulement où le système français de recherche scientifique a été choyé par l'État : sous le général de Gaulle et sous la première magistrature Mitterrand (de 1982 à 1985, avant la « régulation » sous Bérégovoy et, à plus forte raison, les restrictions budgétaires des périodes de cohabitation). On connaît la formule de Pompidou remettant à sa place Jacques Monod en 1968 : « Il y a trois façons de perdre de l'argent : le jeu, les femmes, la recherche. » Sous Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, aujourd'hui Jacques Chirac, la constance du désintérêt montré par les majorités de droite appelle une étude qui prendrait trop de temps ici à esquisser — pourtant indispensable si l'on veut comprendre à quoi correspond, dans la mentalité des « princes qui nous gouvernent », cet acharnement suicidaire à tourner le dos aux moissons de l'économie de demain. Mais il faut reconnaître que les besoins du monde de la recherche — comme ceux des hôpitaux, infirmiers et médecins, et de l'éducation en général — n'ont pas réellement été pris en charge par la majorité socialiste durant ses dernières magistratures : c'est l'accumulation des effets d'annonce sans réelle prise en compte des besoins financiers ni mise en route des réformes indispensables qui explique l'explosion du mois de mars 2004.

D'où viennent, tout de même, le dynamisme, la capacité de renouvellement de l'économie, la puissance d'innovation des États-Unis ? Du soutien donné par l'État fédéral au tabac, au vin, à la grande bouffe ? De la Deuxième Guerre mondiale ? C'est tout simplement oublier — ou pire ignorer — que les efforts d'investissement dans la R&D ont commencé immédiatement après le premier conflit mondial⁴. Grâce aux plaidoyers d'Edison, à l'intervention d'hommes politiques comme Henry Wallace et Robert Taft, au *lobbying* de scientifiques tels que Karl Compton et Vannevar Bush (qui jouèrent un rôle essentiel en 1941 dans la mise en œuvre des programmes scientifiques pour la guerre), les Américains ont fait très tôt un véritable acte de foi de l'idée que l'avenir du pays dépend et dépendra toujours plus des activités de recherche. Et c'est bien sous la présidence du républicain Hoover, à la veille même de la Grande Crise, que l'État fédéral, sous le couvert des fondations privées, a mis en

4. Voir notamment HART David (professeur à la Kennedy School, Harvard). *Forged Consensus: Science, Technology and Economic Policy in the United States, 1921-1953*. Princeton : Princeton University Press, 1998.

place les premières structures chargées d'une politique de la science, alors même que les grandes entreprises, tels les Bell Laboratories, Union Carbide et Dupont de Nemours, veillaient à investir systématiquement dans la recherche. La grande crise ne les a pas empêchées de continuer à y investir.

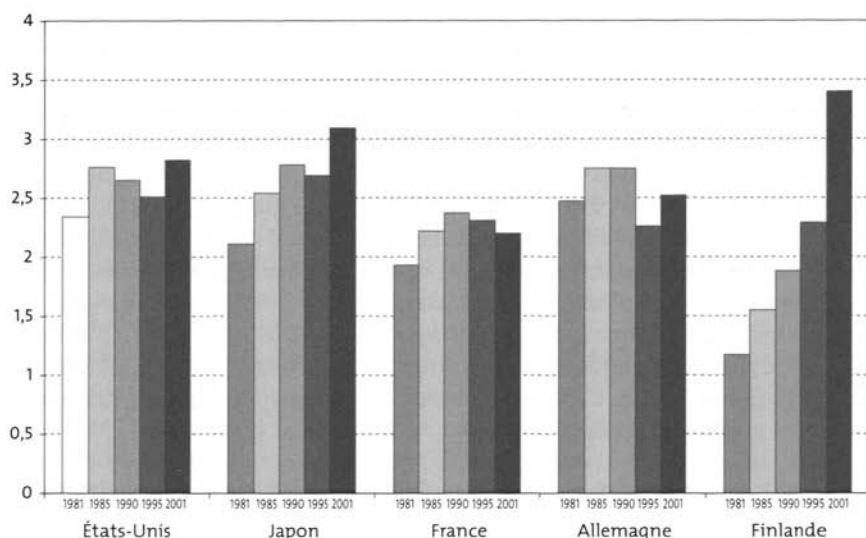
Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis n'ont jamais oublié la leçon tirée du fameux rapport, *Science, frontière sans fin*, présenté au président Truman par son conseiller scientifique, Vannevar Bush⁵ : il n'y a pas de meilleure assurance sur l'avenir, à la fois économique et stratégique, que la recherche scientifique. De fait, sur un demi-siècle, quelle qu'ait été la majorité, démocrate ou républicaine, et quelles qu'aient été les coupes budgétaires, la recherche fondamentale n'a jamais vu ses ressources diminuer et, la plupart du temps, elles n'ont pas cessé, au contraire, de s'accroître. Sans parler des coups d'accélération que chaque crise politique (Berlin, Cuba, guerre de Corée et, plus récemment, le 11 septembre 2001) a donnés à tout le système de recherche, avec les investissements spectaculaires, aujourd'hui gigantesques, dans les activités militaires de R&D.

C'est tout le contraire en France, où le financement de la R&D a constamment été en dents de scie : en hausse quand le chef de l'État, de Gaulle ou Mitterrand, « y croyait », en stagnation ou en baisse sous tous les autres présidents. À quoi bon insister sur l'irresponsabilité des organes de décision, des hommes et des institutions politiques ? Une telle carence est peut-être inscrite une fois pour toutes dans les mentalités ou dans les gènes français depuis la révolution industrielle, car Pasteur ne voyait pas d'autre raison à la défaite de 1870 ; et depuis lors, combien de guerres la France a-t-elle bien préparées et gagnées sans les Américains ?

La France a certes réussi à rattraper certains de ses retards et maintient, vaillamment, un rang apparemment honorable dans les comparaisons des efforts nationaux de R&D — à condition de fermer les yeux sur tous les pays qui la dépassent depuis les années 1980. Mais ce n'est pas le gouvernement Raffarin III, concédant les postes que Raffarin II refusait avant sa débâcle électorale, qui mettra soudain la recherche française à niveau : les problèmes d'ordre institutionnel et structurel l'emportent de beaucoup sur le déficit budgétaire — carences, retards, décalages, inadaptations. Ce qui n'empêche pas que les salaires des chercheurs et des techniciens, comme des universitaires, doivent d'urgence être augmentés si la France veut retenir ses étudiants et diplômés les plus doués de partir à l'étranger. Quitte à ce que l'échelle des salaires prenne enfin en compte les compétences, les mérites, les résultats, pour sortir du ghetto fonctionnarisé qui ne connaît en fait, comme disait Raymond Aron dès 1968, « ni obligation ni sanction ».

5. *Science: The Endless Frontier*. Washington, D.C. : United States Government Printing Office, 1945.

Graphique 1 — Comparaison de la dépense intérieure brute de R&D (en % du PIB)



Source : OCDE. Base de données PIST (Principaux indicateurs de la science et de la technologie).

Remarque : Il faut cependant prendre les comparaisons internationales de dépenses de R&D avec précaution car elles ne recouvrent pas toujours le même périmètre (les études de *marketing* pour adapter des produits ou services à une typologie spécifique de clients peuvent ou non être intégrées aux dépenses de R&D) ; en outre, certains pays affectent la R&D au secteur qui réalise la recherche, tandis que d'autres l'affectent au secteur d'activités auquel elle est destinée (c'est le cas de la France). Par ailleurs, la R&D dans les services, qui représente dans certains pays plus du quart des dépenses, n'est en France que partiellement mesurée puisque des secteurs d'activités comme les banques, les assurances et l'ensemble du commerce sont exclus du champ de l'enquête nationale.

Futuribles

Il est incontestable que ni l'effort public ni davantage celui du secteur privé n'ont montré, sur près d'un demi-siècle, le dynamisme qu'ont connu dans ce même domaine le Japon, la Suède, la Suisse, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, à plus forte raison les États-Unis et déjà la Chine ou l'Inde. Comment combler l'écart croissant ? Non pas en promettant la Lune à l'échéance 2010, mais en dégagant immédiatement des ressources hors du budget public : il y a, en effet, un moyen de sauver la mise, indépendamment des réserves d'or de la banque de France (dont il n'est pas établi que, gagées, elles seraient utilisées à cette fin). Il suffirait d'instituer pendant 10 ans, pour assurer le rattrapage à une échelle sensible, un impôt de 1 % à 2 % sur tous

les jeux de hasard et sur tous les revenus des sports qui « rapportent », publicités comprises (football, tennis, rugby, etc.), exclusivement dévolu à alimenter le budget de la R&D. Comme les activités de recherche ont, à plus d'un titre, un caractère ludique, ne serait-ce pas un juste retour que les gains des jeux sportifs et de hasard contribuent directement à ses besoins ? Et qu'on ne dise pas que c'est impossible : la Norvège, il y a longtemps, a trouvé dans le football, ses clubs, ses matchs et ses paris, de quoi subventionner la recherche scientifique et ne s'en est portée que mieux par la suite.

Le véritable enjeu : le déficit intellectuel

On peut faire une mauvaise politique quand les ressources abondent, on ne peut pas faire de bonne politique quand elles font défaut. Si la France ne prend pas des mesures d'urgence, drastiques et à grande échelle, alors qu'on cesse de parler de l'avenir du pays « dans le concert européen et mondial » comme de celui d'un « grand pays à la vocation culturelle et scientifique universelle », et dont le capital humain, les talents de sa jeunesse, les compétences de ses chercheurs n'ont pas de raisons solides d'émigrer aux États-Unis.

La vérité est que l'enjeu n'est plus, comme du temps des guerres sous Napoléon III ou même sous Clemenceau, le déficit démographique par rapport aux adversaires comme aux alliés, mais le déficit intellectuel qui menace d'être, en ce qui concerne la formation, la production, tout autant que l'utilisation des chercheurs dans l'économie, le manque à gagner le plus dramatique. Nous avons moins besoin de nouveaux-nés que de laboratoires et de compétences formées à la recherche (une dimension qu'on n'a que trop tendance à ignorer), s'il est vrai que les guerres se jouent désormais non plus sur le nombre de fantassins mais sur la capacité scientifique et technique à précéder l'adversaire (les trois C bien connus, *command, control, communication* des stratèges *high-tech*). Et nous avons besoin d'innovations issues autant du secteur militaire que du secteur civil, puisque la R&D pour l'économie comme pour la défense produit également des technologies « duales » alimentant leurs capacités autant que leurs besoins de renouvellement.

Mais ce pari vraiment engagé (s'il l'est), reste l'ensemble des problèmes institutionnels et structurels que soulève l'adaptation indispensable — presque aussi urgente — du système de R&D aux transformations majeures que le monde, l'économie, mais aussi la recherche scientifique ont connues au cours du dernier demi-siècle. Et le type de récriminations que j'entends du côté de la communauté française de chercheurs me fait craindre que l'arbre de la disette ne cache la forêt des nombreuses, trop nombreuses réformes qui s'imposent. Je le crains d'autant plus que j'entends certains se référer au fameux colloque de Caen, lancé en 1956, comme si c'était la potion miracle à

administrer pour relever les défis actuels. Un peu d'histoire devrait mettre les choses en perspective, c'est-à-dire montrer que nous vivons dans une tout autre époque, dont les problèmes et les enjeux ne sont plus du tout les mêmes, et donc que se référer à ce modèle, c'est très exactement regarder en arrière plutôt qu'en avant.

Le colloque de Caen, animé par Pierre Mendès France, n'a vraiment vu ses recommandations prises en compte qu'à partir de la V^e République : l'équipe qui a jeté les graines d'une politique de la science (Henri Longchambon, Pierre Auger, André Lichnerowicz, etc.) a pu mettre en œuvre doctrine et mobilisation grâce au soutien sans réserve accordé par le général de Gaulle à la science. Mais si celui-ci a tenu la recherche pour « l'impératif d'un État moderne », c'est qu'il en attendait essentiellement les moyens de construire la force de frappe pour échapper à la tutelle de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) et des États-Unis. Il y a certes de bonnes raisons à ce désir d'émancipation, mais ni l'environnement mondial ni les objectifs stratégiques n'imposent aujourd'hui de suivre à la lettre, comme ce fut le cas sous de Gaulle, les options prioritaires américaines : il y a mieux à faire que prétendre les imiter sur le seul terrain de l'armement nucléaire et de l'espace. Tout au contraire, il serait urgent de dresser l'inventaire de tous les domaines émergents (il n'y a pas que les nanotechnologies) où la France peut dès maintenant s'engager en priorité plutôt que continuer à prétendre reproduire les seules options des grands programmes américains.

De plus, rêver d'un retour à la DGRST, la Délégation générale à la recherche scientifique et technique dont Pierre Piganol avait su faire le levier du renouveau, c'est oublier que ses instances de consultation, de prévision et de programmation étaient étroitement associées à celles du Plan, dont le rôle aujourd'hui est inexistant. Nous ne sommes plus au temps de « l'économie concertée » dont le Plan était « l'ardente obligation » et il n'y a désormais pas plus de planification économique que de planification scientifique. Le contexte économique est manifestement moins favorable aux grands programmes technologiques initiés par l'État qu'à l'essor des jeunes entreprises fondées sur les nouvelles technologies (informatique, biotechnologies, multimédias), qui dépendent de marchés diversifiés et du commerce international.

Cependant, un ministre de la Recherche et son domaine d'intervention réellement soutenus par le sommet de l'État — c'est-à-dire un sommet capable d'une vision et d'un engagement total dans les options d'avenir — seraient à tout le moins un premier pas pour que la France se dote à nouveau d'une politique de la science et de la technologie à la mesure des nouveaux enjeux. C'est hélas très simple : chaque fois que la fonction a été confiée à un secrétaire d'État ou, comme aujourd'hui, à un ministre délégué, elle signale

l'éloignement d'intérêt de la part du chef de l'État ⁶. Et ici encore, point n'est besoin d'un mégaministère gérant lui-même des programmes de recherche avec des commissions d'évaluation doublant celles du CNRS et des universités, mais d'une instance souple et surtout à vocation expressément interministérielle, c'est-à-dire en mesure de peser sur tous les ministères concernés par les activités de recherche, se dotant des moyens de penser l'avenir, d'animer et de stimuler les initiatives, l'esprit d'entreprise, la passion de la découverte et de l'innovation, d'établir enfin la coordination entre toutes les parties prenantes du système de R&D.

Le nouveau système de la recherche

Il y avait une époque où la politique de la science se réduisait aux efforts visant à soutenir et à assurer le développement de la science. Cette époque est révolue : il n'y a pas aujourd'hui de science dissociable de la technologie, il n'y a pas de technologie dissociable de la science. Le système de recherche est un continuum, du fondamental au développement et même au *marketing*. Ce qui n'empêche pas qu'il y a et qu'il y aura toujours une partie du système de la recherche qui ne vise pas d'applications immédiates, qu'il faut absolument soutenir sans se préoccuper des résultats à court terme et à laquelle il ne faut imposer aucun « pilotage par l'aval ». C'est bien pourquoi il a été ahurissant de voir le président et le directeur général du CNRS, un jour après la démission collective des directeurs de recherche, proposer « leur » réforme pour conduire l'institution à « cesser de se présenter comme un organisme de recherche fondamentale ». On dirait Jean-Baptiste présentant sur un plateau sa tête déjà coupée à Salomé !

En réalité, plus que jamais, la France a besoin d'un organisme soutenant la recherche fondamentale, un autre sans doute que le CNRS tel qu'il a été conçu après la Deuxième Guerre mondiale, fonctionnant suivant des modalités et des procédures qui n'ont plus rien à voir avec les structures centralisées et démocratico-syndicales du modèle d'origine (les promotions à l'ancienneté plutôt qu'au mérite), mais dont la mission première soit bien, en gérant des programmes et non pas du personnel, de protéger, d'animer, de développer et de transmettre la pratique (et le respect !) d'une recherche désintéressée, non finalisée par des agents, intérêts ou pressions autres que ceux

6. Aux États-Unis, la proximité physique de l'assistant spécial du président pour la science et la technologie par rapport au « bureau ovale » signale le prix que le chef de l'État attache à la recherche : Kistiakowsky sous Eisenhower, Wiesner sous Kennedy et tous les assistants qui se succédèrent étaient à deux pas du président dans la Maison Blanche, au même titre que l'assistant spécial pour la sécurité nationale. Sauf sous Nixon, où l'assistant spécial pour la science tint bureau en dehors de la Maison Blanche parce que les réserves émises à l'égard de la guerre du Viêt-nam par la grande majorité des scientifiques, y compris par le Collège des conseillers du président (le PSAC), avaient rendu celui-ci suspect à ses yeux de déloyauté (comme tant d'autres).

de la communauté scientifique elle-même. C'est comme cela que la science progresse dans tous les pays démocratiques, c'est-à-dire exclusivement par le jugement des pairs (au sein de la National Science Foundation aux États-Unis, des Research Councils en Angleterre, de l'association Max Planck en Allemagne, etc.). Je pense souvent au mot de Claudel s'exclamant à propos de la tolérance qu'il y a des maisons pour cela : pour ce qui est des recherches orientées, à plus forte raison appliquées, il y a des laboratoires et des institutions spécifiquement conçus pour cela, dans les établissements publics tout comme dans l'industrie privée — où se trouvent aujourd'hui, il faut aussi le rappeler, la grande majorité des chercheurs, ingénieurs et techniciens. Et il serait déjà beau qu'en France, les industries assument à un niveau plus conséquent leurs besoins en recherche ! Mais c'est précisément à force d'avoir prétendu donner dans tous les genres, toutes les disciplines, du fondamental à l'innovation industrielle, avec des chercheurs fonctionnaires dont la culture et la vocation ne sont pas de ce côté, que le CNRS est devenu un bastion impossible à réformer.

Marcel Gauchet, codirecteur avec un membre de l'Académie française d'une revue bien établie, qui ne nous a pas habitués à cette verdeur de langage, n'a pas hésité à dire que « la connerie règne au gouvernement et à l'Élysée ⁷ ». Mais plus encore l'inculture et l'ignorance ! Comme l'a montré l'équipe menée par Helga Nowotny, il y a désormais deux régimes de recherche, et méconnaître leurs spécificités ou négliger l'un au profit de l'autre, c'est torpiller le moindre effort d'une politique de la science et de la technologie. Le mode 1 repose essentiellement sur la formation à une discipline ou à un domaine scientifique intégré dans un cursus universitaire, qui décide des thèses de doctorat et qui se nourrit essentiellement des questions posées aux chercheurs par le progrès même de la science. En revanche, le mode 2 est multidisciplinaire et répond directement par la recherche aux demandes de la société — de la défense à l'économie et à l'environnement ⁸. Or, s'il y a souvent autant de recherche fondamentale dans le mode 2 que dans le mode 1, il y a naturellement beaucoup moins d'orientation vers des résultats pratiques dans le mode 1 que dans le mode 2.

C'est que l'horizon de temps et de loisir (au sens romain du terme) n'est pas le même, car ce qui distingue la recherche fondamentale des recherches orientées, à plus forte raison appliquées, n'est ni la motivation du chercheur, ni sa pratique de la recherche, ni même le contenu de sa recherche : c'est l'environnement institutionnel dans lequel il n'est pas soumis aux pressions ni du court terme ni d'un client. Une recherche peut être fondamentale dans un laboratoire industriel (voir la découverte de la supraconductivité à IBM-

7. *Libération*, 26 février 2004, pp. 4-5.

8. Voir NOWOTNY Helga, SCOTT Peter et GIBBONS Michael. *Repenser la science*. Paris : Belin (Débats), 2003. Ce livre (analysé par Georges Ferné dans *Futuribles*, n° 292, décembre 2003, pp. 90-92) prolonge les analyses de GIBBONS Michael et alii. *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Society*. Londres : Sage, 1994.

LE PROJET D'AUTORÉFORME DU CNRS

Par ses intentions, le nouveau projet de réforme du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), présenté par le président et le directeur général du CNRS comme leur « contribution personnelle au débat national sur l'avenir de la recherche française », s'inscrit dans la suite de la réforme statutaire d'octobre 2000, avec laquelle il présente une continuité certaine. En effet, ce projet vise à rendre à la communauté scientifique française « sa capacité à évoluer pour rendre le dispositif de recherche national plus dynamique, plus ouvert et plus performant ».

De même, ses auteurs indiquent que les enjeux s'élargissent puisque « les responsabilités des chercheurs sont plus larges aujourd'hui [et] leurs activités font l'objet d'une compétition beaucoup plus intense », tandis que le CNRS a la « responsabilité d'inscrire son activité dans le continuum formation-recherche-innovation ». Ils insistent à nouveau sur l'interdisciplinarité, « une ardente obligation pour le CNRS » et lui fixent comme objectifs de jouer un rôle moteur dans la construction de l'espace européen de la recherche ; de constituer des pôles d'excellence régionaux, visibles à l'échelle européenne et mondiale, et attractifs ; de favoriser l'autonomie des jeunes chercheurs ; et de créer des conditions favorables pour l'émergence de nouvelles idées et de nouvelles directions de recherche.

Par ailleurs, les propositions avancées prennent largement à contre-pied les positions traditionnelles du CNRS en ce qui concerne sa place dans le système national de recherche. Ainsi, si « le CNRS doit rester étroitement associé aux universités et aux écoles » en vue de favoriser leur développement, les auteurs prennent acte de la régression régulière de ses moyens relatifs dans le dispositif national de recherche et en concluent qu'il « ne peut pas structurer

ni soutenir l'ensemble de la recherche nationale ». Dès lors, ils proposent que la recherche universitaire y joue un caractère central, précisant au passage que cela implique l'octroi d'une autonomie accrue aux universités. En contrepartie, ils proposent :

- que le CNRS, pour mener des recherches d'excellence réalisées en partenariat, redevienne un opérateur de recherche avec une identité forte et fonctionnant sur un périmètre réduit à des domaines stratégiques ;

- que, sur les domaines scientifiques hors de ses priorités stratégiques mais considérées comme importants au niveau national, il garde son rôle « d'agence de moyens pour la recherche universitaire », en se recentrant « sur la mise à disposition de personnels auprès des universités et des écoles » et en favorisant l'accueil d'enseignants-chercheurs en son sein, ainsi que « l'émergence de laboratoires de qualité » ;

- que, pour le reste, il abandonne le rôle « d'agence de labels » qui lui a été progressivement dévolu, au profit de Comité national de la recherche scientifique qui retrouverait ainsi sa mission originelle « d'évaluer l'ensemble des laboratoires de recherche des universités, des écoles et du CNRS ».

Une fois le CNRS repositionné comme un « vrai établissement » fonctionnant en partenariat stratégique, les auteurs déroulent leur proposition de réforme suivant quatre volets.

En premier lieu, ils proposent la mise en place d'une véritable politique des ressources humaines pour l'ensemble de ses personnels avec comme objectif d'en faire « un établissement beaucoup plus européen » — à l'horizon 2015, un quart des chercheurs ne seraient plus de nationalité française. Pour assurer l'attractivité du CNRS, ils comptent sur

« la possibilité de proposer à des jeunes docteurs ou des scientifiques confirmés des emplois de chercheurs permanents », associés à des possibilités satisfaisantes de carrière en son sein. Par ailleurs, ils réaffirment la nécessaire « mobilité des chercheurs et des ingénieurs », aussi bien vers les universités que vers l'industrie, qui peut s'appuyer d'une part sur les emplois permanents pour accueillir des enseignants-chercheurs, et d'autre part sur des emplois non permanents dont la « proportion devrait être proche de 15 % à l'horizon 2010 ».

En deuxième lieu, ils insistent à nouveau sur la nécessité pour le CNRS de faire des choix stratégiques sur des thèmes prioritaires restant « dans la continuité des choix retenus en 2002 », et de s'inscrire dans « la construction de l'Europe de la recherche ».

En troisième lieu, ils reviennent sur l'évaluation. Concernant les chercheurs et laboratoires du CNRS, ils estiment « essentiel de clarifier les rôles respectifs de l'instance d'évaluation et de la direction de l'établissement ». Ils proposent de « mieux reconnaître la diversité des activités des chercheurs » et, en corollaire, de « définir les critères d'évaluation ». Ils incitent également à renforcer nettement la part des membres européens et étrangers dans la composition des instances d'évaluation, et à trouver des modes de travail permettant « de surmonter les effets de cloisonnement qui résultent de l'organisation du Comité national ».

En dernier lieu, ils reviennent sur « les relations avec les entreprises et la société » ainsi que sur la communication. « Le CNRS doit pleinement reconnaître l'importance des attentes du monde économique et de la société, [...] amplifier ses partenariats avec les entreprises

leaders, [...] favoriser les échanges de personnels [et] encourager les chercheurs et les ingénieurs du CNRS à amplifier leurs activités de conseil auprès des entreprises », tout cela pour « développer le recrutement des jeunes docteurs dans les entreprises [et] améliorer la qualité et l'efficacité du transfert technologique », en particulier à travers « la création d'entreprises innovantes ». Nettement plus originale est l'affirmation qu'au plan local, « il est important [de] développer les relations de proximité avec le milieu économique, notamment dans les grands pôles régionaux dont la synergie entre formation, recherche et innovation doit être un objectif essentiel ».

Une fois ces orientations précisées, les auteurs proposent une réorganisation des structures internes du CNRS : poursuite d'une politique de concentration des moyens sur les « gros » laboratoires ayant une visibilité à l'échelle internationale et renforcement du rôle de leurs directeurs ; direction du CNRS structurée en « grandes régions » avec, à leur tête, un « directeur interrégional » auquel seraient rattachés les laboratoires (en lieu et place de la direction structurée par départements scientifiques suivant les grands champs disciplinaires), entourés d'équipes de direction « nativement pluridisciplinaires », l'objectif étant « de favoriser l'émergence de laboratoires interdisciplinaires et de contribuer, avec les établissements partenaires, à l'émergence de pôles d'excellence d'envergure européenne ».

Ainsi se boucle la cohérence globale du projet : vraie révolution culturelle, elle repose sur un pari organisationnel, historique pour la recherche française.

Alain d'Iribarne

Zurich), une recherche orientée ou appliquée peut être menée dans un laboratoire de caractère universitaire (c'est une vieille histoire pour la chimie ou la biologie), mais dans le premier cas, le contexte environnemental n'exige pas de répondre à une demande extérieure aux problèmes posés par le progrès de la science, alors que dans le second, les chercheurs sont tenus, par définition, de se plier aux besoins, demandes et objectifs de leur entreprise. Comme disent les auteurs de *Repenser la science*, ici la recherche est contextualisée et là elle n'a pas nécessairement à l'être.

La recherche et l'innovation

Le mode 1 n'occupe que la plus petite portion du système de recherche, il travaille en quelque sorte *sub specie æternatis*, et il est néanmoins absolument indispensable, par et au sein de l'environnement universitaire, à la formation des étudiants et des chercheurs, au renouvellement des idées, des théories et des connaissances à travers toute la société. La recherche fondamentale ne contribue pas seulement au progrès du savoir ; dans le long terme, elle façonne et répand des formes nouvelles de culture et d'ouverture intellectuelle.

Bien entendu, même si ses chercheurs, ingénieurs et techniciens méritent particulièrement, en France, de voir leurs salaires sérieusement relevés, ces salaires sont généralement partout inférieurs à ceux de leurs homologues du mode 2, ce qui est parfaitement normal puisque nous sommes ici, à la différence du mode 1, sous l'horizon prioritaire du profit. Les chercheurs du mode 2, la très grande majorité de la population scientifique aujourd'hui, savent fort bien qu'ils ont été recrutés pour fournir des applications et des innovations. De fait, le mode 2 associe plusieurs disciplines et institutions aux acteurs, gestionnaires et producteurs de l'économie, dans des activités directement orientées non seulement vers le marché, mais aussi vers les défis qu'affronte la société (par exemple, les problèmes liés à la santé et à l'environnement), et les recherches dont il est le théâtre se plient souvent plus aux exigences du *marketing* et du *design*, ou de la spécialisation boursière, qu'à celles des valeurs dont se réclame le mode 1.

Et c'est fort bien ainsi : le mode 1, source du progrès de la science en tant que telle, ne peut vivre que du soutien de l'État, parce qu'il représente un risque d'investissement que le secteur privé n'a pas de raison de prendre en charge. D'une part, le retour n'est jamais assuré dans le moyen ni même le long terme (tout savoir nouveau peut être utile sans qu'on sache quand, tout comme les lois de Newton ont directement servi 250 ans plus tard l'aventure de l'espace). D'autre part, le fonctionnement de la recherche fondamentale repose essentiellement sur la publication, la communication, la discussion et le partage du savoir en train de se faire (une découverte peut n'être pas exploitée par le pays qui l'a vue naître, car il s'agit d'un savoir gratuitement rendu public).

En revanche, le mode 2 dépend de la conjonction des efforts du privé et du public, et par définition, il est enserré dans le secret industriel et la conquête des brevets propres à l'entreprise qui l'héberge. « Le savant publie et ne lit pas, disait [à tort] mon ami Derek de Solla Price [historien des sciences], alors que l'ingénieur lit et ne publie pas. » On rougit de rappeler ces banalités, mais comment les éviter quand certains en viennent à concevoir que la recherche fondamentale est destinée à faire de la recherche appliquée ? Autant dire que ne pas s'appuyer sur l'une en même temps que sur l'autre, c'est-à-dire sur deux types d'environnement institutionnel très différents mais inextricablement liés et solidaires, c'est compromettre le fonctionnement même du système de recherche, donc s'interdire d'être non seulement aux avant-postes du progrès du savoir, mais encore et surtout partie prenante dans la course mondiale à la compétitivité économique.

Ici, une précision (banalité) de plus s'impose : il y a certes de plus en plus d'innovations qui dépendent de la recherche scientifique, mais la plupart des innovations ne sont pas directement tributaires de la science ni des scientifiques, car elles dépendent de supports socio-institutionnels, de pratiques et de savoir-faire qui n'ont rien à voir avec la recherche scientifique proprement dite — notamment du *marketing*, du *design* et de la publicité. Certes, le chercheur peut être un entrepreneur, mais il peut tout aussi bien, nobélisable ou nobélisé, être parfaitement étranger à tout esprit d'entreprise (les exemples pullulent). L'entrepreneur n'a pas besoin d'être un chercheur et l'innovateur peut n'être ni l'un ni l'autre — par exemple, celui qui a introduit le *container* dans les transports ou le *caddy* dans les grandes surfaces (innovations considérables dans l'histoire de l'économie du XX^e siècle) ⁹.

Pourquoi insister sur ces points ? C'est qu'à voir soudain les projets de transformation du CNRS (dont ceux de ses patrons actuels) en agence de recherche fondamentale vouée de plus en plus à l'application et à l'innovation industrielles, on vise très exactement un monstre ou une chimère condamnés à ne vivre le destin ni de l'une ni de l'autre. Encore une fois, entreprises et arsenaux sont faits pour cela !

D'autant qu'il faut aussi penser aux recherches en sciences sociales et humaines, dont le rapport aux résultats pratiques est par définition, pour la plupart d'entre elles, tout à fait en dehors des critères prévalant dans le domaine des sciences de la nature. Qui alors se préoccupera de soutenir — et où — l'économie, la sociologie, la préhistoire, la paléontologie, l'archéologie, l'histoire, etc. ? La transformation ou la suppression des institutions para-

9. Il n'y a pas de recettes toutes faites en matière d'innovation, dont le succès sur le marché dépend souvent plus d'un coup de chance que de calculs et de démarches rationnels. Mais l'on peut tirer quelques leçons de bon sens des travaux menés sur ce thème par des historiens et des sociologues. Voir SALOMON Jean-Jacques. *Le Gaulois, le cow-boy et le samouraï. La politique française de la technologie*. Paris : Economica, 1986, pp. 51-54.

universitaires telles que le CNRS et la création d'institutions nouvelles supposent que ces disciplines, tout aussi indispensables et essentielles au progrès général du savoir et à une gestion éclairée des structures sociales — les sciences de l'homme et de la société —, soient moins que jamais négligées.

On peut, comme dans les pays anglo-saxons, séparer les sciences sociales et les humanités des sciences de la nature, en les faisant dépendre d'institutions différentes, ou comme dans la tradition du continent européen, les associer dans les compétences d'une même politique de recherche. Dans les deux cas, elles appellent, elles aussi, des mesures volontaristes de soutien et d'orientation. Il est vrai que j'ai entendu naguère un inspecteur des Finances et une ministre préconiser, pour raison d'économies, la suppression des Écoles françaises de recherche à l'étranger, de Rome, d'Athènes, de Madrid, du Moyen ou d'Extrême-Orient. Que répondre devant tant de barbare sottise, sinon le mot de Benjamin Franklin, à qui l'on demandait : « À quoi sert la science ? » et qui répondait sentencieusement : « Mais à quoi donc sert un nouveau-né ? »

Il reste qu'on ne peut plus penser une politique de la science et de la technologie dans les mêmes termes qu'à l'époque du démarrage de la politique gaullienne : les temps ont changé, le contexte économique d'abord (mondialisation, libéralisation, privatisations et concurrence accrue des pays émergents), mais aussi les conditions mêmes de la recherche scientifique. En 1958, la science en France c'était presque exclusivement le CNRS, la technologie c'était exclusivement « les grands programmes ». Ce partage est complètement dépassé par l'évolution, d'un côté, du système de recherche — car c'est bien en termes de système qu'il faut penser désormais toute politique dans ce domaine — et, de l'autre, par l'évolution des demandes sociales et économiques. Or, il n'y a pas que le CNRS à être aujourd'hui déphasé, il y a tous les autres établissements publics, de l'INSERM à l'INRA, au CEA ou à l'IRD¹⁰, et tirer à vue exclusivement sur le CNRS c'est, sous couvert du bouc émissaire, fermer les yeux (délibérément ou non) sur le reste du système, non moins fragilisé par ses inadaptations.

La recherche et les universités

Nous sommes pleinement aujourd'hui dans une société de services qui ne s'alimente plus des mêmes industries. Si l'on ne peut certes imaginer, comme s'est aventuré à le dire le patron d'Alcatel, une économie postindustrielle fondée sur l'élimination de toutes les usines, il demeure que l'écono-

10. INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale ; INRA : Institut national de la recherche agronomique ; CEA : Commissariat à l'énergie atomique ; IRD : Institut de recherche pour le développement.

mie et la société s'appuient désormais sur les laboratoires, ainsi que sur des mécanismes institutionnels et juridiques assurant l'expansion des entreprises innovatrices dans tous les secteurs, industrie, services, agriculture et même administration publique. Car si la France doit développer les activités de recherche, ce n'est pas seulement pour faire fonctionner les laboratoires, c'est aussi pour nourrir en compétences formées à la recherche les entreprises et les institutions capables d'en tirer parti dans la société. Voilà qui suppose, au-delà du besoin urgent et intense de nouveaux moyens financiers — assurément plus importants en volume que jamais —, que l'on sorte de la langue de bois dans laquelle chercheurs, administrateurs et politiques feignent du même cœur, en France, de croire ou faire croire que des changements radicaux dans ce domaine ne sont pas tout aussi indispensables ¹¹ !

Et pour commencer, les liens entre le CNRS et les universités. Le CNRS a été créé en 1936 et réanimé en 1945 sur le modèle des académies soviétiques : il fallait d'urgence créer un corps de chercheurs à plein temps dont l'université ne voulait pas, et développer les laboratoires de recherche fondamentale qui faisaient défaut. Ce modèle — dont tous les pays de l'Est essaient aujourd'hui de s'affranchir — est devenu absolument inadéquat pour au moins trois raisons :

1) la séparation entre universités et institutions périuniversitaires telles que le CNRS est artificielle ;

2) elle conduit les chercheurs à ne pas enseigner, alors que rien n'est plus important pour les étudiants, fût-ce du premier cycle, que d'être exposés à l'expérience de la pratique des sciences par les meilleurs chercheurs ;

3) on ne peut aujourd'hui recruter des chercheurs que sur des postes de fonctionnaires ouverts à concours, ce qui n'est pas fait pour nourrir les laboratoires en talents au moment où ils en ont besoin, ni surtout pour exalter les vocations qui dépendent des postes disponibles, non pas des programmes à mener ou à lancer.

En deux mots, l'essentiel des ressources budgétaires du CNRS et des universités, du point de vue de la recherche, est affecté à la gestion du personnel, et 20 % à peine aux programmes.

11. Il faut évoquer ici l'opuscule d'Olivier POSTEL-VINAY, *Le Grand Gâchis. Splendeur et misère de la science française* (Paris : Eyrolles, 2002), reprise d'une série d'articles parus dans la revue *La Recherche*, qui lança l'alerte sur l'importance des problèmes d'ordre structurel. Le diagnostic fort sévère, conduisant à l'idée d'un véritable déclin, se fondait surtout sur l'usage des « indicateurs scientifiques » dont on peut certes discuter à loisir la légitimité ou la validité des comparaisons internationales auxquelles ils donnent lieu, mais dont les ordres de grandeur sont néanmoins significatifs. L'auteur y montrait déjà qu'on ne peut pas sérieusement réformer le système de recherche sans s'attaquer simultanément aux universités, dont « l'infantilisation n'a d'égale que celle de l'État incapable de les rendre pleinement autonomes ». Voir aussi BARRÉ Rémi. « Recherche publique : le grand gâchis. À propos de l'ouvrage d'Olivier Postel-Vinay ». *Futuribles*, n° 294, mars 2003, pp. 55-63.

Le système doit s'appuyer aujourd'hui sur une nouvelle institution chargée du soutien de la recherche fondamentale — une Agence ou Fondation nationale de la science — entièrement financée par l'État, qui subventionne les projets de recherche et permette de recruter les chercheurs sur contrat, au sein ou en dehors des universités, mais sans prendre elle-même en mains la gestion du personnel. Et il n'y a aucune raison pour que tout ce personnel ne soit pas rattaché aux universités. Mais réciproquement, il est inconcevable que les 88 universités françaises, étranglées par un enseignement de masse, où les étudiants connaissent dans les deux premières années un taux d'échec scandaleux, soient toutes en mesure et au même titre de poursuivre des programmes de recherche à la mesure des besoins. Seuls les très grands instruments de recherche du CNRS pourraient être gérés avec leurs équipes en dehors des universités.

Tous les autres laboratoires du CNRS seraient rattachés aux universités retenues pour leur « excellence » incontestable dans plusieurs domaines et reconnues par des commissions nationales comprenant plusieurs spécialistes étrangers. Leur autonomie de recrutement, de création des postes, de conception et de gestion des programmes, de définition des contenus et de mise en œuvre des diplômes, serait — enfin — pleinement reconnue. Cela signifie que seule une vingtaine d'universités au maximum devraient pouvoir prétendre être présentes et délivrer des doctorats d'État dans tous les domaines de la recherche. L'accès à ces universités, deux ans après le baccalauréat, ne pourrait se faire que sur titres et parcours, après entretiens, en fonction des meilleurs dossiers. En d'autres termes, elles auraient le début de statut d'autonomie que l'on vient d'accorder à l'université Paris-Dauphine. Les autres universités deviendraient formellement ce qu'elles sont dans les faits pour la grande majorité d'entre elles : des institutions d'enseignement supérieur de formation professionnelle — vocation tout aussi essentielle qu'honorable ¹².

Deux dysfonctionnements ou impostures majeurs

C'est dire qu'il ne peut y avoir de réformes sérieuses pour l'avenir de la recherche en France, si l'on ne s'attaque pas à la question des fonctions du système universitaire et de la qualité des étudiants qu'on entend y former au même titre que dans les Grandes Écoles. C'est le premier dysfonctionnement du système : on entre dans les Grandes Écoles par des concours éminemment

12. Il n'est pas inutile de rappeler que la vocation première des universités françaises n'est pas tant la recherche que la préparation aux concours d'enseignement des lycées, agrégations et CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré), ce qui introduit sans doute à la science déjà faite, mais pas à la science en train de se faire. Et tout le contenu de l'enseignement long du second degré n'est conçu qu'en fonction de la préparation aux Grandes Écoles.

scientifiques, mais la plupart des élèves (mis à part ceux de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm) ne se destinent pas à la recherche scientifique, de sorte que ces Grandes Écoles captent les meilleurs talents qui poursuivent en grande majorité des carrières de gestionnaires, plus lucratives et prestigieuses.

Le deuxième dysfonctionnement, et la plus grande hypocrisie du système français — très analogue à celle du Collège unique dont chacun, à gauche comme à droite, a fini par reconnaître l'absurdité et le coût social pour la formation des adolescents —, est de toute évidence le baccalauréat conçu comme le « premier grade » de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire comme le droit d'accès sans retenue ni contrôle à une formation universitaire — sauf, bien sûr, dans les universités qui, d'elles-mêmes, comme Dauphine et Paris IV, ont institué un *numerus clausus* contre les avis du Conseil d'État, que le gouvernement vient d'entériner comme l'hommage du vice à la vertu. C'était peut-être défendable (depuis les origines de la Sorbonne) quand il y avait peu de bacheliers et peu d'universités, mais aujourd'hui, c'est aussi absurde que coûteux. L'idée si chère à nos mentalités de l'égalité — le nivellement — des institutions, des formations, de l'encadrement et des étudiants, revient à la même imposture que dans le cas du Collège unique et entraîne les mêmes dégâts en taux d'échec spectaculaires : les deux premières années d'université sont des garderies antichômage qui n'auront formé à rien ceux qui ne peuvent poursuivre des études d'enseignement supérieur.

La seule grande innovation très réussie du système a été la création des instituts universitaires de technologie (IUT), si réussie du point de vue des débouchés professionnels que, pris d'assaut, ils ne sont désormais plus accessibles que par concours. Les exigences de ces IUT sont plus grandes que celles des collèges de style anglo-saxon où l'on ne fait que se préparer à l'option de l'enseignement supérieur.

On parle peu du succès des IUT, preuve que cela fonctionne parfaitement comme structure intermédiaire entre les écoles professionnelles du second degré et les écoles d'ingénieurs. Mais c'est la preuve aussi que des institutions intermédiaires entre le baccalauréat et le réseau des universités sont indispensables pour permettre de confirmer les talents, les compétences et les vocations qui peuvent réellement poursuivre des études d'enseignement supérieur — sans encombrer les universités vouées à la recherche — et pour permettre, simultanément, de créer (enfin aussi) ces écoles de formation technique au niveau de l'enseignement du second degré qui font si dramatiquement défaut en France.

Ces institutions intermédiaires — analogues aux collèges de style anglo-saxon — n'auraient pas les mêmes exigences que celles de premières supérieures (taupes et khâgnes) préparant aux Grandes Écoles ; elles offriraient deux années d'initiation à l'enseignement supérieur comportant une formation professionnelle. Le pivot de toute réforme de l'enseignement du second

degré, sur le modèle de l'Allemagne, du Japon ou des États-Unis, est en effet une formation professionnelle de qualité, qui assure des compétences adaptées aux besoins de l'économie à tous ceux qui ne sont pas faits pour l'enseignement long du second degré.

On a entendu M. Raffarin, le Premier ministre français, faire l'éloge de la main pour railler la campagne contre les menaces pesant sur « le parti de l'intelligence », mais la main n'a pas moins besoin d'écoles secondaires et d'établissements supérieurs de formation professionnelle — et la France n'en a ni en nombre ni surtout en qualité à l'échelle des besoins. L'autonomie de la formation professionnelle par rapport à l'enseignement long du second degré, littéraire ou scientifique, permet d'éviter, en Allemagne, au Japon ou en Suède, l'encombrement et le taux d'échec des collèges et lycées, sans passer (tout au contraire) pour une formation de second rang.

Bref, il faut cesser de prendre l'enseignement long du second degré pour le seul modèle d'accomplissement, et tout faire pour apprendre aux Français que l'enseignement professionnel et technique n'est pas indigne, méprisable, signe de déchéance, mais tout au contraire la source et le foyer de compétences, de métiers et de carrières qui leur font de plus en plus défaut — à condition, ici encore, de s'en donner les moyens. Il serait bon d'envoyer des missions d'étude, parlementaires notamment, en Suède, en Allemagne, au Japon, aux États-Unis, pour voir comment et pourquoi leurs institutions remportent tant de succès dans le combat contre le chômage. (Il est vrai que quand le Massachusetts Institute of Technology [MIT] a commencé à se développer au XIX^e siècle, il a envoyé une mission d'étude à Paris pour s'inspirer alors du CNAM plutôt que de la Sorbonne : les temps ont assurément changé.)

L'innovation de l'année sabbatique

La France vient à peine de s'aligner sur la plupart des pays industrialisés, après tant d'années de tergiversations, sur la base de curriculums liés à des diplômes supérieurs communs, de la licence au mastère et au doctorat, mais il est temps aussi pour elle de s'aligner sur ses voisins par l'institution, pour tous les enseignants, d'une année sabbatique après sept ans de services. Pour les chercheurs qui sont, de toute façon, reliés en réseau à des collègues et à des instituts étrangers dans des échanges et des activités en coopération, ce serait l'occasion de se faire inviter et de prolonger ainsi leurs compétences, leur culture et leur savoir-faire grâce à un séjour d'étude et de recherche de longue durée à l'étranger. Pour tous les autres enseignants, à quelque niveau qu'ils appartiennent — premier, deuxième degré, supérieur —, un tel congé serait l'occasion de se recycler, de découvrir d'autres domaines que celui de leur spécialité, ou tout simplement d'apprendre à échapper à la fatalité de la répétition que toute une carrière dans le même milieu menace de rendre pathologique.

Il faut bien le rappeler : pour tous ceux qui ne font pas de recherche — et ils sont décidément la grande majorité —, l'enseignement est le seul métier dont le parcours expose constamment à se confronter à des générations nouvelles, de sorte qu'à l'ennui de se répéter s'ajoute la difficulté d'être à l'écoute d'enfants, d'adolescents et d'étudiants dont les références familiales, les points de repère culturels et les aspirations évoluent d'une génération à l'autre. La démotivation des élèves est en fait à la mesure de la démotivation des enseignants. L'enquête réalisée auprès de 4 000 enseignants en 1999-2000, rendue publique en mars 2004 par la Mutuelle générale de l'éducation nationale, conteste solidement l'idée répandue suivant laquelle, dans la fonction publique, le personnel éducatif affiche le plus grand nombre de maladies mentales. Elle illustre en même temps combien ce personnel souffre, bien plus que les autres groupes socioprofessionnels, du stress (insomnies, migraines, troubles dermatologiques) et redoute, dans l'exercice de ses fonctions, la fatigue, le sentiment d'impuissance, la responsabilité morale, les conflits et les agressions ¹³.

L'année sabbatique est la reconnaissance pour les uns de la nécessité de se mettre à jour dans leur propre domaine de recherche, et pour les autres du besoin vital de se ressourcer par une confrontation à d'autres habitudes quotidiennes — y compris, osons le dire, des activités qui n'ont plus rien à voir avec les pratiques intellectuelles ou pédagogiques de leur métier. Oui, une année sabbatique peut être consacrée à voyager ou à faire du jardinage, c'est-à-dire tout simplement à récupérer pour attaquer l'année nouvelle avec l'enthousiasme et la candeur des premiers jours dans la carrière. Certes, les inspecteurs des Finances du quai Branly, qui n'ont bien entendu jamais bénéficié de congés d'étude, et dont les primes et la diversité des missions ne connaissent pas le coût psychologique du *tædium* d'enseignant, hausseront les sourcils à l'idée d'une telle innovation : pensez donc, c'est bien connu, enseigner c'est un métier de fainéant qui jouit de trop longues vacances — comme si cela s'arrêtait aux heures de présence dans une classe ou un amphithéâtre !

La recherche industrielle et l'innovation

Enfin, il y a le soutien de la recherche industrielle, dont le niveau d'investissement et d'effort est dramatiquement inférieur, en France, à celui de ses partenaires européens (que dire d'une comparaison avec les États-Unis !). C'est là l'autre volet de responsabilité de l'État, tant il est impossible aujourd'hui de dissocier toute politique de la science d'une politique de la technologie — sauf, bien sûr, pour les pays en développement qui n'ont ni industrie indigène ni à plus forte raison de recherche industrielle. Dans le cas français, il est urgent

13. Voir « Les enseignants stressés, pas dépressifs ». *Le Monde de l'éducation*, n° 324, avril 2004, p. 12.

LA RÉVOLUTION DU SYSTÈME DE RECHERCHE JAPONAIS

Le Japon a eu, dès l'ère Meiji, à la fin du XIX^e siècle, conscience que ses ressources limitées et sa population nombreuse demandaient un effort technologique intense. Après une décennie noire du point de vue économique, l'archipel cherche ainsi aujourd'hui à mettre en œuvre une stratégie de sortie par le haut de la crise, en devenant un « pays axé sur la création scientifique et technologique », selon l'expression du Premier ministre, M. Koizumi.

La réforme actuelle du système japonais de recherche et d'enseignement a en réalité débuté en 1995, par un diagnostic sévère de l'Agence pour la science et la technologie (depuis fusionnée avec le ministère de l'Éducation pour former le ministère de l'Éducation, de la Culture, du Sport, de la Science et de la Technologie, le MEXT) : l'environnement de la recherche était inadapté et empêchait toute créativité, le Japon manquait d'ingénieurs et de techniciens, et il était frappé d'un défaut d'innovation des instituts et d'une grande vétusté des équipements.

Un premier plan-cadre pour la recherche et la technologie a concerné la période 1995-2000. Il prévoyait la création de 10 000 postes de post-doctorants, l'introduction d'un système contractuel (avec des contrats de trois à cinq ans), l'amélioration de l'évaluation, le développement du partenariat avec le privé, etc. Ses objectifs en termes de volume d'investissements ont été atteints avec un an d'avance. Aujourd'hui, le Japon investit 3,18 % de son PIB (produit intérieur brut) dans la recherche (2,12 % en France et 2,8 % aux États-Unis).

Le second plan-cadre, pour 2001-2006, pose un objectif d'investissement national de recherche à 3,4 % du PIB en 2006. Il se propose de remédier à des faiblesses non résolues par le premier programme, en particulier dans l'orien-

tation stratégique et la définition de priorités. Il définit donc quatre domaines prioritaires : les sciences de la vie, l'information et les communications, l'environnement, et les nanotechnologies et matériaux.

Parallèlement, le Japon prend soin de réformer son droit de la propriété intellectuelle et industrielle.

Par la loi entrée en vigueur le 1^{er} avril 2004, les 87 universités publiques se voient profondément remaniées, selon trois axes :

— Doter les universités d'une réelle autonomie de gestion statutaire. Elles jouiront d'une réelle liberté d'allocation de budget entre les filières d'enseignement sans en référer au MEXT.

— Les mettre en concurrence entre elles.

— Développer les partenariats avec l'industrie, en particulier en favorisant le capital-risque et le développement de « jeunes pousses » issues du milieu universitaire.

Au 1^{er} avril, tous les chercheurs fonctionnaires sont devenus des contractuels, afin de les pousser à prendre part plus facilement à des initiatives de laboratoires privés. Le salaire au mérite doit devenir le lot commun des chercheurs des universités et laboratoires publics.

Mis en place le 1^{er} janvier 2001, le Conseil de la politique scientifique et technologique, rattaché directement au Premier ministre définit chaque mois les actions publiques en matière de recherche fondamentale ou de réforme universitaire. Il doit jouer un rôle essentiel de pilotage stratégique.

Le gouvernement affiche par ailleurs son objectif de permettre au Japon d'obtenir 30 prix Nobel d'ici à 2050...

Futuribles

précisément de tourner le dos à la politique d'interventionnisme caractéristique de l'époque gaullienne, où l'État, à la fois maître d'œuvre, banquier, entrepreneur et client, investissait 90 % de ses aides financières en matière de R&D dans ses « champions nationaux ». Seuls les domaines stratégiques (défense, espace, santé, grands réseaux) justifient un tel interventionnisme, et il faut résolument cesser de dilapider les deniers publics dans le soutien des entreprises publiques ou privatisées devenues semi-publiques, qui doivent réellement voler de leurs propres ailes et affronter la concurrence mondiale sur la base de leurs propres investissements de R&D.

Cette politique colbertiste — ce que j'ai appelé la stratégie de l'arsenal — est d'un autre âge parce que les innovations liées aux nouvelles technologies n'ont pas pour foyer principal les grandes entreprises industrielles. Quelles sont, depuis 20 ans, les innovations les plus importantes par leur chiffre d'affaires autant que par leurs répercussions dans toutes les structures sociales ? Internet et le téléphone portable. Internet est certes né des besoins et des programmes du Pentagone, mais c'est au CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire), foyer de la coopération internationale dans le domaine des recherches fondamentales sur la structure de la matière, que le système a trouvé les formules qui en ont assuré le succès dans le secteur civil. Et c'est une entreprise privée, Nokia, issue de la Fédération finlandaise du bois et du papier, qui a été la pionnière du téléphone portable, après avoir pris conscience de l'épuisement de ses ressources traditionnelles, mis en route des laboratoires consacrés aux composants de l'électronique et s'être spécialisée dans les écrans plats de télévision.

Si les grandes entreprises n'ont pas d'activités autonomes de R&D à la mesure de leurs marchés, tant pis pour elles ! C'est pourtant ces grandes entreprises que l'État n'a pas cessé de subventionner en France, avec les succès que l'on connaît dans la durée, de Bull à Rhodia et Alstom. Et quand il a cherché à stimuler des *start-ups* dans le domaine des biotechnologies, les mesures ont été d'esprit si remarquablement bureaucratique, éloigné des considérations et des objectifs du marché, que l'on en compte aujourd'hui bien peu qui soient capables de résister à la concurrence.

En revanche, les petites et moyennes entreprises (PME), dont les recherches sont la source des innovations d'aujourd'hui et de demain, ont constamment été les parents pauvres du soutien public. Elles pourraient être soutenues en priorité grâce non pas à un allègement d'impôt, mais à la suppression totale de tout impôt pendant 10 ans, en fonction de l'ampleur de leur effort de recherche — c'est bien le moyen public le plus cohérent, avec les sociétés privées de capital-risque, d'inciter à la création de *start-ups*¹⁴. Bercy croit peut-

14. Quitte, bien entendu, à ce que les *start-ups* et PME innovatrices soient rachetées par les grandes entreprises, seules capables d'en étendre le marché à l'exportation. Voir MUSTAR Philippe, PENAN Hervé. *Encyclopédie de l'innovation*. Paris : Economica, 2003.

être se priver ainsi de ressources dans le court terme, mais c'est bien à moyen terme le petit nombre de ces entreprises couronnées de succès qui compensera, plus que largement, le manque à gagner provisoire des impôts :

À voir les mesures prises par les États-Unis ou le Japon depuis plus d'un quart de siècle pour stimuler l'innovation des entreprises, il est clair qu'il s'agit moins de politiques industrielles que de politiques technologiques associées à la vision d'un marché international mondialisé, et si les mesures fiscales indirectes y jouent un rôle déterminant, ces politiques ne peuvent pas être dissociées des mesures à long terme portant sur l'éducation : les problèmes de culture, d'éducation et de formation techniques sont le fondement et, pour tout dire, le préalable numéro un d'une politique technologique. Comme le montrait Richard Nelson dès 1984, dans une comparaison entre cinq pays où la France apparaissait déjà comme le pays le moins bien armé pour affronter les batailles *high-tech* à venir, les pays qui aspirent au *leadership* dans les industries de haute technologie devraient avant tout investir dans l'éducation technique et soutenir la croissance économique par le biais de politiques et d'institutions adaptées : « Un danger possible de la rhétorique récente sur l'importance des industries à haute technologie, concluait R. Nelson, est qu'elle peut détourner l'attention de ces domaines politiques plus larges ¹⁵. »

Les rapports plaidant cette cause en France n'ont pas manqué depuis plus d'un quart de siècle, mais ici il faut bien constater et déplorer que, venant des milieux universitaires (les économistes et sociologues de l'innovation inspirés par Schumpeter, Schmookler, Mansfield, Freeman, Rosenberg, Nelson, Kranzberg, etc.), ils n'inspirent d'aucune façon les décideurs comme c'est le cas en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Japon et à plus forte raison aux États-Unis. Par exemple, on a appris au mois de mars dernier que le président de la République a réuni trois économistes pour s'informer sur les conditions d'une politique de l'innovation ! On peut se demander d'où vient ce manque de vigilance politique à l'égard de l'économie du changement technique dont « l'hétérodoxie » semble rebuter les conseillers du pouvoir, mais je crains personnellement qu'il ne tienne plus simplement au fait qu'en France, les rapports venus des milieux universitaires n'ont jamais le même poids d'influence que celui qu'ils ont effectivement dans d'autres pays. Suspicion ou rejet, dédain une fois de plus ou filtrage des conseillers énarques et polytechniciens qui, par définition, détiennent le savoir saint-simonien de l'action, je ne sais, mais cela demeure un vrai et plus qu'attrayant sujet de recherche en sciences sociales.

Je ne connais pas de meilleur contre-exemple que le rapport demandé par le gouvernement américain à l'équipe menée par Lewis Branscomb à l'uni-

15. NELSON Richard. *High Technology Policies. A Five Nations Comparison*. Washington / Londres : American Enterprise Institute, 1984, p. 67 (Allemagne, États-Unis, France, Japon, Grande-Bretagne).

versité Harvard (un rapport bien entendu ignoré en France), dont les conclusions « non partisans », c'est-à-dire conçues pour inspirer l'action d'une majorité républicaine aussi bien que démocrate, ont été prises et suivies d'effets à la lettre par l'administration aussi bien Bush Jr. que Clinton ¹⁶. La question posée en 1993 était de savoir quels changements post-guerre froide devaient être introduits dans la politique technologique des États-Unis pour légitimer les investissements publics dans les activités de R&D publiques et privées destinées à accroître le taux d'innovation. Face à un effort de R&D dont le gouvernement n'est plus le premier client, le rapport donna lieu à un large débat sur le point de savoir comment et pourquoi l'État fédéral avait des raisons d'intervenir dans ce domaine. Le résultat, peu surprenant malgré l'idéologie libérale qui se méfie de l'interventionnisme public, consista en une mobilisation et une restructuration des efforts dignes des débuts de la guerre froide, qui se sont mises en route, il faut le souligner, bien avant le 11 septembre 2001 et qui expliquent en grande partie, à mes yeux, le coup d'accélération que l'économie américaine a connu depuis, indépendamment de l'accroissement considérable des investissements dans la R&D militaire au lendemain du 11 septembre.

Un Conseil national pour l'économie, placé sur le même plan que le Conseil de sécurité nationale, fut créé la même année, dont on n'a pas perçu en France la véritable vocation : « alerter sur la mise en œuvre de nouvelles mesures à adopter et offrir un forum pour la coordination de la politique technologique [je souligne] avec les politiques fiscales, commerciales, de régulation, de développement et tous autres facteurs économiques ». Autant dire que la politique technologique n'est pas moins essentielle aux objectifs stratégiques de défense qu'à la politique économique : les trois vont de concert, et c'est leur coordination qui est la clef de voûte de toute politique de recherche.

La longue série de recommandations du rapport Branscomb revenait à renouveler l'esprit, les procédures et les modalités d'intervention de l'État fédéral : défense du partenariat public-privé, soutien de la recherche technologique de base, accès facilité aux vieilles et nouvelles technologies, accueil des laboratoires étrangers, etc. C'était souligner qu'une politique de recherche et d'innovation déborde le seul territoire de la R&D, est l'instrument même des ambitions economico-stratégiques, suppose de nouveaux moyens d'in-

16. Le rapport a donné lieu à un gros livre : BRANSCOMB Lewis M., KELLER James H. (sous la dir. de). *Investing in Innovation: Creating a Research and Innovation Policy That Works*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, 1998. Il vaut la peine de souligner aussi combien la mobilité des compétences, du gouvernement à l'entreprise et à l'université, est autrement plus grande et surtout légitime qu'en France : L. Branscomb a commencé sa carrière au département de l'Industrie, est devenu directeur de recherche d'IBM, puis professeur à Harvard, tout en demeurant membre de plusieurs commissions gouvernementales, dont le Collège des conseillers scientifiques du président (PSAC). Après d'autres, Francis Mer a fait les frais de cette impossibilité bien française, dans laquelle se trouve la société civile, de prendre directement part aux décisions politiques.

formation de la part du gouvernement sur les besoins des services et de l'industrie, identifie tout un éventail de stimulants fiscaux et la mise au point d'une « feuille de route technologique » (« une articulation consensuelle sur une vision scientifiquement informée des technologies attractives de demain »), conçue sur le modèle du programme fédéral SEMI/SEMATECH, qui a joué un rôle déterminant dans le nouvel essor des industries américaines de l'information et de la communication.

C'est dans ce contexte qu'une formulation nouvelle de la politique française de la science et de la technologie devrait repenser les structures des établissements publics de recherche, la formation et le recrutement des jeunes chercheurs, la nature et le fonctionnement des universités, les modalités de soutien direct de la recherche fondamentale, et les procédures de soutien direct et indirect du secteur privé de la R&D — vaste programme, comme aurait dit le général de Gaulle ! Mais, bien sûr, instituer résolument une formation professionnelle et technique généralisée au niveau du second degré, ne plus faire du bachot le droit universel à encombrer l'enseignement supérieur, proposer la création de collèges universitaires offrant des enseignements propédeutiques qui permettent aux étudiants de s'orienter et de mesurer leurs forces et leurs capacités avant de s'exposer à une formation supérieure, instituer l'année sabbatique pour tous les enseignants et, dans le domaine industriel, développer une politique systématique de partenariat public-privé et d'incitation fiscale plutôt que d'interventionnisme tous azimuts, ce serait une révolution de mœurs politiques autant que de société, et la fin de bien des idées reçues et prétentions diffusées par les élites françaises.

Certes, où sont les ressources budgétaires — c'est-à-dire la seule preuve d'une vision d'avenir qui changerait la donne — pour financer un programme de réformes aussi ambitieux ? Et où sont donc, à gauche comme à droite, les hommes politiques capables de les préparer en dégageant les moyens indispensables, de les proposer, de les faire accepter par une opinion publique à qui l'on a fait croire — et qui a trop tendance elle-même à croire — que l'égalité des chances est assurée par des institutions, des enseignants, des étudiants, des élèves et des manuels soumis sur le plan national au même et seul « moule républicain » ? S'il faut rêver dans le nouveau contexte économico-stratégique d'un Mendès France ou d'un de Gaulle associant volonté, vision, imagination dans la définition d'une politique d'avenir, et d'une V^e ou VI^e République armée et résolue pour la mettre en œuvre, rêvons...

Derniers articles de *Futuribles* sur la recherche

BARRÉ Rémi

« Recherche publique : le grand gâchis. À propos de l'ouvrage d'Olivier Postel-Vinay, *Le Grand Gâchis. Splendeur et misère de la recherche française* »

N° 284, mars 2003, pp. 55-63

BONNAURE Pierre

« Heurs et malheurs de la recherche »

N° 292, décembre 2003, pp. 43-54

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN

« La politique de recherche, vue de 1964. Extrait des *Réflexions pour 1985* »

N° 296, janvier 2004, pp. 79-82

JOLY Pierre-Benoît,

HERVIEU Bertrand

« La marchandisation du vivant. Pour une mutualisation des recherches en génomique »

N° 292, décembre 2003, pp. 5-29

futuribles
analyse et prospective

La marchandisation du vivant

Heurs et malheurs de la recherche

Aux origines de la laïcité

DÉCEMBRE 2003 - NUMÉRO 292

SKOLNIKOFF Eugene B.

« Recherche et défense aux États-Unis. Les valeurs traditionnelles survivront-elles ? »

N° 281, décembre 2002, pp. 25-38

Chaque numéro est vendu au prix de 12 euros.

Abonnement - Commande

À retourner à *Futuribles* - 55, rue de Varenne - 75007 Paris - France
Tél 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • revue@futuribles.com • www.futuribles.com

Je commande exemplaire(s) du n°
..... exemplaire(s) du n°

au prix de 12 € l'ex., France 13 €, autres pays
(port inclus dans le prix)

Je m'abonne à *Futuribles* pour un an (11 n°)

France 110 € (étudiants 55 € sur justificatif)

Autres pays/DOM TOM 115 € (étudiants 63 €)

Je règle € par

chèque à l'ordre de *Futuribles*

carte Visa carte American Express

N°

Exp. fin

Nom

Titre

Organisation

Adresse

Tél

Date

Signature

Benjamin Delannoy ¹

Espérer en l'avenir

À PROPOS DE L'OUVRAGE DE JEAN-CLAUDE
GUILLEBAUD, *LE GOÛT DE L'AVENIR* ²

Benjamin Delannoy analyse ici le dernier livre de l'essayiste Jean-Claude Guillebaud, Le Goût de l'avenir. Comme dans ses précédents ouvrages, celui-ci creuse la question de l'avenir et de la capacité des hommes à y faire face, à le maîtriser voire à l'orienter.

Cette fois, Jean-Claude Guillebaud alerte le lecteur sur les nombreux changements à l'œuvre dans nos sociétés modernes, qui sont en train de déposséder les individus des moyens d'action sur leur destin, en particulier parce que ceux-ci tendent à désertier l'histoire, à céder au fatalisme ambiant... Refusant un tel fatalisme et un tel abandon des clefs de l'avenir, l'auteur en appelle à retrouver « le goût de l'avenir », à penser autrement les grandes contradictions contemporaines : transgression versus limite, lien versus autonomie, transparence versus intériorité, innocence versus culpabilité, corps versus esprit, ou encore croyance versus savoir. Benjamin Delannoy décrypte, dans cet article, les voies explorées par Jean-Claude Guillebaud, joignant sa voix à celle de l'auteur pour que nos sociétés modernes reprennent espoir en l'avenir.

S.D.

« **L**a politique, c'est le goût de l'avenir. » Voici le « parti pris » liminaire, d'inspiration wébérienne, que revendique Jean-Claude Guillebaud dans son nouvel essai, par lequel il entend se dresser

contre la tendance contemporaine au « fatalisme désenchanté » et à la condamnation — aujourd'hui convenue — de toute forme de volontarisme. L'auteur nous invite tout d'abord, dans son avertissement, à

1. Journaliste indépendant.

2. Paris : Seuil, 2003, 360 p.

réaliser que cette posture requiert la compréhension de trois idées majeures.

La première est celle qu'il a développée dans son précédent ouvrage *Le Principe d'humanité*³ : il faut prendre conscience de la conjonction de trois révolutions contemporaines extraordinaires, subreptices et que l'on persiste à concevoir séparément : la révolution économique — qui fait triompher le marché —, la révolution numérique — qui ouvre un nouveau continent virtuel — et la révolution génétique, elle-même incommensurable avec les deux précédentes en ce qui concerne notre rapport à la vie.

La deuxième idée est le « rejet de la nostalgie durablement peureuse », c'est-à-dire la double inclination à la crainte de ce qui va survenir et à la nostalgie de ce qui était — mais les rejeter ne signifie pas qu'il ne faille pas pour autant les prendre au sérieux.

La troisième idée, qui découle des deux précédentes, est que, face aux changements *de facto* angoissants, « il faut essayer de penser autrement », de se défaire des catégories superficielles et éculées pour leur substituer un affranchissement des frontières intellectuelles. En trois mots : « pêcher plus profond ».

Ambitieux dessein, dont plus d'un lecteur souhaiterait la clef... Mais il

n'est pas dans l'intention de J.-C. Guillebaud de nous donner une clef univoque, bien au contraire. En ceci il ne déroge pas à son attachement à l'humanisme critique des lumières, lequel se défend d'hypothéquer l'avenir en prescrivant des « solutions » univoques et définitives aux problèmes de nos sociétés. Il s'attache en revanche à nous éclairer sur les travers liberticides qui les émaillent, et à suggérer des voies, des « chemins » à travers les « oppositions » majeures auxquelles s'alimente le désarroi contemporain.



Que faire de la question du mal ?

La première partie de l'ouvrage est une sorte d'inventaire de ce désarroi. Jean-Claude Guillebaud suggère qu'il repose sur notre incapacité à appréhender le mal, alors même que celui-ci nous semble revenir en force aujourd'hui — nota-

tamment lorsque l'on considère le 11 septembre 2001 et ses suites guerrières irréfléchies. La pensée contemporaine se trouve démunie face à la question du mal, tant et si bien, note l'auteur, que c'est souvent, *in fine*, à l'institution judiciaire de dire le bien et le mal. Dans nos sociétés démocratiques, la définition du mal n'est plus l'affaire de tous mais de chacun, au point que l'on est toujours à la marge du relativisme. Il y aurait là comme un « dysfonctionnement

3. Paris : Seuil, 2001. Voir DELANNOY Benjamin. « Où va l'humanité ? À propos de l'ouvrage de Jean-Claude Guillebaud, *Le Principe d'humanité* ». *Futuribles*, n° 271, janvier 2002, pp. 49-60.

dans la production du symbolique », c'est-à-dire de l'imaginaire dont tout groupe humain a besoin pour s'instituer en « société ». Refusant de prescrire un « bien » suspect de partialité dangereuse, l'on se retrouve désemparé lorsqu'il s'agit de définir ou de lutter contre le « mal ». Bien et mal sont donc les objets d'une « négociation infinie et mouvante », et c'est précisément cette crise qui fonde notre autonomie.

Le problème, remarque l'essayiste, c'est qu'à l'affaïssement des certitudes correspond non pas « le bel attermoiement de la tolérance mais la raideur insensée des postures exterminatrices ». Alors que l'époque ne veut, ni ne sait plus penser le bien ni le mal, elle les désigne pourtant incessamment, et l'on assiste du coup au règne du dualisme caricatural et de l'injonction binaire. Cette intolérance archaïque prend la forme d'une diabolisation de l'ennemi, détour commode pour que ce dernier n'apparaisse finalement plus comme appartenant vraiment à la communauté des hommes (comme en atteste le renouveau de la justification de la torture).

Cet esprit de croisade, ce retour d'une pensée dualiste réductrice ne sont pas seulement liés à l'hypermédiatisation qui a vu le jour après le 11 septembre ni aux seuls travers du néoconservatisme américain. Jean-Claude Guillebaud note en effet que les démocraties, pour partir en guerre, s'efforcent de « construire une figure du mal » ; les effets pervers — notamment autocontradic-

toires — d'une telle lecture moralisatrice des conflits et de l'histoire sont évidents. Et puis il est loisible de noter que « la renonciation volontaire à toute normativité venue d'en haut dispense trop souvent la société démocratique de s'expliquer sur ses propres présupposés, qu'elle tient pour tacitement admis ».

La pensée démocratique exclut ses ennemis parce qu'elle les dit déraisonnables — ceux-ci sont dès lors assimilés à des « fous furieux », voire « purement et simplement au mal ». On notera au passage le paradoxe de l'exaltation quotidienne de la différence, qui côtoie dans le même temps sa criminalisation. Toute l'étrangeté de ce néomanichéisme réside dans le fait qu'il emprunte à l'adversaire ses propres armes ; « le fanatisme du bien devient le frère jumeau du fanatisme du mal ». Les règles du spectacle, de la médiatisation, mais aussi de l'économisme, contribuent à ce schématisme simplificateur. « Le médiatique, l'économique, le numérique [...] ont en commun d'être tous les trois réducteurs. »

Mais pourquoi un tel néomanichéisme ? C'est que celui-ci procure un confort mental et garantit une configuration routinière et rassurante. Contre ceci existent pourtant certaines démarches (en particulier transdisciplinaires) et certains penseurs, qui essaient d'échapper au « dualisme bêtifiant » et cherchent des passages « entre les banquises ». Comme y insistait Hugues de Jovenel dans son éditorial de février 2004⁴, « nous devons faire le deuil

4. JOUVENEL Hugues (de). « Pourquoi la prospective ? » *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 3-4. Voir aussi le forum de Pierre F. GONOD, faisant suite à cet éditorial : « Quelle prospective ? » *Futuribles*, n° 296, avril 2004, pp. 71-78 (NDLR).

des clichés d'autrefois et inventer de nouveaux repères ».

Tracer des voies parmi les antagonismes contemporains

Les défis qui se présentent à nous ont changé et le manichéisme de courte vue ne saurait nous aider à les affronter. Il s'agit d'abord d'identifier précisément ces défis. Jean-Claude Guillebaud évoque à cet égard les propos de la théologienne Lytta Basset, qui allègue que le contraire du mal n'est pas le bien mais le sens ; par-là il semblerait possible de lutter contre le mal « sans avoir à subir la pesanteur d'un "bien" dont nous ne supportons plus l'autorité ». L'auteur suggère que cette quête de sens peut se frayer un chemin à travers six oppositions majeures qui incommode sévèrement notre modernité.

La plus explosive, remarque J.-C. Guillebaud, est sans doute celle qui oppose limite et transgression — ou encore « mesure » et *hubris*. Les sociétés contemporaines ont tout l'air d'être schizoéphrènes à cet égard : alors que la transgression est aujourd'hui constamment exaltée, l'absence de règles est quotidiennement déplorée. Il y a là comme une tension de la modernité : entre la limite, nécessaire au processus d'humanisation, et la transgression qu'exige l'individuation (contre les conventions, les règles hétéronomes...). L'auteur rappelle à ce propos que c'est bien dans l'absence de limite que réside le principe du totalitarisme, ce qui pose problème lorsque l'on considère nos sociétés démo-

cratiques, spécialement occupées à débusquer l'obscurantisme archaïque et liberticide derrière toute forme de règle commune. Comment donc réconcilier le besoin de normes et celui, symétrique, de leur transgression ? Avec des accents kantien et fichtéens, J.-C. Guillebaud note que la dernière limite de l'*hubris* est sans doute à trouver dans la présence de l'autre. Par où l'idée de limite se confondrait avec celle de lien.

Le lien et l'autonomie sont précisément les termes de la seconde opposition développée par l'auteur. À nouveau, alors que nous exaltons « la conquête enfin parachevée de l'autonomie individuelle », nous déplorons « simultanément la fameuse déchirure du lien social qui en résulte ». Corrélativement, un troisième discours célèbre « tout ce qui ressemble à un lien de substitution » (*rave-parties*, grands rassemblements sportifs, etc.). « Autonomie, solitude, nostalgie fusionnelle » : voici les trois dispositions qui forment, note J.-C. Guillebaud, les trois sommets d'un triangle à l'intérieur duquel nous nous trouvons. Échapper à leur contradiction n'est pas chose aisée, comme en témoignent les diverses « fausses sorties » décrites par l'auteur : peur de l'autre comme succédané au lien social ; conformisme et « prurit d'imitation » comme illusion de sortie de la solitude ; ou encore tribalisme urbain — lequel ressemble à une nostalgie inquiétante de l'avant-modernité. On est encore loin d'avoir les outils pour penser l'irrésistible déliaison qui est aujourd'hui en cours.

Troisième tension examinée : celle qui existe entre transparence et inté-

riorité. Il y a en effet comme une compétition vers la transparence aujourd'hui, voire même un immense nouveau marché pour l'aveu, dont rend bien compte l'appareil médiatique. Il fut pourtant un temps, pas si lointain, où l'on se félicitait d'avoir enfin conquis l'intimité, consentie par les sociétés démocratiques, au contraire des sociétés d'Ancien Régime ou totalitaires qui l'ignoraient superbement ou la violaient continuellement. Mais désormais, le secret serait une valeur archaïque et la transparence, en toutes matières, un impératif. Jean-Claude Guillebaud relève le rôle joué par les théories cybernétiques, qui ont développé un modèle anthropologique inquiétant en postulant un homme sans intérieur, « l'*homo communicans*, être de réaction et de rétroaction ». Ce modèle, qui exerce une sorte de « despotisme doux », porte en lui le renoncement au politique. La négation structuraliste du sujet puisera à cette source. La révolution informatique rend orwellienne cette version de l'homme sans intérieur, hétéronome, prévisible. Aussi, nous réalisons aujourd'hui qu'un minimum d'intériorité est nécessaire à l'être humain, car elle garantit l'existence de la subjectivité ; « elle seule autorise la persistance [...] d'un noyau dur de convictions non négociables ».

Un quatrième chemin — très étroit — est à trouver entre innocence et culpabilité. La modernité peut être perçue comme la « lente conquête de l'innocence individuelle contre les culpabilités du passé » et, aujourd'hui encore, on est frappé par l'omniprésence du discours de déculpabilisation. Mais il faut garder à l'esprit l'expérience totalitaire qui,

en faisant croire que l'on échappe à l'expérience du mal, encourage à le combattre au-dehors, invite, quel qu'en soit le prix, à le trouver à l'extérieur. « L'idéologie de l'innocence est une folie », constate l'essayiste. L'alternative principale, illustrée par les positions respectives d'Augustin et de Pélagé, s'avère donc celle de l'intériorité ou de l'extériorité du mal. L'auteur note d'ailleurs comment l'Amérique oscille toujours entre l'innocence cruelle et la culpabilité tourmentée. Nous sommes aujourd'hui face à une tendance à l'externalisation du mal doublée d'un penchant à adopter le lieu stratégique de la victime. Considérant ces dérobades équivoques, J.-C. Guillebaud rappelle que, s'il ne s'agit pas de renouer avec les remords du passé, il importe de ne pas idéologiser l'innocence.

Entre corps et esprit réside une autre opposition contemporaine. On sait à quel point l'élection de la chair est l'aboutissement d'un immense retournement, après les mortifications dépréciatives longtemps supposées nécessaires à l'ascendant de l'esprit. Objet d'une sollicitude sans précédent, le corps ne doit plus souffrir, il doit rester jeune, être exempt d'atteinte à son intégrité et n'être plus contraint dans ses pulsions. Et pourtant... Corrélativement, il est frappant d'observer que cette glorification du corps a pour condition nécessaire sa perfection. À l'amour du corps correspond en effet une haine du « corporel » (odeurs, sécrétions, disgrâces...). Ceci va de pair avec la mainmise du « corps représenté » sur le « corps vécu ». Signe d'une vaste mutation anthropologique, la réhabilitation du corps bute donc

désormais sur des processus de déréalisation dont on trouve des corollaires tous azimuts — biologie, nanotechnologies, etc. Une nouvelle tension entre corps et esprit se fait jour, dont les anciennes catégories ne peuvent plus rendre compte.

Dernière opposition enfin : entre savoir et croyance. Sortis désenchantés du XX^e siècle (parce que les totalitarismes ont trahi le progrès), nous nous défions désormais du « croire », sachant que la croyance est source possible de violence. Mais en n'acceptant plus (à juste titre) qu'une croyance collective vienne nous dispenser de penser, nous devons du coup faire face à une grande indétermination, ce à quoi répugnent les sociétés humaines. La démocratie, ce « lieu vide », continue d'être hantée par « la volonté — désespérée — de restauration de l'Un ». Il faut symétriquement, insiste l'auteur, mettre en garde contre les dangers du relativisme, lequel revient à détruire l'idée de culture et à dénier tout lien, tout espace moralement partagé. Le scepticisme radical, qui aboutit au nihilisme, est selon J.-C. Guillebaud une affectation désinvolte et irresponsable. Il insiste du reste sur le fait que l'on confond bien souvent croire et savoir — ainsi, le discours libéral est, à l'évidence, bien plus religieux qu'il ne le pense. S'il y a des risques avérés à conjurer raison et foi, il n'en demeure pas moins que celles-ci sont complémentaires, en dépit du divorce belliqueux qui les oppose traditionnellement. Les croyances nous sont nécessaires, à supposer qu'elles soient tempérées par un rigoureux principe de tolérance. À cet égard, J.-C. Guillebaud emprunte l'image suivante à Bruno

Étienne : « L'homme contemporain doit réapprendre à être dissident de la raison au nom de la foi et dissident de la foi au nom de la raison. » La question ultime demeure : quelle foi ? L'auteur convoite en l'espèce une croyance qu'il appelle « diasporique », *i.e.* qui embarquerait le doute dans son cheminement.

Oser choisir l'avenir

L'homme de la modernité est sans passé et sans avenir, il s'abandonne au présent immédiat. Ce qui ne va pas sans grands périls. Il est plus que temps désormais, selon J.-C. Guillebaud, de sortir du deuil du projet, de réhabiter enfin l'histoire. Exhortation dont les lecteurs de *Futuribles* sont familiers... On ne saurait en effet se résoudre à laisser l'histoire en pâture aux puissants qui voudraient que l'on se soumette à l'ordre apparent des choses.

Afin d'examiner cette tentation de l'abdication de l'avenir, l'auteur entend appréhender le « symptôme » que constitue le nouveau « retour » de Nietzsche. Sans prétendre épuiser l'œuvre multiforme et gigantesque du philosophe, J.-C. Guillebaud montre ce que ses relectures hâtives contemporaines peuvent avoir de biaisé voire, hors contexte, de dangereux. On oublie trop souvent les paragraphes où Nietzsche disqualifie le volontarisme démocratique, verse dans le délire eugéniste de l'époque ou exalte la violence. L'auteur souligne que son antiégalitarisme et son oubli de la souffrance prennent un relief particulier aujourd'hui, dans un contexte de retour de l'inégalité. On ne saurait assurément lire Nietzsche comme si rien ne

s'était passé depuis la fin du XIX^e siècle. Le plus dommageable, selon l'essayiste, est que l'amour du destin (*amor fati*) nietzschéen, tel qu'il est aujourd'hui célébré, revient en fait à souscrire sans autre examen à l'idéologie dominante. Jean-Claude Guillebaud pose à cet égard la question rhétorique : « Certaines affectations du "politiquement correct" nietzschéen ne déguisent-elles pas en rébellion gratifiante un frileux consentement à l'ordre des choses ? »

Il faut donc relire Nietzsche et, en particulier, réaliser à quel point l'improbable « nietzschéisme de gauche » échoue à considérer la « connivence conflictuelle » qui existe entre Nietzsche et le christianisme subversif et anticonservateur. Les relectures néochrétiennes (notamment celle de René Girard) permettent en effet de situer « le lieu exact de l'opposition, irréductible [...] entre la vision mythologique, fondée sur le point de vue des persécuteurs, et le souci biblique des victimes. Elles permettent [...] de mieux comprendre la véritable signification du choix à faire entre l'*amor fati*, qui induit un consentement au monde, et la conviction — tenace — qu'un autre monde est possible. » On devine où va la préférence de l'auteur...

Afin de ne plus désertier l'avenir, J.-C. Guillebaud propose de repenser le religieux. Il s'agit de rompre avec le deuil du projet qu'a pu signifier la méfiance à l'égard des pensées téléologiques, de refuser le discours de l'impuissance. Aucune réflexion sur l'avenir du monde ne saurait, selon lui, faire l'impasse sur le fait religieux, surtout lorsque l'on

prend acte du fait qu'une nouvelle foi religieuse est aujourd'hui au service de la violence, tandis que s'installe une religiosité archaïque, celle de l'argent, de la Bourse, des médias...

S'il y a une certaine exagération dans la dénonciation récurrente et univoque de la religion comme facteur de guerres et de cruauté, il faut bien reconnaître le passé chrétien « de terreur et de sang », de même que la collusion originelle de l'islam avec la violence. Il importe donc, selon J.-C. Guillebaud, d'en revenir aux sources afin d'ouvrir un chemin vers la liberté. Cela ne va pas sans risque (en particulier celui d'une archaïsation de la foi), mais pourrait permettre une relecture critique des textes fondateurs de nos cultures. Repenser le religieux, ce n'est donc pas restaurer la religion. Du reste, le paradoxe du judéo-christianisme, en crise alors que ses valeurs triomphent sous une forme laïque dans la modernité, montre que ni le judaïsme ni le catholicisme ne peuvent plus apparaître comme des instances organisatrices.

Ce pourrait être une chance : celle de ne plus confondre foi et religion, de sorte qu'aucune religion ne puisse se dire exclusive des autres. La situation actuelle serait favorable à un affermissement de la foi qui rend imaginable « l'enrichissement réciproque grâce à (et non pas malgré) une différence clairement affichée ». L'auteur remarque d'ailleurs que l'on a tendance à ignorer la qualité du dialogue interreligieux qui s'instaure aujourd'hui en dépit de la médiatisation funeste des supposées « guerres de religion » ; dialogue dans lequel « le bénéfice est toujours

réci-proque ». Et J.-C. Guillebaud d'ajouter : « L'irréductible différence du vis-à-vis m'est bien plus que "supportable" puisque, en définitive, il me permet d'exister. Il devient ainsi tout simplement logique de se réjouir que l'autre existe. »

Poursuivant sa réflexion sur la disparition du projet, l'auteur se demande pourquoi nos sociétés ont si volontiers, « avec un tel enthousiasme », investi le seul présent. Il rappelle qu'avec la fin du bloc communiste s'est fermé le cycle du mythe révolutionnaire ; par-là même, les sociétés ont rompu avec l'espérance. Le devenir et la politique ont disparu avec l'arrivée du désenchantement circonspect et méfiant à l'égard de l'optimisme manipulateur. C'est que les totalitarismes ont perverti l'espérance en justifiant les moyens par les fins, en une « légitimation anticipée de la violence ». Plus fondamentalement, ils sont sortis du « principe espérance » (Ernst Bloch) en présentant « l'histoire comme une marche vers l'utopie d'une société achevée, parfaite et, donc, délivrée *in fine* du devenir ».

Le problème est que désormais, en mal de nouvelle pensée, nous acceptons passivement l'idéologie de la mondialisation, qui exclut l'idée même de pensée et nous impose sa loi, en employant la « symbolique de l'inévitable » et en s'arrogeant le monopole du « réalisme ». Feu le projet, voici venu le temps des incantations économi-supersticieuses que l'on voudrait nous faire croire « scientifiques ». Il s'agit de « gérer » au jour le jour, de « s'adapter ». Au plan collectif, ceci revient, remarque l'auteur, à démissionner.

Afin de masquer cette disparition du projet, le politique s'emploie à toujours réclamer et promettre un « changement » à peu près vide de contenu. Et les aspirations à sortir de cette situation en sont souvent victimes : ainsi, « un mot passe-partout traduit ce besoin d'ouverture vers l'avenir : le mot "croissance". Sa répétition obsessionnelle fait songer à un tocsin dérisoire. La "croissance" peut-elle suffire à remplacer le projet, la promesse, l'espérance ? Poser la question, c'est y répondre. » Les lecteurs de *Futuribles* apprécieront cette remarque de bon sens.

Comment échapper à la fois à Charybde (le renoncement périlleux à l'espérance) et à Scylla (l'instrumentalisation totalitaire de l'espérance) ? Il s'agit pour J.-C. Guillebaud de « refonder l'espérance historique, mais sans pour autant sacraliser l'histoire ». Aussi, « contre la prétendue "fin de l'histoire" et contre la soumission désenchantée aux "processus" technoscientifiques et financiers, c'est notre rapport au temps qui est à reconstruire ».

*
**

Difficile de ne pas souscrire au diagnostic de J.-C. Guillebaud — sinon dans tous les détails, innombrables, du moins dans l'esprit. Il n'en demeure pas moins qu'espérer en un retour de l'espérance ne nous dit bien sûr pas comment inscrire cette orientation au sein de nos sociétés démocratiques. L'auteur travaille avec talent à nous convaincre de la nécessité de renouer avec le goût de l'avenir. Mais les chemins à travers les « oppositions » qui dé-

fient notre modernité sont encore, pour la plupart, à creuser ; en cela, le débroussaillage clairvoyant auquel s'adonne J.-C. Guillebaud a valeur programmatique.

Peut-être, pour redonner plus aisément le goût de l'avenir à nos contemporains, eût-il fallu rendre plus accessible le propos, réduire le nombre de développements, de référé-

rences, de renvois, de citations, voire de pages (qui font très sincèrement regretter qu'à nouveau, les éditions du Seuil n'aient pas jugé bon d'adjoindre un index à cet essai). Mais à trop schématiser une pensée, ne risque-t-on pas de verser dans les dévoiements précisément dénoncés par l'auteur : la souscription comode à l'empire des oppositions caricaturales et stériles ?

publicité

FUTURIBLES INTERNATIONAL

Tables rondes

> **Mardi 15 juin 2004** — « Service public. Une imposture ? », avec **Michel Brulé**, ancien président de l'Institut BVA, spécialiste des études d'opinion, et **Michel Drancourt**, économiste, coauteurs de *Service public. Sortir de l'imposture*. (Paris : Jean-Claude Lattès, février 2004).

> **Mardi 21 septembre 2004** — « Futuris : l'avenir du système français de recherche et d'innovation », avec **Jacques Lesourne**, président de Futuribles International, président du comité d'orientation de Futuris, et **Rémi Barré**, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), membre du comité d'orientation et de l'équipe projet de Futuris.

Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 50 euros sont demandés aux personnes non membres.

Vous pouvez recevoir les invitations aux tables rondes par courrier électronique, en nous communiquant vos nom et adresse électronique, le plus lisiblement possible, à l'adresse ci-dessous.

Inscriptions et renseignements : Laurence Faupin • Futuribles International
55, rue de Varenne • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail : forum@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com

CALENDRIER DE RENCONTRES PROSPECTIVES

2-4 juin 2004, Poitiers (France)

"FuturAllia 2004", 9^e forum international des partenariats d'entreprises.
Contact : Futurallia, 47 rue du Marché, BP 229, 86006 Poitiers cedex, France.
Tél. : 33 (0)5 49 60 35 60. Fax : 33 (0)5 49 60 35 51.
E-mail : info@futurallia.com. Site Internet : www.futurallia.com.

6-10 juin 2004, Lyon (France)

"Novatech' 2004", 5^e conférence internationale sur les techniques et stratégies durables pour la gestion des eaux urbaines par temps de pluie. Contact : Élodie Brelot, Cécile Zedde-Vallat, Novatech, Domaine scientifique de la Doua, bât. CEI, 66 bd Niels Bohr, BP 21-32, 69603 Villeurbanne cedex, France. Tél. : 33 (0)4 72 43 83 68. Fax : 33 (0)4 72 43 92 77. E-mail : novatech@graie.org. Site Internet : www.graie.org.

9 juin 2004, Paris (France)

"Énergies renouvelables : la France à l'heure des choix", colloque organisé par le SER (Syndicat des énergies renouvelables).
Contact : SER, fax : 33 (0)1 48 78 09 07. Site Internet : www.ser-fra.com.

9-10 juin 2004, Nantes (France)

"Les 50-65 ans : la génération pivot en France et en Europe", 2^e édition des Entretiens Seniorscopie. Contact : Annie Riguidel, 15, rue de Toul, 75012 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 40 04 98 24. E-mail : riguidel@club-internet.fr.

10 juin 2004, Issy-les-Moulineaux (France)

"Les nouveaux usages de l'électronique grand public dans notre vie quotidienne", forum Digital Life. Contact : Xavier Dalloz Consulting, site Internet : www.dalloz.com.

13-20 juin 2004, Cerisy-la-Salle (France)

"Les nouveaux régimes de la conception", Prospective VI. Contact : Centre culturel et international, 50210 Cerisy-la-Salle, France. Tél. : 33 (0)2 33 46 91 66. Fax : 33 (0)2 33 46 11 39. E-mail : info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr.

14-15 juin 2004, Tampere (Finlande)

"Towards Sustainable Futures, Tools and Strategies", conférence internationale sur le développement durable, organisée par le Finland Futures Research Centre.
Contact : site Internet : www.tukkk.fi/tutu/conference2004.

16-18 juin 2004, Besançon (France)

"Inégalités face au temps", biennale internationale du temps. Contact : Luc Gwiazdzinski et Jennifer Sassard, Maison du temps et de la mobilité, 7 rue Plumeré, 90000 Belfort, France. Tél. : 33 (0)3 84 90 17 00. Fax : 33 (0)3 84 90 17 01. E-mail : Jennifer.sassard@maisondutemps.asso.fr. Site Internet : www.maisondutemps.asso.fr.

1^{er}-2 juillet 2004, Budapest (Hongrie)

"Les nouvelles frontières de la protection sociale", 28^e rencontre Ipse (Institut de la protection sociale européenne). Contact : Ipse, 92 bd Magenta, 75010 Paris, France. Fax : 33 (0)1 40 36 07 65. E-mail : europesociale@euroipse.org.

Bruno Hérault ¹

Prévision et prospective publiques en Allemagne

« Quand il est urgent, c'est déjà trop tard » affirmait Talleyrand qui, ainsi, soulignait l'utilité de la veille et de l'anticipation au service de la décision et de l'action, veille et anticipation dont l'utilité est d'autant plus grande que le poids des dites décisions et actions est fondamental pour l'avenir de nos sociétés. Celles de l'État, même si ses marges de manœuvre tendent à diminuer sous le double effet de la mondialisation et de la décentralisation, en France, pèsent en l'espèce d'un poids particulièrement lourd, d'où la nécessité particulière pour lui de faire preuve de vigilance et de s'appuyer plus que tout autre sur des réflexions portant aussi bien sur l'avenir comme territoire à explorer (prévision et prospective) que sur l'avenir comme territoire à construire (projet).

On connaît les heurs et malheurs de ces démarches de réflexion prospective au sein de la sphère publique française. Mais que sait-on de la conduite de telles réflexions chez nos voisins : des structures, des procédures de réflexion prospective, des thèmes prioritaires sur lesquels elles portent, des liens qu'elles entretiennent avec les centres de décision publique ? Nous n'en savons pas grand-chose et, pourtant, aurions tout à gagner à mieux appréhender comment est organisée cette réflexion sur le moyen et le long terme dans différents pays.

Tel est l'objet de cet article de Bruno Hérault, « Prévision et prospective publiques en Allemagne », qui constitue le premier texte d'une série que nous publierons dans la revue Futuribles, série élaborée sous la responsabilité de Bruno Hérault ².

1. Chef de projet au Commissariat général du Plan (groupe Aleph) et membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

2. Nous tenons à remercier Bruno Hérault, le groupe Aleph et le Commissariat général du Plan, d'avoir bien voulu accepter de nous apporter leur soutien pour le lancement de cette série sur la prospective au sein et pour l'administration publique (NDLR).

Le benchmarking est à la mode. Formons l'espoir que nos lecteurs trouveront intérêt à cette série de reportages sur la manière dont sont conduites les réflexions prospectives au service des administrations publiques dans différents pays.

H.J.

En Allemagne, la dominance du monde universitaire et la faible tradition planificatrice ont toujours produit plus de « prévision » que de « prospective ». Par ailleurs, le caractère très décentralisé des institutions ne pouvait que limiter le développement d'une telle activité au niveau de l'État fédéral. Les réflexions sur le futur se sont néanmoins multipliées dans les années 1990, à la suite de la réunification. Cet événement historique a débouché sur une relance des grands programmes publics, au niveau central, et sur une demande corrélative d'anticipations, surtout en matière d'infrastructures, de transports, de politique industrielle, d'aménagement du territoire, de politique familiale, de recherche scientifique et technique. Plus récemment, le lancement de l'*Agenda 2010* a confirmé ce rôle moteur de l'échelon fédéral³.

L'Allemagne n'a pas d'institution équivalente au Commissariat général du Plan français, au Centraal Planbureau néerlandais ou au Bureau fédéral du Plan belge. Elle n'a pas non plus de procédure ou de dispositif de centralisation des fonctions réflexives et d'expertise stratégique. La réunification aurait pu être l'oc-

casione de la création d'un organisme similaire à la Délégation française à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Cela n'a pas été le cas et les problèmes rencontrés ont été traités par des commissions *ad hoc* et par des conseils scientifiques rattachés aux ministères. Ce pays se caractérise par un dispositif pluraliste d'organismes indépendants, situés à l'extérieur des structures gouvernementales, mais qui sont soutenus, financés et parfois même organisés par ces mêmes structures.

Le Conseil des cinq Sages

Le plus connu est le Conseil des cinq Sages (Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung, Bundesministerium für Wirtschaft, site Internet www.sachverstaendigenrat-wirtschaft.de). Il remplit des fonctions voisines de celles du Conseil d'analyse économique français (CAE), mais il en diffère par la taille (cinq experts seulement), par l'ancienneté (41 ans contre six) et par la méthode (la recherche du consensus plus que la confrontation des analyses). Il s'agit d'une instance académique

3. L'*Agenda 2010* a été présenté par le chancelier allemand Gerhard Schröder devant le Bundestag, le 14 mars 2003 ; il est disponible sous forme de brochure, voir site Internet www.bundesregierung.de/fr/Actualit-s-par-sujet/-,10997/Agenda-2010.htm (NDLR).

qui conseille le gouvernement et le Parlement sur les questions de politique économique.

Ce conseil a été instauré par la loi, en 1963, avec pour mandat d'évaluer périodiquement l'économie allemande dans sa globalité. Les cinq experts universitaires présentent chaque année au chancelier un rapport sur la « situation économique d'ensemble » et son « évolution prévisible », en mettant l'accent sur « les risques » qui se profilent et sur les possibilités de les maîtriser. Le rapport comporte un diagnostic, une partie consacrée à la prévision à court terme et des développements sur les enjeux futurs de politique publique. Le Conseil a aussi pour mission d'aider les *policy makers*, à tous les niveaux (local, régional, fédéral). Enfin, il lui est demandé d'aider le grand public à avoir « des informations fiables en matière économique ».

Le Conseil dispose d'une grande indépendance en ce qui concerne son fonctionnement et ses activités d'information. Ses membres ne sont ni cooptés ni élus, mais nommés par le pouvoir fédéral pour cinq ans. À cette occasion, on cherche à avoir une représentation équilibrée des approches théoriques qui s'expriment dans la sphère académique. Les services publics allemands (nationaux et régionaux) ont une obligation légale de coopération avec le Conseil pour l'aider à remplir son mandat. En interne, celui-ci dispose d'une équipe de neuf économistes. Il dispose également de l'assistance de l'office statistique fédéral (Wies-

baden) et d'un « bureau » chargé de compiler les sources, de préparer les sessions et d'éditer les rapports. Il bénéficie de petits crédits d'étude. Au total, ses moyens sont plutôt légers.

Les instituts de recherche économique

Autre source importante d'expertise, les prévisions des grands instituts de recherche et de conjoncture. Au nombre de cinq jusqu'à la réunification (IFO, IFW, DIW, HWWA, RWI), ils sont maintenant six avec l'IWH de Halle ⁴. Ces instituts économiques remplissent une fonction d'analyse et de conseil pour les pouvoirs publics. Ils sont parmi les organismes qui travaillent le plus directement, en Allemagne, pour le gouvernement fédéral et les *Länder*.

Ils sont très influents en matière de prévision conjoncturelle, nationale et internationale, mais on oublie trop souvent qu'ils ont aussi des activités importantes de documentation, d'information, de recherche, d'étude, de formation et d'animation. Deux fois par an, au printemps et à l'automne, les six instituts rendent compte collectivement de la situation du pays dans un rapport remis au ministère fédéral de l'Économie. Dans ce document, ils s'astreignent à dégager une vision commune et à dépasser leurs points de vue particuliers — qui peuvent être pourtant très différents. Le gouvernement fédéral les charge également, à tour de rôle, de remettre un rapport annuel sur l'évolution des structures écono-

4. Tous ces sigles sont développés dans la suite de l'article (NDLR).

miques, avec des éclairages spécifiques sur la compétitivité nationale et la conjoncture.

Tous ces rapports n'en restent pas au constat : ils émettent des jugements sur la politique économique menée par le gouvernement et la Bundesbank ; ils font aussi des recommandations et des propositions qui peuvent se révéler contraignantes pour les décideurs. En retour, ils permettent aux autorités de disposer, à intervalles réguliers, d'expertises approfondies, de qualité, dont la neutralité académique peut faire la légitimité aux yeux de l'opinion publique.

Leur démarche étant similaire et parallèle à celle du Conseil des cinq Sages, une certaine émulation s'est installée entre ces deux sources d'expertise. La sortie de leurs rapports respectifs est un moment attendu, leurs analyses étant largement comparées et commentées par les journalistes et les milieux socioprofessionnels.

Ces instituts, de statuts divers, dépendent assez directement de financements publics. Pour aller vite, on peut dire que 30 % à 35 % de leurs financements sont apportés par le *Land*, 10 % à 15 % par l'État fédéral (contrats de recherche passés avec les ministères), le reste provenant de commandes. Selon les cas, ils sont plus ou moins adossés à des universités. Quant à leurs liens avec les pouvoirs publics, ils varient en fonction de leur histoire et des demandes propres aux *Länder*.

L'IFO

L'Institut für Wirtschaftsforschung (IFO, Institut de recherche économique, site Internet www.ifo.de) est

situé à Munich. Il a été fondé en 1949 et regroupe aujourd'hui 170 personnes dont 90 chercheurs. Il travaille à la fois pour des commanditaires industriels, scientifiques et politiques. Il est réputé pour sa connaissance du marché du travail et des politiques sociales, pour ses analyses sectorielles et pour les enquêtes qu'il conduit auprès des entreprises. Capable de mener des recherches strictement académiques, il est aussi habitué à conseiller les *policy makers* et à accompagner les décideurs dans leurs projets. Son orientation politique est plutôt neutre, centriste.

Il est internationalement connu pour son baromètre conjoncturel (*IFO Index*), reposant sur des enquêtes mensuelles auprès de 7 000 entreprises (*IFO Business Survey*). Comme tous les autres instituts, il dispose d'un centre de documentation de grande qualité. Ses publications, nombreuses, sont diversifiées en fonction des publics.

L'IFW

L'Institut für Weltwirtschaft (IFW, Institut d'économie mondiale, de l'université de Kiel, site Internet www.uni-kiel.de/ifw/home.htm) a été fondé en 1914 et emploie 270 personnes. Il est particulièrement compétent pour ce qui touche à la division internationale du travail, à la répartition sectorielle et spatiale des marchandises et des services, à la localisation des facteurs de production, aux ressources énergétiques et environnementales, aux marchés de matières premières, aux politiques monétaires et fiscales, aux cycles économiques internationaux, etc. Une attention spécifique est por-

tée aux régulations institutionnelles, nationales comme internationales, et aux choix de politique publique.

Ses activités, dont l'orientation libérale est affirmée, se développent dans quatre grandes directions : conseil stratégique en politique économique ; diffusion d'informations, techniques ou « grand public » ; documentation (bibliothèque de 2,5 millions de références) ; recherche. Le département des recherches comporte plusieurs pôles : croissance et politique structurelle, population, environnement, énergie, pays en développement, économie internationale, conjoncture. Dans l'ensemble, l'IFW est centré sur l'analyse des tendances émergentes et des « nouveaux phénomènes économiques ».

Le DIW

Le Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung (DIW, site Internet www.diw.de) est installé à Berlin. Il a été fondé en 1925 et réunit 215 salariés dont 115 chercheurs. Ses subventions proviennent pour 25 % du *Land* de Berlin et pour 25 % du niveau fédéral. À ceci s'ajoutent des donations, des contributions de membres du conseil d'administration et des financements de commandes. Le budget 2001 s'élevait à 19,4 millions d'euros. Ses activités sont classiques : recherche académique ; études de conjoncture à court, moyen ou long terme ; conseil et aide à la décision publique ; projections et évaluations sectorielles ; documentation ; gestion de données ; information des décideurs et du public, etc.

D'inspiration plutôt keynésienne, d'orientation sociale-démocrate, ses

travaux sont répartis en sept départements de recherche : conjoncture ; économie mondiale ; État ; société d'information et concurrence ; innovation, industrie, services ; énergie, matières premières, transports, environnement ; études de profils socio-économiques. En outre, des groupes de travail thématiques sont régulièrement installés : « politique conjoncturelle », « politique sociale » et, pour citer des thèmes plus prospectifs, « nouvelles technologies de l'information et de la communication » et « nouvelle économie ». Ces dernières années, le DIW s'est particulièrement investi sur des sujets à la limite de l'économique et du politique : alignement de l'économie nationale sur l'économie mondiale, place de l'Allemagne dans l'Union européenne, conséquences de la réunification, relations économiques transfrontalières, scénarios de développement régional entre autres pour Berlin et le Brandebourg.

Les HWWA

Les Hamburgischen Welt-Wirtschafts-Archiv (HWWA, Archives d'économie mondiale de Hambourg, site Internet www.hwwa.de) ont été fondées en 1908. Leur mission actuelle consiste d'abord à fournir des informations sur le développement économique et social mondial. Comme les instituts précédents, elles associent diverses activités : recueil et traitement d'informations, bases de données informatisées (matières premières, migrations, États baltes, Asie, etc.), anticipation des tendances lourdes, conjonctures internationales et nationales (prix, matières premières), conseils aux décideurs politico-économiques, recherche acadé-

mique, base documentaire (1,2 million de volumes), information de publics variés, etc. Leur orientation politique est centrée.

Les thèmes et domaines d'investigation rejoignent ceux des autres instituts : division du travail inter-régionale et internationale, croissance des services, intégration européenne, mondialisation et globalisation, régulations institutionnelles et nouvelles règles commerciales, ordre monétaire et financier international, environnement, mobilité internationale des entreprises et des travailleurs, développement, etc.

Le RWI

Le Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung (RWI, site Internet www.rwi-essen.de) est installé à Essen, dans la Ruhr. Ses activités recoupent celles des instituts précédents, l'objectif principal étant d'apporter les connaissances de base nécessaires aux décideurs publics et privés. En complément, le RWI contribue à une compréhension générale des phénomènes économiques auprès d'un large public.

Ses principaux travaux concernent le développement économique, l'économie de l'environnement, les dépenses énergétiques, le développement régional, les modèles prévisionnistes et conjoncturels (58 branches prises en compte). Ses études prospectives ont principalement été associées aux problèmes de la Ruhr : acier, charbon, réindustrialisation, reconversions de secteurs et de sites.

L'IWH

L'Institut für Wirtschaftsforschung (IWH, www.iwh.uni-halle.de), à Halle,

est le « petit nouveau » des grands instituts allemands. Fondé en 1992, il compte 65 personnes et cinq départements de recherche : marché de l'emploi, conjoncture et croissance, Europe centrale et orientale, développement communal et régional, changement structurel. Comme ses grands frères, il fait de la prospective, de la prévision et de l'analyse de conjoncture. Par ses fonctions d'expertise et de conseil, il contribue aux décisions des acteurs publics et privés, qu'ils soient centraux ou locaux.

À l'origine, les transformations de l'économie est-allemande étaient le domaine de prédilection de l'IWH. Depuis la réunification, ses activités se sont étendues à d'autres sujets : développement européen, élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, convergence des espaces économiques, marché de l'emploi, « nouvelle économie », technologies de l'information et mondialisation, développement local, économie communale et articulation avec l'économie nationale, etc.

Autres instituts de recherche

Outre ces six instituts économiques, d'autres organismes méritent d'être cités pour leurs travaux — plus ou moins prospectifs — mobilisés par la décision publique, ou pour leurs contributions aux débats sur l'évolution des sociétés :

— L'institut de Wuppertal sur les questions environnementales (site Internet www.wupperinst.org).

— L'Institut der deutschen Wirtschaft (IW) à Cologne, proche du patronat (site Internet www.iwkoeln.de).

— Le Wirtschafts und Sozialwissenschaftliche Institut (WSI, site Internet www.bwl.uni-kiel.de), proche des partenaires sociaux, qui travaille surtout sur la répartition et l'évolution des revenus des salariés.

— L'Institut für Wirtschaft und Gesellschaft (IWG, site Internet www.iwg-bonn.de) de Bonn, d'inspiration libérale, qui mène des travaux sur les transformations globales de l'économie et de la société. Il hiérarchise les grands enjeux de demain et cherche, par ses conseils, à orienter les choix de politique publique dans le sens de l'économie de marché. Il s'intéresse plus particulièrement aux questions suivantes : « culture économique », « éthique du travail », marché du travail, développement socio-économique, tendances démographiques, migrations, revenus et consommation, sécurité sociale, logement et planification urbaine, finances publiques. L'IWG choisit de façon autonome ses sujets de réflexion ou bien répond à des commandes externes : ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche, Land de Brandebourg, fondation Bertelsmann, fédérations de branches industrielles, etc.

— La Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP, site Internet www.swp-berlin.org), auparavant à Ebenhausen et maintenant installée à Berlin, travaille sur les questions de politique internationale et de sécurité. Créée en 1962, elle compte 150 personnes, dont 50 chercheurs, ce qui en fait le plus grand institut de recherche de son domaine. La SWP conseille le Parlement, le gouvernement fédéral et tout autre acteur concerné par la politique étrangère allemande. Elle reçoit principalement ses finance-

ments du budget fédéral et comporte plusieurs services : intégration européenne, élargissement de l'Europe, Europe du Sud, sécurité européenne et atlantique, défense et contrôle des armements, Amériques, fédération de Russie et nouveaux États indépendants, Moyen-Orient et Afrique, Asie, enjeux globaux.

Fondations et structures universitaires

En Allemagne, de grandes entreprises développent d'intéressantes réflexions prospectives (Daimler-Chrysler, Deutsche Bank, Volkswagen, etc.). D'autres sont à l'origine de fondations, lesquelles confient à l'extérieur (souvent à des équipes universitaires) des exercices de réflexion et d'anticipation. Ces exercices répondent à leurs intérêts propres mais aussi à des fins d'utilité collective.

La fondation Bertelsmann (site Internet www.bertelsmann-stiftung.de) est la plus intéressante, du fait de l'importance de ses moyens et du large éventail de ses interventions. Créée en 1977, elle regroupe près de 250 employés, actifs sur 180 projets. Son budget dépasse les 60 millions d'euros. Elle se donne pour objectifs de « développer des idées et des solutions pour résoudre les problèmes de société », de « promouvoir la réforme sociale » par des innovations « issues de la recherche scientifique aussi bien que de l'expérience de praticiens ». Suivant l'orientation de son fondateur, Reinhard Mohn, elle considère que les principes de « l'entreprise privée peuvent conduire à une société plus humaine, plus durable et plus acceptable », et que

« chacun peut être un agent actif » du changement et du « progrès social ». On peut distinguer six grands domaines d'intervention de cette fondation : éducation, affaires économiques et sociales, santé, démocratie et société civile, relations internationales, culture.

Compte tenu de ses moyens, la fondation Bertelsmann est capable de mobiliser rapidement les meilleurs spécialistes de leur domaine, de leur octroyer de bonnes conditions de travail et, finalement, de sortir des travaux de réelle qualité. La fondation commence à travailler directement avec certains ministères et elle a déjà organisé plusieurs réflexions pour la Chancellerie. Enfin, au-delà de ses propres actions, elle finance largement — et donc oriente significativement — l'activité de nombreux organismes, tel le Centre pour la recherche en politique appliquée.

L'Allemagne étant un pays de grande tradition universitaire, de nombreux départements ou laboratoires produisent des études comportant une dimension prospective. Nombreux sont également ceux qui répondent à des commandes gouvernementales et dont les travaux contribuent à orienter les décisions publiques. Parmi ceux dédiés aux sciences sociales et économiques, on retiendra :

— Le Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung (MPIfG, institut Max Planck pour l'étude des sociétés, site Internet www.mpi-fg-koeln.mpg.de). À la charnière de la théorie et de l'action publique, ses travaux sur l'organisation et la gouvernance des sociétés modernes

sont réputés. Parmi les thèmes les plus orientés vers le futur, on notera : changements de rôles et de capacités des États face à l'intégration supranationale, imbrication des niveaux de gouvernement et prise de décision, négociation et coordination, politiques publiques et action collective, privatisation et dérégulation, autorités administratives indépendantes et « agencification », État et marchés, réseaux et hiérarchies, liens public-privé, légitimité et souveraineté, néocorporatisme et groupes d'intérêts, etc. Ces problématiques sont appliquées à des domaines divers, mais tous choisis pour leur « modernité politico-administrative » : bien-être et santé, infrastructures techniques, transports, médias, énergie, gouvernance européenne, etc.

— Le Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB, Centre berlinois de recherche en sciences sociales, site Internet www.wz-berlin.de). Il réunit 140 chercheurs qui travaillent sur les grandes évolutions des sociétés contemporaines : « axes de développement, problèmes d'adaptation et possibilités d'innovation des sociétés démocratiques modernes ». À travers des comparaisons internationales, l'accent est mis sur les capacités de pilotage et de régulation des institutions politiques et sociales. L'approche, toujours pluridisciplinaire, associe des sociologues, des politologues, des économistes et des juristes. Parmi les sujets récurrents, on retiendra : marché du travail, conditions de travail et organisations, emploi, technologie, changement social, institutions, marchés et développement des entreprises, etc.

Structures publiques de prospective

Fédéralisme oblige, l'Allemagne comporte de nombreuses sources publiques décentralisées de prospective. Ces 20 dernières années, « l'imbrication des politiques » (*politikverflechtung*) et le « fédéralisme coopératif » ont renforcé les marchandages entre autorités centrales et régionales, ces dernières utilisant toutes les stratégies possibles pour décrocher le maximum de subventions : la réalisation de diagnostics territoriaux et d'études prospectives fait partie de ces stratégies. Ainsi, plusieurs *Länder* ont installé des commissions, généralistes ou thématiques, de concertation sociale :

— création d'une « boîte à idées » au Schleswig-Holstein ;

— commission « Économie 2000 » du Bade-Wurtemberg ;

— Kommission für Zukunftsfragen der Freistaaten Bayern und Sachsen : « commission sur l'avenir » créée en commun par la Bavière et la Saxe, politiquement proches, qui voulaient montrer leur capacité à réformer les politiques économiques et sociales ;

— création par la Rhénanie du Nord-Westphalie d'un « secrétariat aux études du futur ».

Pour ce qui est du niveau fédéral, les grands ministères disposent de services, d'observatoires ou de conseils scientifiques susceptibles de piloter des études à caractère évaluatif, prospectif ou stratégique. Par exemple, le ministère de l'Économie comporte une Direction de la politique économique qui réalise des analyses et des prévisions. Il faut

également citer les *Bundesinstitute* et les *Bundesanstalten*, très renommés, institutions d'expertise officielles intervenant dans différents champs de la gestion publique : agrément, homologation, labellisation, recherche, prévision, prospective, conseil, mais aussi réalisation de tâches exécutives pour le compte des ministères. Parmi les plus connus, on retiendra le Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung de Wiesbaden (questions démographiques, site Internet www.bib-demographie.de), le Bundesinstitut für Berufsbildung de Bonn (formation professionnelle, site Internet www.bibb.de), la Bundesanstalt für Arbeit (emploi, professions, travail, site Internet www.arbeitsamt.de).

Au niveau fédéral toujours, on citera — bien qu'il ait disparu — le *think-tank* de la Chancellerie piloté par Wolfgang Nowak. Conseiller et directeur de la stratégie auprès de Gerhard Schröder jusqu'à sa réélection (en octobre 2002), ce dernier avait monté — en bien plus léger — un outil proche de la *Strategy Unit* anglaise. Ses idées sur l'ouverture du milieu politique à la société civile et aux cercles de réflexion ont contribué à moderniser la fonction de Chancelier.

Enfin, on n'oubliera pas les nombreux bureaux d'études qui peuvent travailler, sur commande, pour les pouvoirs publics. Citons, entre autres :

— Z-punkt, « *The Foresight Agency* » (site Internet www.z-punkt.de) ;

— Institut für Zukunftsstudien und Technologiebewertung (site Internet www.izt.de) ;

— Netzwerk Zukunft (site Internet www.netzwerk-zukunft.de) ;

— Zukunftsinstitut (site Internet www.zukunftsinstitut.de) ;

— Futur (site Internet www.futur.de), soutenu par le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche ;

— Sekretariat für Zukunftsforschung (SFZ, site Internet www.sfz.de).

*

**

En Allemagne, le registre dominant est celui de la prévision économique. Ce registre est tenu par de

grands instituts attachés à la logique académique. La prospective sociétale est moins bien servie, moins reconvenue aussi, et éclatée entre des acteurs de tailles et de statuts inégaux : l'impression qui prévaut est celle d'un fractionnement des moyens et d'une préférence pour les études spécialisées par rapport aux grandes fresques tendancielles. Si le système fédéral contribue lui-même à la dispersion des réflexions, il crée aussi les conditions d'un plus grand pragmatisme et d'une meilleure territorialisation des enjeux et des anticipations.

UN CHOIX DE LECTURES COMPLÉMENTAIRES :

ALFRED HERRHAUSEN SOCIETY FOR INTERNATIONAL DIALOGUE. *The End of Tolerance?* Londres : Nicholas Brealey Publishing, 2002.

CONSEIL DES CINQ SAGES. *Twenty Proposals for Employment and Growth*. Reutlingen : Conseil des cinq Sages, rapport annuel 2002-2003, chapitre I, site Internet www.sachverstaendigenrat-wirtschaft.de/englisch/gutachten/eng_o2.pdf.

DJELIC Marie-Laure, QUACK Sigrid (sous la dir. de). *Globalization and Institutions: Redefining the Rules of the Economic Game*. Cheltenham : Edward Elgar, 2003.

FONDATION BERTELSMANN (sous la dir. de). *International Reform Monitor: Social Policy, Labour Market Policy, Industrial Relations*. Gütersloh : fondation Bertelsmann, 2003.

MÄRKER Oliver, TRÉNEL Matthias. *Online-Mediation: Neue Medien in der Konfliktvermittlung - mit Beispielen aus Politik und Wirtschaft*. Berlin : Sigma, 2003.

PRÖHL Marga, STERN Cornelia, SLIWKA Anne, BERNER Mathias (sous la dir. de). *Quality and Standards, Growth and Change: International Network of Innovative School Systems*. Gütersloh : fondation Bertelsmann, 2003.

STREECK Wolfgang, YAMAMURA Kozo (sous la dir. de). *The End of Diversity? Prospects for German and Japanese Capitalism*. Cologne : Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung et Ithaca (New York) : Cornell University Press, 2003.

Une note de Z-punkt sur les tendances démographiques, site Internet www.z-punkt.de/download/z-papero6.pdf.

Et « *Think-tanks* en Allemagne. Conseil pour la politique », un article sur le site Internet www.publikation-deutschland.de/content/archiv/archiv-frz/00-03/art3.html.

Au sein du Commissariat général du Plan, Aleph est un groupe de projet exclusivement consacré à la prospective et jouant le rôle d'un centre de ressources auprès des autres groupes et services. Contact : Bruno Héroult, tél. : 33 (0)1 45 56 51 68, e-mail : bherault@plan.gouv.fr.

Pour une réforme des Nations unies

ROBERT TOULEMON¹

Robert Toulemon, Européen convaincu, développe ici une réflexion sur l'avenir des institutions des Nations unies, montrant en substance que l'Organisation des Nations unies (ONU), aujourd'hui à court de légitimité et de réelle représentativité, gagnerait à se réformer suivant l'exemple de l'Union européenne. Après un bref rappel du contexte international et des défaillances actuelles qui caractérisent le système de gouvernance mondiale — récemment illustrées par l'affaire irakienne —, l'auteur pose une série de conditions préalables à une telle réforme, parmi lesquelles la reconnaissance de puissances montantes comme l'Afrique du Sud, une meilleure observation de l'état des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde...

Première étape dans la réforme, selon lui : prendre en compte les peuples et non plus seulement les États ; partant de là, reconnaître et définir institutionnellement le droit d'ingérence dans les affaires intérieures, ce qui passe inévitablement par une coopération améliorée entre l'Europe, les États-Unis et les pays du Sud ; enfin, fonder la réforme sur la régionalisation, c'est-à-dire promouvoir l'émergence de grands ensembles régionaux comme interlocuteurs au sein du système onusien. À cet égard, tout comme les institutions européennes ont servi de modèle à différents pôles régionaux (en Asie, Amérique latine...), elles pourraient aussi inspirer la réforme des différents organes de l'ONU et de leur articulation. Par exemple, le Secrétariat général pourrait évoluer vers une instance collégiale en charge des intérêts généraux de l'humanité et gardienne de la légalité internationale (comme la Commission à l'échelle de l'Europe).

1. Président de l'Association française pour l'Union européenne (AFEUR).

Conscient que son propos pourrait être qualifié d'utopique, Robert Toulemon avance nombre d'autres propositions détaillées (en termes de financement, de gouvernance, etc.) et place l'Europe aux avant-postes pour la promotion du nouveau compromis planétaire qu'il décrit ici.

S.D.

Le contexte international créé par l'affaire irakienne rend particulièrement urgente une réflexion sur la réforme des Nations unies, alors que ce thème était délaissé après des tentatives infructueuses, celle notamment de Boutros Boutros-Gahli, lors du 50^e anniversaire de l'Organisation. La « Déclaration du millénaire » a certes constitué un précieux inventaire des conclusions des conférences mondiales convoquées par les Nations unies au cours de la dernière décennie du XX^e siècle. Mais les réalisations ont été très en deçà des espoirs. À défaut d'un sérieux *aggiornamento*, l'ONU court le risque d'une délégitimation qui pourrait lui faire connaître le sort de la SDN (Société des nations).

Loin d'avoir conduit à l'ordre mondial annoncé par le président Bush *senior*, la fin de la guerre froide laisse sans solutions une foule de problèmes qui sont autant de menaces à plus ou moins long terme. L'établissement d'un ordre pacifique, sinon démocratique en Irak, acceptable pour les pays de la région ; le règlement trop longtemps différé du conflit arabo-israélien ; la lutte contre une menace terroriste plus redoutable depuis le recours aux attentats-suicides ; l'apaisement de conflits sanglants en Afrique, au Caucase, en Colombie, qui sont à la fois un défi à la conscience et un obstacle à tout progrès : autant de questions qui ne peuvent trouver

de solutions sans une forte implication de la « communauté internationale ». À plus long terme, la prévention du changement des climats, la lutte contre la diffusion des armes de destruction massive et, sur un plan plus général, la mise au service de l'ensemble des peuples de l'accélération du progrès scientifique, illustrent le besoin d'une gouvernance mondiale dont la légitimité soit incontestable, et ainsi assurée l'acceptabilité. C'est l'avenir de la civilisation humaine qui est en jeu.

Depuis le traité de Maastricht, les Européens s'interrogent sur le contenu possible de la politique étrangère et de sécurité commune qu'ils prétendent conduire ensemble. Que la Communauté européenne soit une étape vers les formes d'organisation du monde de demain, telle était la conviction de Jean Monnet, affirmée en conclusion de ses *Mémoires*². Mieux que l'ex-Yougoslavie ou le Proche-Orient, la réforme des Nations unies offre aux Européens un sujet majeur à propos duquel leur expérience singulière leur confère une certaine crédibilité. Leur pratique, inaugurée il y a plus d'un demi-siècle, de limitation volontaire des souverainetés étatiques les autorise à montrer la voie. Leurs responsabilités passées dans la prolifération de micronationalismes à base ethnique, conséquence malheureuse de décolonisations le plus

2. MONNET Jean. *Mémoires*. Paris : Librairie Arthème Fayard, 1976.

souvent mal préparées, leur en donne le devoir. Ce pourrait être, de surcroît, un moyen parmi d'autres de réparer les fêlures apparues à propos de l'affaire irakienne.

En approuvant, en décembre 2003, le document élaboré par Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, sous le titre *Une Europe sûre dans un monde meilleur*³, les gouvernements européens ont fait un pas significatif dans cette direction. On lit en effet dans ce document : « Une des priorités de l'Europe est de renforcer l'Organisation des Nations unies, en la dotant des moyens nécessaires pour qu'elle puisse assumer ses responsabilités et mener une action efficace. » De même, le rapport sur les relations entre l'Union européenne et l'ONU, présenté au Parlement européen par le député allemand Armin Laschet⁴, adopté à une large majorité en janvier 2004, appelle l'Union à participer à la réforme de l'ONU pour renforcer l'efficacité du système multilatéral.

Face aux deux visions américaines de la mondialisation, celle d'un monde apaisé parvenu à « la fin de l'histoire » que nous offre Francis Fukuyama et celle d'un monde condamné au « choc des civilisations » dont nous menace Samuel Huntington, en apparence opposées mais l'une et l'autre trop systématiques⁵, les Européens, avec ce mélange de scepticisme que leur vaut une trop riche, et très ancienne, expérience historique et d'attache-

ment récent, mais sincère, aux institutions internationales, sont bien placés pour promouvoir un ordre mondial acceptable sur tous les continents.

Quelques conditions préalables

Pour avoir une chance d'être prise au sérieux, une initiative européenne devrait répondre à deux exigences que beaucoup jugeront inconciliables : tenir compte de ce qu'il y a de fondé dans les réactions américaines face à de réels facteurs d'insécurité internationale, mais prendre aussi en considération les motifs qu'ont de nombreux pays du Sud de n'être pas satisfaits de l'état présent du monde et, plus encore, leur rejet quasi instinctif de tout ordre mondial qui serait ou paraîtrait imposé par le Nord ou l'Occident.

Beaucoup d'Européens sont tentés, les uns à partir de bons sentiments, d'autres à partir de considérations géopolitiques, par une posture de solidarité avec le Sud contre l'hégémonisme américain. En France, le président Jacques Chirac et son ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin n'étaient pas mécontents, dans les mois qui ont précédé l'attaque contre l'Irak, de gagner une popularité facile parmi tous ceux qui, en Europe et ailleurs, sont en révolte contre l'*imperium* américain.

Or, cette posture est stérile. Les choses étant ce qu'elles sont, comme

3. SOLANA Javier. *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*. Document adopté par les chefs d'état et de gouvernement, réunis en Conseil européen à Bruxelles, le 12 décembre 2003.

4. LASCHET Armin. *Rapport sur les relations entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies*. Document présenté au Parlement européen (Strasbourg), en janvier 2004.

5. FUKUYAMA Francis. *La Fin de l'histoire et le dernier homme*. Paris : Flammarion, 1992 ; HUNTINGTON Samuel. *Le Choc des civilisations*. Paris : Odile Jacob, 1997.

aurait dit de Gaulle, et l'Amérique, de très loin et pour longtemps, la première puissance du monde, tout projet d'ordre mondial est voué à l'échec s'il se heurte à l'opposition des États-Unis. Dans un article paru dans *Commentaire*, dont *Le Monde* du 24 décembre 2003 a publié de larges extraits, l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, après avoir exposé les dangers d'un front commun des Occidentaux, notamment face à un islamisme ressenti comme menaçant, n'en conclut pas moins par un appel à « un partenariat euro-américain entièrement nouveau ⁶ ». La voie qui sépare un suivisme humiliant d'une opposition systématique est étroite. C'est seulement en explorant cette voie que les Européens peuvent espérer rapprocher leurs vues et retrouver une influence correspondant à leur poids économique et démographique.

Toute innovation qui serait de nature à réduire, si peu que ce soit, la liberté d'action que confère aux États-Unis leur formidable puissance militaire, ne peut que leur déplaire dans un premier temps. Mais il n'est pas exclu qu'à un terme qui pourrait être plus proche qu'on ne l'imagine, les États-Unis — qui sont sujets à des tentations récurrentes d'isolationnisme et dont les moyens humains et budgétaires ne sont pas sans limites — trouvent intérêt à un partage du fardeau écrasant que représentent l'établissement et le maintien d'un monde plus sûr.

Or, la participation aux charges ne se conçoit pas sans une participation aux responsabilités. Ce n'est pas seulement l'argent des Européens mais leur expérience qui peuvent se révé-

ler utiles. On ne peut qu'être frappé par le contraste entre la remarquable efficacité militaire dont les États-Unis ont fait preuve lors de l'invasion de l'Irak et la non moins remarquable impéritie qui a marqué leur prise en main de l'administration du pays. Cependant, les chances d'une évolution positive de l'attitude américaine seront meilleures si les Européens veulent bien prendre en compte l'exigence américaine d'une lutte plus déterminée contre le terrorisme ainsi que contre la diffusion des armes de destruction massive. Ce 11 septembre à l'échelle européenne qu'ont été les attentats de Madrid de mars 2004 devrait faciliter cette prise de conscience.

La seconde condition préalable, apaiser la méfiance de tous ceux qui, de par le vaste monde, ont des raisons actuelles ou héritées du passé de se méfier de l'Occident, est sans doute plus difficile encore. Les États-Unis sont ou plutôt sont devenus des partenaires difficiles, aussi prompts aujourd'hui à attiser les divisions européennes qu'ils le furent en d'autres temps à les réduire. Du moins sont-ils un interlocuteur unique. Tel n'est évidemment pas le cas de ces autres interlocuteurs que l'Europe devrait s'employer à convaincre. Deux distinctions s'imposent, en fonction de la dimension et du régime politique.

Les États géants que sont la Chine et l'Inde puis, un cran en dessous, l'Indonésie, le Pakistan, le Brésil, le Mexique, le Nigeria et l'Afrique du Sud, aspirent en premier lieu à la reconnaissance de leur qualité de puissances actuelles ou en devenir. Mettre à profit leur inévitable rivalité pour les tenir à l'écart, en même

6. VÉDRINE Hubert. « Inquiétudes et divergences occidentales ». *Commentaire*, n° 104, hiver 2003-2004.

temps que le Japon et l'Allemagne, du Conseil de sécurité, instance suprême des Nations unies, est une erreur lourde de conséquences.

La possession de l'arme nucléaire par deux d'entre eux, l'Inde et le Pakistan, fait peser une double menace : celle d'un conflit nucléaire asiatique aux conséquences incalculables, celle d'une prolifération anarchique des armes de destruction massive. La Corée du Nord, tyrannie ubuesque qui réduit son peuple à la famine tout en pratiquant le chantage nucléaire, pose un problème redoutable dont la solution dépend largement de la Chine. La persistance et l'aggravation du conflit Israël-Palestine alimentent le ressentiment dans l'ensemble du monde musulman et contribuent à l'essor de mouvements radicaux ayant recours au terrorisme et bénéficiant de complicités diffuses. L'occupation militaire de l'Irak ne peut que contribuer à ce ressentiment si elle se prolonge. Elle peut aussi laisser place à une instabilité résultant du conflit prévisible entre les composantes chiites, sunnites et kurdes d'un pays profondément divisé. Ce tableau de la diversité du Sud serait incomplet si n'était prise en compte l'inquiétude qu'inspire à ses voisins la montée en puissance d'une Chine devenue capitaliste mais pas, ou pas encore, démocratique. Permettre aux grands États du Sud d'occuper la place qui leur revient dans la définition et la sauvegarde de l'ordre mondial est le meilleur moyen de les rendre plus responsables et, partant, moins redoutables.

À la diversité des dimensions et des puissances se superpose la diversité des régimes. L'absence de critères reconnus qui permettraient d'échelonner tous les pays du monde sur une échelle s'étendant de la tyrannie

absolue à la démocratie accomplie, est une des faiblesses de la politique moderne. L'association Transparency International classe les États suivant le critère de la corruption. Reporters sans frontières mesure le degré de liberté de l'information. Amnesty International celui des atteintes aux droits humains fondamentaux.

Ces initiatives de la société civile mondiale devraient ouvrir la voie à des évaluations plus générales dont l'autorité soit incontestable. Il s'agirait de classer les pays suivant une batterie de critères politiques tels que la liberté et la sincérité des élections, l'indépendance des tribunaux, le pluralisme politique, la diversité des médias et leur liberté d'expression, le respect des contrats, les garanties individuelles, le droit de propriété, la liberté de culte, l'égalité des sexes, le statut des minorités, le comportement de la police, le régime des prisons. À ces critères, reflets, diront certains — il s'agit en fait de valeurs universelles, ainsi qu'en témoignent celles et ceux qui n'en bénéficient pas — devraient s'en ajouter d'autres, déjà reconnus par les Nations unies car moins controversés, ceux du développement humain, relatifs aux besoins humains essentiels : l'alimentation, l'eau potable, l'éducation, les soins médicaux, le logement. Une grande organisation non gouvernementale pourrait s'y employer, en attendant que le relais soit pris par une agence publique spécialisée.

La reconnaissance de ces critères, y compris ceux relatifs aux libertés, est une étape nécessaire sur la voie d'un ordre mondial digne de ce nom. La définition d'une stratégie en vue de cette reconnaissance pourrait fournir un terrain d'entente entre une Europe attachée au multilatéralisme et des

États-Unis tentés par l'exercice arbitraire, sinon solitaire, de la puissance. Elle devrait, pour avoir une chance de succès, offrir des avantages substantiels, en termes économiques et de participation aux décisions, aux pays les mieux classés. Une distinction devrait être possible entre les pays qui, sans répondre à tous les critères de la démocratie, constituent des États de droit, et ceux qui, soumis à l'arbitraire du pouvoir en place, relèvent de la tyrannie. Un premier objectif serait de

rompre la solidarité qui se manifeste encore trop souvent entre pays du Sud relevant de ces deux catégories.

La Russie, enfin, vaste pays aux immenses ressources mais à la population appauvrie et aux ressorts brisés par 70 ans de communisme, demeure incertaine. La politique russe est marquée par deux hésitations :

— À l'extérieur, sa diplomatie hésite entre le soutien traditionnel à l'anti-occidentalisme du tiers-monde et un

MESURER LA DÉMOCRATIE

Différents organismes tentent chaque année de rendre compte d'un ou de plusieurs aspects des régimes politiques des pays du monde, et de classer ces derniers selon certains critères. Si les méthodologies varient, les résultats sont assez proches, et l'on retrouve souvent les mêmes noms en tête et en queue de classement. Sans surprise, les pays les plus riches sont toujours en tête de liste, mais il y a quelques exceptions qui prouvent qu'un pays en développement peut aussi être démocratique.

Reporters sans frontières

Reporters sans frontières a publié son deuxième classement de la liberté de la presse dans le monde en octobre 2003.

Pour établir ce classement comprenant 166 nations, des journalistes, des chercheurs, des juristes et des militants des droits de l'homme ont été interrogés.

Voir tableau ci-contre.

Les 20 premiers pays		Les 20 derniers pays	
Rang	Pays	Rang	Pays
1	Finlande	166	Corée du Nord
-	Islande	165	Cuba
-	Norvège	164	Birmanie
-	Pays-Bas	163	Laos
5	Danemark	162	Érythrée
-	Trinité et Tobago	161	Chine
7	Belgique	160	Iran
8	Allemagne	159	Viêt-nam
9	Suède	158	Turkménistan
10	Canada	157	Bhoutan
11	Lettonie	156	Arabie Saoudite
12	Estonie	154	Syrie
-	République tchèque	153	Ouzbékistan
-	Slovaquie	152	Libye
-	Suisse	151	Oman
16	Autriche	150	Biélorussie
17	Irlande	149	Népal
-	Lituanie	148	Tunisie
-	Nouvelle-Zélande	147	Colombie
20	Slovénie	146	Israël

Transparency International (TI)

L'indice de perception de la corruption 2003 de TI représente les niveaux de corruption (définie comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel) dans les administrations publiques et la classe politique de 133 pays. C'est un indice composite basé sur des sondages qui reflètent la perception des milieux d'affaires, des universitaires et des analystes de risques, tant résidents que non résidents. Il s'étend de 1 (haut niveau de corruption) à 10 (haut niveau de probité). Au total, 17 enquêtes réalisées par 13 organismes indépendants ont été utilisées dans l'édition 2003 (voir les deux tableaux ci-dessous).

Les 20 premiers pays	
Pays	Score 2003
Finlande	9,7
Islande	9,6
Danemark	9,5
Nouvelle-Zélande	9,5
Singapour	9,4
Suède	9,3
Pays-Bas	8,9
Australie	8,8
Norvège	8,8
Suisse	8,8
Canada	8,7
Luxembourg	8,7
Royaume-Uni	8,7
Autriche	8
Hong Kong	8
Allemagne	7,7
Belgique	7,6
Irlande	7,5
États-Unis	7,5
Chili	7,4

Les 20 derniers pays	
Pays	Score 2003
Bangladesh	1,3
Nigeria	1,4
Haïti	1,5
Paraguay	1,6
Birmanie	1,6
Tadjikistan	1,8
Géorgie	1,8
Cameroun	1,8
Azerbaïdjan	1,8
Angola	1,8
Kenya	1,9
Indonésie	1,9
Pap.-Nvle-Guinée	2,1
Libye	2,1
Kirghizistan	2,1
Côte-d'Ivoire	2,1
Ouganda	2,2
Sierra Leone	2,2
Irak	2,2
Équateur	2,2

Amnesty International

Cette organisation non gouvernementale indépendante publie chaque année un rapport sur les atteintes aux droits de l'homme commises dans 151 pays et territoires au cours de l'année écoulée. Ce tour d'horizon région par région et pays par pays ne s'accompagne pas de classement.

Freedom House

Depuis 1978, l'organisation américaine Freedom House publie *Freedom in the World*, un bilan comparatif des droits politiques (droits de vote et de se présenter aux élections, pluralisme) et des libertés civiles (liberté d'opinion, d'organisation) dans 192 pays et 17 territoires. Une trentaine d'analystes utilisent différentes sources d'information (rapports d'organisations internationales ou non gouvernementales, travaux universitaires, contacts et visites sur place) pour préparer un

rapport sur chaque pays, et répondre à 10 questions sur les droits politiques et 15 questions sur les libertés civiles. Une note globale, allant de 1 à 7, est alors attribuée au pays, qui est considéré comme « libre » s'il obtient entre 1 et 2,5, partiellement libre entre 3 et 5,5, et non libre entre 5,5 et 7.

En 2004, parmi les pays obtenant la meilleure note, on retrouve la plupart des pays développés mais aussi le Chili, l'Uruguay ou le Cap-Vert. La Grèce et le Japon, avec une note égale à 1,5, ne sont pas dans le peloton de tête, et Israël n'obtient qu'un 2. Cuba, la Corée du Nord, la Libye, la Syrie, l'Arabie Saoudite, le Soudan et le Turkménistan partagent le triste privilège d'être les pays les « moins libres » du monde (7), la Chine faisant légèrement mieux (6,5).

Center for International Development and Conflict Management

Le Center for International Development and Conflict Management de l'université de Maryland a développé le *Polity IV Project*, qui collecte des données sur les régimes politiques sur longue période (1800-2004). Les pays sont classés sur une échelle de -10 (très autoritaires) à 10 (très démocratiques). Voir tableau ci-contre.

Institute for Democracy and Electoral Assistance

Partant du constat que l'organisation d'élections n'était pas suffisante pour déterminer si un pays était devenu démocratique et que le processus démocratique ne pouvait jamais être considéré comme achevé, l'institut intergouvernemental IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance), basé en Suède, a lancé en 2002 le projet *State of Democracy* (état de la démocratie).

Pays les plus autoritaires	
Pays	Note
Arabie Saoudite	- 10
Corée du Nord	- 9
Syrie	- 9
Ouzbékistan	- 9
Oman	- 9
Irak	- 9
Émirats arabes unis	- 8
Laos	- 8
Bhoutan	- 8
Turkménistan	- 8
Biélorussie	- 7
Libye	- 7
Viêt-nam	- 7
Soudan	- 7
Koweït	- 7
Birmanie	- 7
Cuba	- 7
Chine	- 7
Somalie	- 7

Un questionnaire détaillé couvre un large spectre de questions sur le respect des minorités, les possibilités d'amendement de la Constitution, l'indépendance de la justice, les droits économiques et sociaux, la corruption, les médias, la participation des femmes...

Cette méthodologie n'a pour l'instant été testée que sur huit pays pilotes, mais les citoyens sont invités à mesurer eux-mêmes le degré de démocratie de leur pays, en remplissant le questionnaire en ligne. Il a été décidé de ne pas établir de classement.

Futuribles

Sources : sites Internet des différents organismes cités, www.transparency.org/cpi/index.html#cpj ; <http://web.amnesty.org/report2003> ; www.freedomhouse.org/research/survey2004.htm ; www.cidcm.umd.edu/inscr/polity/index.htm ; www.idea.int/ideas_work/14_political_state.htm.

partenariat nouveau avec les États-Unis sur le thème de la lutte contre le terrorisme. La répression, particulièrement barbare, de la dissidence tchéchène éloigne la Russie du monde musulman, mais ne la qualifie guère pour une adhésion à un ordre mondial fondé sur des valeurs universelles.

— À l'intérieur, la rivalité entre nationalistes parfois nostalgiques de l'ordre stalinien et européistes modernisateurs s'inscrit dans la continuité de l'histoire russe. Ses interférences avec le combat engagé par Vladimir Poutine contre les oligarques ne sont pas claires. On peut néanmoins parier que les exigences du développement économique favoriseront l'établissement de relations apaisées entre la Russie et un Occident qui lui reconnaîtrait la place qui, une fois ses hésitations levées, pourrait être la sienne dans un nouvel ordre mondial. À plus long terme, sa démographie déclinante ne la condamne pas moins à un relatif effacement⁷.

Ce même facteur démographique pèse sur l'avenir de l'Union européenne et accentue la faiblesse résultant d'une intégration politique encore à l'état de projet. Paradoxalement et en raison même de leur faiblesse relative, les Européens sont sans doute mieux placés que les Américains pour proposer une réforme des Nations unies qui ne se limite pas à un simple ajustement à la marge mais prenne en compte à la fois les valeurs communes à l'humanité et les exigences du long terme.

Une réforme de cette envergure devrait prendre appui sur trois prin-

cipes contraires à ceux qui fondent l'actuelle ONU :

- la représentation des peuples et pas seulement des États ;
- la reconnaissance d'un droit d'intervention dans les affaires intérieures des États ;
- l'octroi d'un rôle important aux organisations régionales.

Une telle réforme pourrait s'inspirer de certains éléments de l'expérience européenne. Elle suppose enfin un compromis planétaire qui finira par s'imposer, même si ses conditions sont loin d'être aujourd'hui réunies.

Les peuples et pas seulement les États

C'est abusivement que la Charte de 1946 commence par les mots « Nous les peuples des Nations unies. » Contrairement à l'Union européenne qui fonde sa légitimité à la fois sur les États et les peuples, ce qui se traduit par la coexistence d'un Conseil représentatif des gouvernements et d'un parlement émanation des peuples, l'ONU ne connaît en fait que les États. Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures l'a même conduite à admettre que le siège de tel ou tel de ses membres soit durablement occupé par des autorités tyranniques dont la représentativité était nulle et même, dans le cas du Cambodge, dont l'activité principale consistait à massacrer leur propre peuple. Dans son dernier ouvrage, *La Terreur et l'empire*⁸, Pierre Hassner ose poser la question : « un État qui n'est pas un État de droit a-t-il des droits ? »

7. Sur la Russie, voir CASTEL Viviane (du). « Russie : la "verticale du pouvoir". La Russie au début du deuxième mandat de Vladimir Poutine ». *Futuribles*, n° 297, mai 2004, pp. 5-12 (NDLR).

8. HASSNER Pierre. *La Violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*. Paris : Seuil, 2000, tome 1 ; *La Terreur et l'empire*. Paris : Seuil, 2003, tome 2 [voir l'analyse de cet ouvrage par Alain Lamballe dans *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 17-33 (NDLR)].

Donner sens à la formule de la Charte « Nous les peuples » consisterait, en premier lieu, à déterminer un critère d'appartenance à l'ONU consistant dans l'existence d'un gouvernement représentatif, ce qui ne signifie pas un gouvernement démocratique au sens où l'entendent les Occidentaux et un nombre heureusement croissant de pays, mais un gouvernement accepté par la population qu'il administre. En vertu de ce principe, un État incapable de faire régner un minimum de sécurité sur son territoire ou de prévenir la révolte d'une part significative de sa population pourrait se voir privé de son droit de vote, voire de son appartenance à l'organisation, ceci sans préjudice d'une intervention internationale sur son territoire.

A fortiori, un État qui entreprendrait, comme cela s'est vu au Cambodge et au Rwanda, ou qui laisserait s'accomplir le massacre de populations entières, comme on le voit aujourd'hui dans plusieurs pays africains, devrait être exclu des Nations unies et soumis, le cas échéant, à des mesures de force.

L'intervention dans les affaires intérieures

Le droit d'ingérence, dont la France, sous l'impulsion de Bernard Kouchner, s'est faite la promotrice, serait plus acceptable s'il était présenté non comme un droit mais comme un devoir d'intervention. Les exemples de populations mises en péril par l'incapacité de leur État de les protéger, voire par l'oppression qu'il leur fait subir, se sont multipliés au cours du dernier siècle.

Rudolph Rummel, cité par Pierre Hassner, estime le nombre de victimes de leur propre gouvernement à quelque 150 millions, chiffre qui dépasse largement celui des victimes de

toutes les guerres. La communauté internationale ne peut demeurer passive en présence de telles situations, même si le réalisme oblige à reconnaître que les possibilités d'intervention ne sont pas les mêmes suivant que les États en cause sont plus ou moins puissants. Même à l'égard des États les plus puissants, des mises en garde assorties de mesures de pression pourraient se révéler utiles, comme l'ont montré en leur temps, s'agissant de l'Union soviétique, les dispositions contenues dans la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki qui était relative aux droits de l'homme. Donner aux populations opprimées la possibilité d'invoquer une norme internationalement reconnue n'est pas négligeable. L'action des organisations non gouvernementales attachées à la défense des droits humains fondamentaux s'en trouve grandement facilitée.

L'organisation des secours, lors de cataclysmes naturels survenant dans des pays dépourvus de services d'urgence appropriés, relève du devoir d'intervention. Un état-major d'urgence établi auprès du Secrétaire général devrait, en cas de besoin reconnu par le Conseil de sécurité, mobiliser et coordonner les secours, sans attendre, le cas échéant, la requête du pays sinistré.

En cas d'intervention armée jugée nécessaire et possible, une préférence devrait être accordée à des forces internationales, mais à la condition que leur mandat et leurs conditions d'emploi échappent aux lourdeurs bureaucratiques et aux restrictions qui ont trop souvent condamné les casques bleus à l'inefficacité. Le comité d'état-major prévu par la Charte mais jamais utilisé devrait être mis en état de fonctionner, sa composition pouvant varier suivant les régions concernées.

Face aux critiques, les gouvernements autoritaires du Sud affectent de considérer que toute ingérence au nom des droits humains fondamentaux est un trait d'arrogance occidentale, une nouvelle forme de colonialisme. L'acceptabilité du devoir d'ingérence suppose d'abord un effort de pédagogie sur le thème de l'unité du genre humain. Prétendre limiter à l'Occident la garantie des libertés relève du racisme. Mais la pédagogie demeurera impuissante tant que les pays riches ne favoriseront pas les profondes réformes qui seraient nécessaires pour assurer à tous les habitants de cette planète, non certes le mode de vie des pays industrialisés, mais la satisfaction des besoins humains fondamentaux. Assurer à toutes

les populations du globe l'accès à l'eau potable, la protection contre la faim, les soins de santé élémentaires et une éducation de base, est un objectif parfaitement réaliste, bien plus facile à atteindre que celui du développement durable qui implique la maîtrise des climats. Cela suppose la mise en place d'une fiscalité universelle alimentant un ensemble d'agences des Nations unies agissant de manière coordonnée sous l'autorité du Secrétariat général.

La création, à l'initiative de Jacques Chirac, en vue du G8 de juin 2004, d'un groupe de travail chargé de réfléchir aux « nouvelles contributions financières internationales pour réduire la pauvreté, favoriser le déve-

LE PROJET DE PARLEMENT MONDIAL

La mondialisation est un processus plus subi que voulu par les peuples du monde, et aucune structure mondiale de nature démocratique n'existe pour aider à gérer l'interdépendance et contribuer à la rendre acceptable par tous. C'est pourquoi, à l'initiative d'Olivier Giscard d'Estaing, un Comité d'action pour un Parlement mondial (COPAM) se propose d'œuvrer à la mise en place d'une Assemblée représentative des populations, « organe de proposition et de contrôle dans tous les domaines à implication mondiale, par application du principe de subsidiarité ».

Dans ce projet, cette institution ne disposerait pas d'un pouvoir législatif ni d'un pouvoir de décision par rapport aux prérogatives des États et des organismes internationaux, et n'interviendrait pas dans les domaines de politique intérieure.

Des institutions parlementaires à vocation internationale existent déjà, dans le cadre d'organisations internationales : le Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) ou, jusqu'à récemment, de l'UEO (Union de l'Europe occidentale). Existente également des « groupes interparlementaires », comme l'Assemblée parlementaire de la francophonie, ceux du Commonwealth... Mais aucune de ces institutions n'a de vocation universelle.

L'Union interparlementaire (UIP), créée dès 1889, regroupe quant à elle les parlements de 139 pays et a obtenu le statut consultatif auprès des différentes instances des Nations unies.

Selon le COPAM, l'UIP pourrait être à l'origine de ce Parlement mondial, composé de parlementaires personnellement désignés par les parlements nationaux, pour une certaine durée, comme ce fut le cas à l'origine pour le Parlement européen.

Une triple mission lui serait dévolue : la proposition, la consultation et le contrôle. Ses domaines de compétence seraient tous les sujets à dimension mondiale — pour l'essentiel : la sécurité, la santé, l'environnement, l'économie, le commerce et les investissements, la lutte contre la misère et pour le développement, le tourisme et les transports internationaux, et les droits de l'homme, en particulier ceux des travailleurs. Il devrait avoir des relations suivies avec les organisations non gouvernementales, les entreprises et les médias.

Selon Olivier Giscard d'Estaing, « en un mot, les questions à dimension mondiale doivent être résolues avec une plus grande efficacité au niveau national et international par plus de transparence et de participation des populations. S'exprimant, en septembre 2000, devant les présidents de parlements nationaux, le Secrétaire général des Nations unies a souligné la nécessité pressante d'une "vision parlementaire des relations internationales". »

Il est à noter que le COPAM ne semble pas envisager de s'appuyer, pour créer ce Parlement mondial, sur l'Assemblée générale des Nations unies, même profondément rénovée. Pourtant, certains auteurs ont longtemps espéré sa transformation progressive en un parlement des Nations unies. Ce mythe d'une Assemblée générale pendant démocratique d'un Conseil de sécurité cénacle des puissances, est combattu également par Alain Pellet dans un article du numéro 109 de la revue *Pouvoirs*¹.

L'Assemblée parlementaire internationale la plus avancée est bien évidemment le Parlement européen, élu au suffrage universel direct et doté d'un réel pouvoir de codécision. Dans l'esprit des promoteurs de ce projet, nul doute qu'il soit un des modèles les plus séduisants, comme le montre d'ailleurs leur préférence pour que le budget de cette institution soit assuré non pas par des contributions nationales, mais par un système de ressources propres.

— Futuribles

Source : site Internet du COPAM, www.parlementmondial.com.

1. PELLET Alain. « Inutile Assemblée générale ». *Pouvoirs*, n° 109, avril 2004, pp. 43-60.

loppement et financer les biens publics globaux » rejoint l'engagement du président du Brésil en faveur de la création d'un Fonds mondial contre la faim. L'une et l'autre démarche ne sont pas sans lien avec la proposition d'une taxe sur les mouvements de capitaux popularisée par le mouvement ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens). Sous réserve d'une réelle volonté politique des gouvernements, l'éventail des possibilités est plus large, allant de la taxation de l'énergie à celle du commerce des armes.

En attendant qu'un accord général s'établisse, une formule provisoire est imaginable, qui serait un pas dans la direction souhaitable. Ainsi, les Européens pourraient s'engager dans la voie de contributions volontaires, conformément à une pratique déjà éprouvée. Ils laisseraient, en contrepartie, les États-Unis assurer la plus grosse part des charges des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, auxquelles ceux-ci semblent mieux préparés à contribuer matériellement et psychologiquement, sinon financièrement. On peut

raisonnablement espérer que les déconvenues éprouvées par les États-Unis en Irak les dissuaderont de s'engager dans de nouvelles opérations de force qui ne seraient pas autorisées par une communauté internationale dont la représentativité aurait été, par ailleurs, améliorée ou serait en voie de l'être⁹.

Une attitude moins complaisante des Européens à l'égard de certains comportements des pays du Sud, dont les exemples les plus récents ont été le soutien au dictateur du Zimbabwe et la désignation d'une représentante du général Kadhafi à la présidence de la Commission des droits de l'homme, faciliterait la recherche d'un accord avec Washington. Ceux-là même qui ont, à juste titre, critiqué les États-Unis quand ils soutenaient des dictatures, devraient reconnaître l'utilité d'une solidarité occidentale pour la défense et la promotion de la démocratie et de l'État de droit sur tous les continents.

Cet objectif devrait devenir celui d'une Alliance atlantique transformée d'instrument de défense collective face à une menace clairement identifiée, en un outil au service de la communauté internationale. Dès 1994, dans mon ouvrage *La Construction européenne*¹⁰, je considérais cette transformation de l'Alliance comme souhaitable, en vue de favoriser l'émergence d'un ordre mondial démocratique. Dans cet esprit, Européens et Américains seraient bien inspirés d'établir ensemble, dans le cadre de cette Alliance rénovée, un

code de bonne conduite par lequel ils s'interdiraient de flatter les dirigeants, y compris ceux des plus grandes puissances, coupables de violations graves et persistantes des droits humains fondamentaux.

La régionalisation

En 1945, les Britanniques proposaient une addition de systèmes régionaux de sécurité collective, plutôt qu'une organisation unique des Nations unies. Une plus forte régionalisation est aujourd'hui la condition d'une vraie réforme, qu'il s'agisse de la représentation des États et des peuples ou de l'organisation de la sécurité collective.

Une évolution de la composition du Conseil de sécurité pourrait consister à y introduire des représentants des groupes régionaux reconnus par l'ONU. Dans une première étape, ces représentants siègeraient aux côtés des membres permanents, dont le nombre devrait être accru. Le droit de veto serait remplacé par une règle de double majorité : des membres permanents et des groupes régionaux. Ceux-ci seraient constitués librement par négociation entre États. Les États les plus peuplés (Chine, Inde, États-Unis) seraient considérés comme constituant à eux seuls un groupe régional. Ainsi, les États géants échapperaient à la discipline régionale, tandis que les autres seraient protégés contre les tentations hégémoniques des premiers. L'Union européenne et la Communauté des États indépendants constitueraient cha-

9. Voir GUÉHENNO Jean-Marie. « Maintien de la paix : les nouveaux défis pour l'ONU et le Conseil de sécurité » et NOVOSSELOFF Alexandra. « L'ONU après la crise irakienne ». *Politique étrangère*, automne-hiver 2003.

10. TOULEMON Robert. *La Construction européenne*. Paris : Livre de poche (Références), 1999 (1^{re} éd., 1994).

cune un groupe régional. À plus long terme, les groupes régionaux pourraient constituer à eux seuls le Conseil de sécurité. La disparition des membres non permanents mettrait fin au spectacle lamentable de la course à leurs voix par les membres permanents. Comme tout privilège que les réalités ne justifient plus, les sièges permanents de la France et du Royaume-Uni sont condamnés à plus ou moins long terme. Mieux vaudrait négocier leur abandon, le moment venu, au profit de l'Union européenne que devoir consentir une concession sans contrepartie.

Nombre de solutions sont imaginables pour la constitution des groupes régionaux, ainsi que pour les responsabilités qu'ils pourraient exercer dans le domaine de la sécurité collective, des droits humains, des questions économiques et sociales. Les groupes régionaux aujourd'hui reconnus par l'ONU sous la forme des commissions économiques pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie (Est et Ouest) et l'Amérique, ne correspondent à aucune réalité politique. Constitués à partir de données exclusivement géographiques, ils ignorent les affinités électives aussi bien que les liens économiques.

D'autres regroupements se sont constitués au cours des dernières décennies, sur la base de solidarités économiques et commerciales, mais sans exclure des finalités politiques. L'Union européenne représente aujourd'hui la forme la plus avancée de ces regroupements. Ses succès n'ont pas été étrangers à la création de l'Association des nations du Sud-Est Asiatique (ASEAN), à celle de divers groupes latino-américains ou africains, tels le MERCOSUR ou la Confédération des États d'Afrique de l'Ouest. Plus récemment, l'Organisation de

l'unité africaine a décidé de se transformer en Union africaine et de se doter d'institutions calquées sur celles de l'Union européenne.

Si sceptique que l'on puisse être sur l'avenir de certaines de ces constructions, il y a là une tendance de fond qui doit être considérée avec intérêt car elle pourrait, sous certaines conditions, offrir une clef pour la réforme d'une organisation universelle appelée à réunir à la fois des États-continentaux, et des groupes régionaux de nations petites et moyennes offrant une protection contre la domination des plus grands. Les États encore isolés devraient être incités à former de nouveaux groupes ou à rejoindre les groupes déjà constitués. Ceux-ci seraient encouragés à élargir leur domaine d'action et, le cas échéant, à s'ouvrir à de nouveaux membres. En tout état de cause, le Conseil de sécurité devrait exercer un contrôle sur les activités des groupes régionaux, soit dans le cadre de délégations de compétences, soit comme instance tutélaire. Aujourd'hui, l'aide la plus efficace que la communauté internationale pourrait apporter à l'Afrique consisterait à fournir à la jeune et fragile Union africaine des moyens militaires, de police, de justice et d'administration qui lui permettent de reconstruire des États dans les zones livrées à une anarchie sanglante, sans que cela apparaisse comme une recolonisation par les Blancs.

Leçons à tirer de l'expérience européenne

L'expérience européenne a déjà inspiré la constitution de groupes régionaux d'États, le plus souvent à compétences principalement économiques. Elle offre aussi des éléments utiles pour la réforme des organes centraux des Nations unies.

Tel est en particulier le cas pour le Secrétariat général qui, à l'instar de la Commission européenne, pourrait se voir reconnu un rôle de gardien de la légalité internationale et de défense des intérêts généraux de l'humanité. De même, la règle suivant laquelle l'organe à qui appartient la décision ne peut s'écarter qu'à l'unanimité de la proposition qui lui est faite au nom de l'intérêt général, en l'espèce par le Secrétaire général, serait un utile substitut au veto. L'influence considérable qui en résulterait pour le Secrétariat devrait conduire à lui donner un caractère collégial, les groupes régionaux étant appelés à proposer la nomination de secrétaires généraux adjoints.

L'octroi au Conseil de sécurité de compétences en matière économique et environnementale, aussi bien que dans les domaines de la santé, de l'alimentation, des migrations, devrait être préféré à la création de conseils spécialisés, de manière à préserver la cohérence de la nécessaire gouvernance mondiale.

Dans le même esprit, l'autorité du Secrétariat sur les agences spécialisées devrait être considérablement renforcée. Pourquoi les directeurs de ces agences ne constitueraient-ils pas, auprès et sous l'autorité du Secrétaire général, une équipe de gouvernance mondiale agissant sous le contrôle d'un Conseil de sécurité aux compétences elles-mêmes élargies ? La sécurité internationale, au sens classique, n'est pas séparable de la lutte contre le terrorisme et les diverses formes de criminalité internationale. Elle est déjà et sera demain, plus encore, liée à l'action en faveur du déve-

loppement durable, aux problèmes commerciaux et monétaires, à la régulation des mouvements migratoires, aux problèmes de santé, de population, des climats, de l'eau, de la protection de l'enfance ou des minorités. Ces questions relèvent aujourd'hui d'organismes séparés n'ayant que des liens formels, alors qu'elles appellent une stratégie globale. C'est pourquoi la mise en place du Conseil de sécurité économique proposé naguère par Jacques Delors pourrait prendre la forme d'une formation spécialisée d'un Conseil de sécurité rénové. La désignation « conseil mondial de développement durable » proposée par Pascal Lamy dans son bref ouvrage *La Démocratie-monde* conviendrait bien à cette instance ¹¹.

Le principe de l'égalité de représentation des États à l'Assemblée générale ne correspond plus à la réalité d'un monde comptant près de 200 États dont la population varie de quelques milliers à plus d'un milliard. Une représentation dégressive devrait être envisagée, prévoyant par exemple la répartition des États en 10 classes disposant de 1 à 10 représentants. On pourrait aussi réserver une fraction des sièges aux groupes régionaux. Les progrès de la démocratie représentative devraient conduire à prévoir la désignation de tout ou partie des délégués par les parlementaires des États membres ou par ceux des groupes régionaux qui se seraient dotés d'organes parlementaires. Les délégués des Parlements nationaux ou régionaux pourraient aussi constituer une assemblée distincte, ainsi que le propose le Comité d'action pour un Parlement mondial que préside Olivier Giscard d'Estaing.

11. LAMY Pascal. *La Démocratie-monde : pour une autre gouvernance globale*. Paris : Seuil (La République des idées), 2004, 90 p.

La représentativité du ou des organes parlementaires de l'ONU étant ainsi améliorée, il serait possible d'envisager l'adoption de directives ayant force de loi dans les domaines en nombre croissant où l'absence de règles contraignantes menace le bien-être, la sécurité et parfois la survie de vastes populations, sinon de l'humanité dans son ensemble. Cette législation mondiale serait proposée par le Secrétariat, adoptée par le Conseil de sécurité et ratifiée par la ou les assemblées, suivant une procédure de codécision inspirée de celle que pratiquent les institutions européennes.

Le financement de l'ONU et des agences spécialisées ne saurait être laissé indéfiniment au bon vouloir des États. Les mêmes raisons qui ont conduit à doter l'Union européenne de « ressources propres » devraient conduire à doter la nouvelle ONU de ressources stables. Comme pour l'Union européenne, la transformation de contributions nationales en ressources pérennes se posera tôt ou tard. Ces ressources devraient provenir d'une fiscalité universelle ou d'une création monétaire contrôlée, sur le modèle des droits de tirage du Fonds monétaire international dont Michel Camdessus avait en vain proposé un plus large usage quand il en était directeur général. Si l'on s'en tient à l'instrument fiscal, moins susceptible d'usage abusif, le projet de taxation des mouvements de capitaux, proposition fondatrice du mouvement ATTAC, ne semble pas le plus aisé à faire accepter et à mettre en œuvre. Un prélèvement sur l'ensemble des sources d'énergie productrices de CO₂, ce qui aurait l'avantage de

contribuer, fût-ce modestement, à relever l'un des défis planétaires majeurs pourrait lui être préféré. Une autre source de financement pourrait être recherchée du côté de la fabrication et du commerce des armes.

Vers un compromis planétaire

Les propositions ci-dessus peuvent être aisément et, avec raison, à court terme, taxées d'utopiques. Elles s'inscrivent dans la vision d'un monde « post-westphalien », suivant l'heureuse formule de l'ambassadeur Valaskakis¹², où la souveraineté des États aurait cessé d'être le paradigme des relations internationales. La contradiction entre l'aspiration à la sécurité des pays développés et celle des autres à partager le mode de vie des premiers, imposera tôt ou tard un compromis planétaire, à moins que la folie des hommes les amène à préférer des affrontements aux conséquences incalculables et potentiellement apocalyptiques.

Les masses asiatiques et africaines ne renonceront pas à atteindre l'aisance matérielle dont elles sont aujourd'hui privées. Mais en raison de contraintes écologiques sur lesquelles, il est vrai, les avis sont encore divers sinon divergents, elles devront vraisemblablement renoncer au mode de vie et de consommation, notamment d'énergie, qui est aujourd'hui celui des Nord-Américains. Les pays les plus avancés devront accepter un partage des richesses et un mode de vie plus frugal, qui sera le prix de leur sécurité et de leur droit de limiter les mouvements migratoires. Au regard de cet enjeu qui est tout simplement

12. VALASKAKIS Kimon. « Westphalie II. Pour un nouvel ordre mondial » et « Le début d'une ère post-westphalienne ». *Futuribles*, respectivement n° 265, juin 2001, pp. 5-27 et n° 269, novembre 2001, pp. 61-63.

LE GROUPE DE GOUVERNANCE MONDIALE ET LES CLUBS D'ATHÈNES

Le club d'Athènes France a été créé le 14 avril 2004, au pôle universitaire Léonard de Vinci (Paris, La Défense). Instance d'obédience non gouvernementale, le Groupe de gouvernance globale, dont il est issu, a été initié en 2001 par Kimon Valaskakis, alors ambassadeur du Canada auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ce Groupe a pour mission de réunir, dans un même forum, les tenants et détracteurs de la mondialisation, pour rechercher les bases d'une gouvernance mondiale adaptée aux défis du XXI^e siècle. Le « triple G » fonctionne en triangle comprenant un institut de gouvernance mondiale, appuyé par une assemblée de clubs d'Athènes régionaux et une agora citoyenne.

Un jeu en quête de règles

Depuis 1648, les jeux de pouvoir entre les peuples étaient régis par le principe de souveraineté nationale défini par le traité de Westphalie. Au tournant du XX^e siècle, les avancées de la science ont bousculé l'ordre établi. La mondialisation s'est généralisée, balayant les frontières. Les États et les peuples se retrouvent aujourd'hui impuissants, dans un monde sans règles.

Plusieurs séismes récents suffisent à mesurer le désarroi : l'attentat du 11 septembre 2001 qui fit dramatiquement surgir l'expression de « guerre asymétrique », les scandales financiers à répétition affectant la gouvernance d'entreprise, l'attaque de l'Irak perpétrée en dépit des Nations unies, puis l'enlèvement de ce conflit dans le sang. Parallèlement, les ressources s'amenuisent. Réelle ou supposée, la dictature économique provoque des changements aux conséquences imprévisibles. Les institutions internationales se révèlent inaptes à poser des limites à la marchandisation de la biosphère. Cette liste non exhaustive appelle une sorte de Westphalie II, adapté aux pouvoirs dont l'homme s'est doté.

Politique : le retour aux sources

Pour les fondateurs, il s'agit tout à la fois de démocratiser la mondialisation et de repolitiser au sens grec du terme. L'ancrage symbolique et physique à la cité de Platon est l'expression de cette volonté. Le Groupe de gouvernance mondiale se développera autour de deux rendez-vous ponctuant l'année olympique 2004-2005.

Des clubs d'Athènes ont déjà vu le jour en Grèce et au Canada. Leur homologue français est chargé de dynamiser l'Europe de l'Ouest. Ces trois pôles se répartiront les thématiques pour la préparation d'un Livre blanc qui sera publié à l'issue d'une conférence de restitution, les 22 et 23 octobre 2004, à Athènes. Ce Livre blanc fournira la trame d'une vaste conférence internationale prévue en avril 2005. La cité antique y réunira des chefs d'État, des décideurs d'organisations intergouvernementales, des chefs d'entreprise, des *leaders* d'opinion mondialistes et altermondialistes, des responsables d'organisations non gouvernementales, de la presse et des médias. L'agora des citoyens arbitrera les débats.

Cette assemblée de 1 500 personnes décidera d'un plan d'action sur trois ans. De nouveaux clubs d'Athènes seront formés pour y contribuer à travers le monde. Athènes, c'est aussi le haut lieu de la tragédie humaine réglée par le destin. Un peu plus loin, en Chine, la crise se dessine en deux coups de pinceau qui signifient danger et opportunité. Le club d'Athènes est une des opportunités qui permettront peut-être d'échapper au destin, au risque que nul n'en réchappe !

Jean-Louis Moser, secrétaire général du club d'Athènes France

celui de la survie de l'humanité, ou du moins de la civilisation, les querelles diplomatiques entre nations ou groupes de nations apparaissent dérisoires.

La nouvelle Union européenne élargie de demain pourrait trouver, dans la promotion patiente d'un compromis planétaire, la base de cette politique étrangère et de sécurité commune annoncée à Maastricht mais demeurée sans contenu significatif. Le fait même que l'Union, en dépit de son poids économique et démographique, n'ait pas les moyens de la superpuissance et n'envisage pas de s'en doter, qu'elle contienne en son sein des États qui se veulent et se sentent très proches des États-Unis, alors que d'autres sont plus sensibles aux effets pervers de la mondialisation et au thème d'un monde équilibré, lui donne une vocation évidente au rôle de médiateur et une chance de l'exercer avec plus de succès que quiconque.

L'essentiel du message que l'Europe est en droit d'adresser au monde concerne moins une quelconque architecture institutionnelle que la philosophie qui la sous-tend. Ce qui est en cours en Europe, certes encore inachevé, c'est l'entrée dans la réalité politique de la grandiose conception kantienne d'une république de nations. C'est aussi le rejet, après les catastrophes de la première moitié du XX^e siècle de la conception hobbesienne de la rivalité entre États souverains. Désormais, la construction d'un ordre démocratique universel est une condition de survie pour l'humanité entière. Elle répond donc autant aux exigences du plus froid réalisme qu'aux aspirations idéalistes les plus élevées. Telle pourrait être notre réponse à ceux qui, avec l'Américain Kagan, accusent les Européens de s'être convertis au pacifisme depuis qu'ils ont perdu les moyens de la puissance.

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES

BERTRAND Maurice. *L'ONU*. Paris : La Découverte (Repères), 2003, 128 p.

BUHRER Jean-Claude. *L'ONU contre les droits de l'homme*. Paris : Mille et Une Nuits, 2003, 275 p.

BURGORGUE LARSEN Laurence. *L'ONU : les activités et L'ONU : le système institutionnel*. Paris : La documentation Française (Documents d'études), 2001, respectivement 62 p. et 64 p.

COLLECTIF. « L'ONU ». *Pouvoirs*, n° 109, avril 2004, pp. 5-140, Paris.

DELDIQUE Pierre-Édouard. *Faut-il supprimer l'ONU ?* Paris : Hachette Littératures, 2003, 282 p.

HEURTEAUX Michel. *L'ONU : quel avenir pour l'organisation internationale ?* Toulouse : Éditions Milan (Les Essentiels), 2004, 63 p.

LAFAY Frédérique. *L'ONU*. Paris : PUF (Que sais-je ?), 2003, 128 p.

NOVOSELOFF Alexandra. *Les États-Unis et l'ONU dans l'après-guerre froide*. Paris : Institut français des relations internationales (IFRI), 2001, 128 p.

SAYEGH Raymond. *À quoi sert l'ONU ?* Grolley (Suisse) : L'Hèbe, 2002, 79 p.

Futuribles

Les relations internationales futures : trois visages

BERNARD CAZES¹

Dans un article paru dans le numéro de juillet 2003 de la revue britannique Prospect, Robert Skidelsky livrait son analyse de l'évolution des relations internationales, proposant trois scénarios d'avenir possibles. Bernard Cazes nous livre ici une recension de cet article, présentant chacun de ces trois scénarios : Pax Americana, nouvel équilibre international des forces et nouveau multilatéralisme. Cette analyse vient fort à propos compléter les propositions formulées par Robert Toulemon, dans ce numéro de Futuribles, concernant la réforme de l'Organisation des Nations unies (ONU), notamment s'agissant du troisième scénario, le multilatéralisme « rénové », qui semble avoir la préférence de Robert Skidelsky.

S.D.

Professeur d'économie politique à l'université de Warwick (Royaume-Uni) et auteur d'une importante biographie de Keynes, Robert Skidelsky a pris le risque d'esquisser, dans le mensuel britannique *Prospect* de juillet 2003, trois scénarios (inégalement) possibles d'organisation des relations internationales, qui ont pour l'instant remarquablement bien vieilli².

L'auteur part de l'idée que dans les relations internationales, le principal problème est de définir le champ des interventions militaires licites et acceptables dans le monde actuel. La définition de ce champ, depuis 1945, repose sur deux principes : d'une part, l'intangibilité de la souveraineté nationale, chaque État internationalement reconnu étant seul maître à l'intérieur de ses frontières ; d'autre

1. Membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

2. SKIDELSKY Robert. « The American Contract ». *Prospect*, juillet 2003, pp. 30-35.

part, la sécurité collective, selon laquelle toute agression entraîne l'intervention, éventuellement militaire, des autres États, sous réserve d'un feu vert donné par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour des raisons évidentes, ce dispositif n'a guère fonctionné pendant la guerre froide et la paix n'a été préservée que par une variante de l'antique principe de l'équilibre des forces (*balance of power*), à savoir l'équilibre de la terreur (nucléaire) dans un monde bipolaire. Avec la disparition de l'Union soviétique, le monde est devenu unipolaire sans que soit apparu un consensus sur une nouvelle doctrine des relations internationales.

Après la fin de la guerre froide, la doctrine qu'on peut appeler « onusienne » de recours légitime à la force a cependant fait l'objet d'essais de redéfinition, de portée néanmoins très inégale. En premier lieu, l'ampleur des massacres de populations civiles dans les Balkans et en Afrique centrale s'est traduite par l'émergence de la notion de droit d'ingérence, laquelle postule, au grand scandale des tenants de l'intangibilité de la souveraineté nationale, qu'une intervention militaire peut être justifiée par des fins humanitaires. En second lieu, les attentats du 11 septembre 2001 ont été les facteurs permissifs d'une remise en cause encore plus radicale de la doctrine onusienne par l'administration Bush : l'inclusion de la

guerre « préemptive³ » dans la doctrine stratégique américaine et l'idée du caractère par essence non belligère des régimes démocratiques, avec comme corollaire qu'un *regime change* (changement de régime) est le plus sûr garant de la sécurité des États-Unis.

À ce stade où rien de définitif n'est encore joué, R. Skidelsky discerne trois lignes dont il va explorer les chances de réussite.

Le scénario de la *Pax Americana*

C'est le scénario d'une paix qui, à la différence de la *Pax Britannica*, s'étendrait à l'échelle mondiale et, prenant acte du nombre excessif d'États soit « faillis » soit « voyous », impliquerait un effort vigoureux mais transitoire de reconstruction institutionnelle sous *leadership* américain, destiné à recréer à leur place de véritables démocraties⁴.

L'auteur ne croit pas à la réussite de cet effort néo-impérial, d'abord parce que le vaste monde islamique a quand même très peu d'affinités avec la notion d'État de droit laïc ; ensuite parce que nombre de petits États, en Afrique et ailleurs, sont incapables de faire coexister pacifiquement des communautés qui ne se supportent pas (la nouvelle explosion de violence au Kosovo en mars 2004 en est un triste rappel).

3. Terme français calqué sur l'anglais *preemptive*, lequel s'applique à une guerre déclenchée contre un pays qui est visiblement sur le point d'attaquer, à la différence de la guerre préventive qui est déclarée à un État avant qu'il ne devienne réellement menaçant. Dans leur livre *America Unbound. The Bush Revolution in Foreign Policy* (Washington, D.C. : Brookings Institution Press, 2003), Ivo H. Daalder et James M. Lindsay soulignent le caractère conceptuellement flou de ces deux termes. Une analyse critique sera consacrée à ce livre par Jérôme Marchand dans un prochain numéro de *Futuribles* (NDLR).

4. Sur ce point, voir aussi DELCROIX Geoffrey. « Une politique américaine de construction d'États ». *Futuribles*, n° 296, avril 2004, pp. 93-94 (NDLR).

Le scénario d'un nouvel équilibre des forces

Ce deuxième scénario s'appuie sur l'idée que la réaction instinctive à une puissance trop portée à s'affirmer est de constituer face à elle, comme l'Angleterre face à Napoléon, une coalition qui instaurera un équilibre des forces (*balance of power*), autrement dit fera succéder une multipolarité à l'unipolarité actuelle.

Pour notre auteur, les chances de voir naître une telle coalition sont faibles. Ni la Russie ni même la Chine n'ont la capacité de rivaliser tous azimuts avec les États-Unis, qu'il s'agisse de *hard* ou de *soft power*⁵. L'Union européenne en a bien la possibilité en ce qui concerne la seconde forme de pouvoir (c'est le cas des négociations commerciales), mais s'agissant de la première catégorie, elle restera durablement en dehors du coup aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas trouvé « une voie moyenne entre militarisme et pacifisme ». Même le terrorisme ne saurait chasser les États-Unis du Moyen-Orient, pas plus qu'il n'a réussi à déloger Israël de la Palestine ou la Russie de la Tchétchénie.

L'auteur n'en reste pas moins convaincu que même s'il n'y a pas de rééquilibrage des forces, le projet de *Pax Americana* n'est pas viable car il

entraînera des charges de plus en plus lourdes que les États-Unis seront de moins en moins capables d'assumer seuls⁶.

Le scénario d'un nouveau multilatéralisme

Ce troisième scénario paraît inévitable une fois que les deux précédents se sont révélés non viables. Ramené à l'essentiel, il consiste à échanger le retour des États-Unis dans le cadre du droit international contre une réforme de la Charte des Nations unies⁷. La question formulée plus haut est maintenant devenue : comment une intervention militaire susceptible d'être justifiée dans le monde d'aujourd'hui peut-elle être conciliée avec la règle de droit qu'incarne la Charte des Nations unies ?

Conscient de l'immensité de la tâche, R. Skidelsky ne donne que les grands traits de son troisième scénario (il n'a droit qu'à une soixantaine de lignes contre respectivement 160 et 115 pour les deux précédents), où l'on distingue deux volets :

- 1) une sorte de directoire des grandes puissances⁸ regroupant les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et la Chine ;
- 2) une répartition des fonctions de maintien de la paix et de promotion de la justice par grandes zones entre

5. Allusion à la distinction maintenant classique introduite par le politologue Joseph Nye entre la capacité de coercition (*hard power*) et la capacité de ralliement (*soft power*).

6. Encore l'auteur ne fait-il pas intervenir la dangereuse dépendance des États-Unis en matière d'endettement extérieur.

7. Sur ce sujet, voir l'article de Robert Toulemon, « Pour une réforme des Nations unies », en p. 51 de ce numéro (NDLR).

8. Consciemment ou non, R. Skidelsky marche sur les traces de son éminent compatriote H.G. Wells. Celui-ci proposait en 1931 une « dictature de la prospérité », destinée à redresser l'économie mondiale et regroupant des dirigeants aussi divers que le républicain Hoover, le travailliste Ramsay MacDonald, Pierre Laval, le centriste Brüning (demier chancelier de l'Allemagne de Weimar) et... Staline (cf. CAZES Bernard. *Histoire des futurs*. Paris : Seghers, 1986, p. 85).

les membres du directoire : partenariats États-Unis / Union européenne pour le Moyen-Orient et États-Unis / Chine pour le désarmement de la Corée du Nord, monopole de l'Union européenne pour les Balkans et l'Afrique.

L'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) et la présence des troupes américaines en Europe deviendraient superflues, mais l'Europe aurait en revanche un sérieux effort de rattrapage à faire quant à la dimension « coercition » de la puissance.

publicité

FUTURIBLES INTERNATIONAL

Séminaires de formation 2004

> **Mercredi 29 et jeudi 30 septembre 2004** — « Méthodes et pratiques de prospective territoriale », organisé par Futuribles International en coopération avec Algoé, le GERPA (Groupe d'études ressources prospective aménagement) et Proactivité Conseil, avec **Battista Boloquy**, directeur du Conseil de développement du Pays Basque, **François Bourse**, directeur à Proactivité Conseil, **Jacques de Courson**, consultant à Algoé, **Philippe Destatte**, directeur de l'Institut Jules Destrée, **Patrick Faugouin**, directeur de l'Institut atlantique d'aménagement des territoires (IAAT), **Hugues de Jouvenel**, directeur général du groupe Futuribles, et **Philippe Mirenowicz**, directeur du GERPA.

> **Mercredi 13 et jeudi 14 octobre 2004** — « La Chine à l'horizon 2020 », organisé par Futuribles International en coopération avec le groupe Asie 21 (Futuribles).

> **Mercredi 20 et jeudi 21 octobre 2004** — « Méthodes et outils de la prospective stratégique », organisé par Futuribles International en coopération avec le LIPSOR (Laboratoire d'investigation en prospective, stratégie et organisation) du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), avec **Pierre Chapuy**, directeur d'études au GERPA, **Michel Godet**, professeur titulaire de la chaire de prospective industrielle du CNAM, directeur du LIPSOR, **Hugues de Jouvenel**, **Véronique Lamblin**, directrice des études du groupe Futuribles, et **Jacques Lesourne**, président de Futuribles International.

> **Mardi 9 novembre 2004** — « Vieillesse et emploi : le temps des ruptures », animé par **Hugues de Jouvenel** et **Alain Parant**, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED), directeur d'études au sein du groupe Futuribles.

Inscriptions et renseignements : Laurence Faupin • Futuribles International
55, rue de Varenne • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail : forum@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com

De la réglementation des biens technologiques

PIERRE BONNAURE ¹

Pierre Bonnaure complète, dans ce forum, une analyse parue dans Futuribles et portant sur le rôle des TIC dans la croissance économique. Il nous donne ici son point de vue sur l'impact de la réglementation dans ce secteur et souligne, en particulier, combien la définition de normes participe de la guerre économique en général, et combien, faute de discernement politique, les Français, voire les Européens, ont souvent fait de mauvais choix réglementaires qui les ont handicapés par rapport à leurs principaux concurrents (États-Unis, Japon).

S.D.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'analyse critique de l'ouvrage de l'OCDE sur les TIC (technologies de l'information et de la communication) et la croissance économique, parue dans le numéro de janvier 2004 de *Futuribles* ². Voici quelques réflexions à propos du rôle joué par la réglementation sur la diffusion des TIC (évoqué brièvement dans le sixième paragraphe de l'analyse critique).

La réglementation, en particulier la normalisation, a des effets à la fois positifs et négatifs, les uns l'emportant sur les autres selon le contexte, le moment et les moyens engagés. Ainsi, l'Union européenne a indiscutablement réussi son coup avec la norme de téléphonie cellulaire GSM, mais l'a complètement raté avec le WAP puis l'UMTS, qui devaient prolonger le

1. Ingénieur et ancien directeur de la prospective et des programmes d'un centre international de recherche ; membre du comité d'orientation de *Futuribles*.

2. OCDE (Organisation de coopération et de développements économiques). *Les TIC et la croissance économique*. Paris : OCDE, 2003, 112 pages. Analyse critique de cet ouvrage rédigée par Gilbert Cette et publiée dans *Futuribles*, n° 293, janvier 2004, pp. 85-87.

GLOSSAIRE DES SIGLES TECHNOLOGIQUES RENCONTRÉS

DOS : Disc Operating System

DV : digital video

DVD : digital video disc

GSM : Global System for Mobile Communications

HDTV : High Definition Television

PAL : Phase Alternation by Line

PC : personal computer

SECAM : Séquentiel couleur à mémoire

UMTS : Universal Mobile Telecommunications System

VHS : Video Home System

WAP : Wireless Application Protocol

succès du GSM. Le WAP par erreur d'appréciation sur l'intérêt de ce service, l'UMTS par une combinaison de retards, de freinages par les opérateurs monopolistes issus du service public, et de voracité des États qui ont rançonné le secteur en attribuant les licences à des tarifs relevant du grand banditisme (le gouvernement français a dû revenir en arrière). Il en résulte que c'est l'iMode japonais qui envahit en ce moment les rayonnages des revendeurs. La suite dira si les Européens réussissent à rétablir leur position avec l'UMTS.

Un autre exemple intéressant à décortiquer est celui du procédé SECAM de télévision en couleur, dont on a tant vanté, dans l'Hexagone, la supériorité sur le PAL. Le prétendu avantage du SECAM n'a

semble-t-il été perçu qu'en Union soviétique et en Afrique, où les lois du marché et l'opinion des clients ne comptaient pas. Le résultat est que la France s'est isolée de la compétition mondiale et que les acheteurs français ont dû payer un double surcoût : celui d'un effet d'échelle limité par la taille modeste de leur pays, et celui de l'option multistandard pour ceux qui avaient envie de voir autre chose que les chaînes nationales. Il a aussi fallu adapter les magnétoscopes et les vidéocaméras VHS au SECAM, de même que, plus tard, les lecteurs de DVD et les caméras DV. Un beau gâchis, sur fond de protectionnisme.

Même erreur de jugement quand, refusant les propositions de Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui voulait informatiser les écoles françaises et les villages africains avec des Macintosh — qui étaient à l'époque les seuls représentants de l'informatique intuitive à interface graphique, les Xerox étant des produits professionnels hors de prix et les PC en étant encore au DOS primitif —, le gouvernement français a choisi un constructeur et un système d'exploitation spécifique, qui ont rapidement conduit à la catastrophe. Matériel et logiciels ont fini à la poubelle.

Le succès indiscutable du Minitel, en France, n'a pas suffi à convaincre les autres nations d'adopter ce standard (sauf la Suisse). Il s'est, à la longue, retourné contre le pays en retardant de plusieurs années sa conversion à l'Internet et le développement du haut débit, ce qui a pénalisé un très grand nombre d'entreprises et l'économie en général.

Un échec européen magistral, toujours d'inspiration française, a été celui de la télévision à haute définition qui, là encore, prétendait barrer la route aux Japonais et aux Américains. Le programme communautaire HDTV a imposé, les Japonais ont continué leur chemin et les industriels européens ont poursuivi leurs travaux de recherche et développement... aux États-Unis.

Le projet européen Esprit, qui se voulait le premier « programme stratégique » de l'après-Acte unique, avait été conçu comme une machine de guerre destinée à contrer la supériorité, alors jugée excessive, d'IBM. Conçu par des juristes, et non par des ingénieurs et des entrepreneurs audacieux, il a essayé d'opposer à la compétition mondiale des normes déjà anciennes comme X 400 et des constructeurs semi-publics peu performants, avec pour résultat global de gêner un peu IBM, peut-être, mais de laisser le champ libre à Microsoft et Intel, dont les produits et les standards occupent aujourd'hui 80 % du marché mondial, et équipent la presque totalité des institutions européennes. L'Union européenne a oublié ses griefs contre IBM (qui était déjà chancelante lors de l'attaque européenne) et fait aujourd'hui procès à Microsoft pour abus de position dominante...

C'est par contre sans appuis et sans moyens particuliers que des innovateurs indépendants, comme Bill Gates (Microsoft), Steve Jobs (Apple), Linus Thorwald (Linux) ou Roland Moreno (la carte à puce), ont inventé et imposé les normes de fait qui forment l'ossature du monde informatique actuel.

Il faut également saluer la formidable réussite du programme militaire d'interconnexion d'ordinateurs de la DARPA ³, qui a donné naissance à l'Internet et qui, en combinaison avec le système d'adressage par paquets, a révolutionné (et n'a pas fini de révolutionner) la communication et la gestion des connaissances. Comme pour le nucléaire en France, on a là un exemple de réussite du modèle volontariste, où la puissance publique fixe un objectif général (dans ce cas, la communication maillée, résistante aux dommages de guerre) et mobilise les acteurs (défense, universités et industriels), sans états d'âme, jusqu'au stade de la démonstration. Il faut ensuite que le pouvoir change de mains pour passer à la phase commerciale, comme ce fut le cas pour Internet, avec l'arrivée des Cisco, AT&T (American Telephone and Telegraph) et autres. Et comme ce fut le cas, en France, pour le nucléaire, quand EDF (Électricité de France) prit le contrôle des opérations, priant le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de retourner à ses (très) chères études, ce qui se traduit par l'achat de la licence américaine Westinghouse des PWR ⁴ et l'abandon des multiples filières gaz-graphite et eau lourde du CEA.

3. Defense Advanced Research Projects Agency (États-Unis).

4. *Pressurized Water Reactors* (réacteurs à eau sous pression).

Je pourrais multiplier les exemples et contre-exemples : les célèbres phares jaunes français, les pots à catalyse allemands, le supersonique, les standards d'électrification des chemins de fer et les diverses générations du TGV (train à grande vitesse), les satellites Symphonie, etc. Ce qu'il faut retenir des normes, c'est qu'elles sont une guerre et que, pour gagner une guerre, il faut des généraux clairvoyants et bien informés, et des troupes aguerries et bien équipées. C'est ce que beaucoup de gouvernements oublient régulièrement, confiants dans la puissance du « tout-politique » et dans la compétence de leurs fonctionnaires, qui n'est pas exclue mais n'est nullement garantie, faute de concurrence.

IDÉES & FAITS

PORTEURS D'AVENIR

Nouvelles polarisations territoriales

Fait nouveau aux États-Unis, les États du Sud-Ouest connaissent une croissance plus forte que les régions côtières et attirent les entreprises. Ainsi, entre 1995 et 2001, l'Arizona a vu son produit intérieur brut augmenter de 54 % (contre 36 % pour la moyenne nationale), et l'emploi de 40 %. À Phœnix, sa métropole plantée au milieu du désert, la population a crû de 44 % depuis 1990. Les entreprises (Intel, Motorola) y ont d'abord délocalisé leur *back-office* (les centres d'appel), puis leurs usines. De nombreuses raisons expliquent ce phénomène : ensoleillement garanti (on parle de « nouvelle *sun-belt* » qui attire notamment les retraités du Nord), prix moins élevés que dans la Californie voisine (aussi bien pour les loyers que pour les salaires ou encore l'électricité), présence d'un aéroport international (le cinquième du pays), qualité de vie...

Peut-on imaginer un phénomène comparable en France ? Repoussés de la capitale par les prix de l'immobilier, qui ont augmenté de 50 % en quatre ans, les entreprises et leurs salariés iront-ils s'installer en province ? Globalement, l'Île-de-France a perdu environ 600 000 personnes au profit des autres régions — et particulièrement des

régions méridionales — entre les recensements de 1990 et 1999. Les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine, outre les retraités, attirent désormais les actifs, indique un rapport du Sénat. Selon une étude du BIPE, alors qu'entre 1950 et 1980, les migrations (et donc le logement) ont suivi l'emploi, à présent, l'emploi commence à suivre le logement et de plus en plus de jeunes ménages quittent l'Île-de-France pour la province. Le sociologue Gérard Mermet prévoit également, dans une enquête sur le logement de demain, le regain des mobilités résidentielles. S'il ne s'agit pas encore, pour l'instant, de vague de fond, ce phénomène émergent est en tout cas à surveiller...

Céline Laisney

Sources : « À Phœnix, derrière le boom économique pointe la nouvelle Amérique ». *Enjeux-Les Échos*, n° 198, janvier 2004 ; CENSUS BUREAU, site Internet www.census.gov/prod/2003pubs/censr-7.pdf ; « Immobilier, la fin de la hausse ? » *Le Monde Argent*, 21-22 mars 2004 ; FRANCOIS-PONCET Jean. *L'Exception territoriale : un atout pour la France*. Paris : Sénat, rapport d'information n° 241, 2003 ; BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques). *Les Migrations résidentielles en France à l'horizon 2010*. Paris : BIPE, avril 2003 ; MERMET Gérard. *Les Français et leur logement. Quel logement demain ?* Paris : Promo Expo Conseil, mars 2004.

La vie n'a pas de prix ?

Plus une société avance dans son développement, devient riche, plus la demande de sécurité des individus qui la composent augmente. C'est une évolution logique puisque ceux-ci tendent à posséder de plus en plus de biens propres, qu'il leur tient à cœur de protéger ou de voir protéger. De fait, plus une société est riche, plus l'aversion pour le risque croît.

Le cas des États-Unis illustre de manière frappante les excès auxquels peut mener cette aversion pour le risque. L'explosion du nombre de procès intentés pour tout et n'importe quoi (ce que l'on appelle aujourd'hui la « judiciarisation » de la société) en est la preuve patente. L'on a déjà évoqué cela à maintes reprises dans les colonnes de *Futuribles*, qu'il s'agisse des procès de fumeurs contre les fabricants de tabac, d'obèses contre les industries agroalimentaires, etc. Cette tendance à la judiciarisation a pris une telle ampleur aux États-Unis qu'un auteur, Philip Howard, évoquait, dès 1994, « la mort du bon sens » (*the death of common sense*)¹.

Face à une telle demande de sécurité (renforcée encore par les attentats terroristes des deux dernières années), les États « budgétisent » le risque au travers d'un calcul coûts-bénéfices leur permettant, par exemple, de déterminer un plafond de dépenses pour la sauvegarde d'une vie humaine

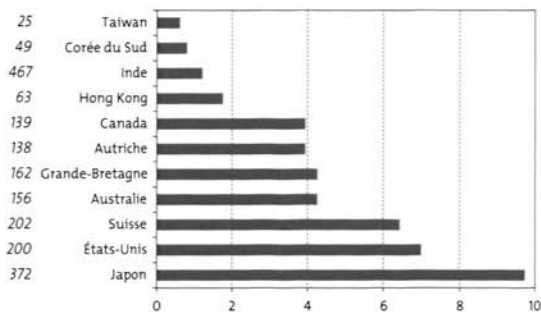
(autrement dit la somme maximum qu'il est raisonnable de dépenser pour protéger une vie humaine). Mais qu'en est-il des individus ? Que sont-ils prêts à payer pour réduire leurs risques devant la mort ?

Un chercheur de la Harvard Law School, Kip Viscusi, a réalisé une étude internationale comparative, basée sur des enquêtes auprès de salariés, pour évaluer le prix que seraient prêts à payer les travailleurs pour réduire les risques mortels sur leur lieu de travail et combien d'argent ils accepteraient pour compenser une augmentation des risques de décès au travail. Les résultats de ses enquêtes sont résumés dans le graphique ci-dessous.

Comme on le constate, en valeur absolue, les Japonais, les Américains et les Suisses arrivent en tête de classement et sont prêts à dépenser beaucoup pour protéger leur vie. Mais, en proportion du revenu, ce sont les Indiens qui arrivent en tête. À cette exception indienne, près,

La valeur d'une vie humaine (calculée en fonction du degré d'acceptation du risque par les travailleurs), en milliers de dollars US

En italiques, à gauche : valeur équivalente en proportion du revenu moyen*



*Produit intérieur brut par habitant 2002, en dollars US, en parité de pouvoir d'achat.

Source : VISCUSI Kip (Harvard Law School), in *The Economist*, 24 janvier 2004.

1. HOWARD Philip K. *The Death of Common Sense. How Law Is Suffocating America*. New York : Random House, 1994.

ces calculs confirment que plus un pays est riche, plus la valeur d'une vie humaine est importante.

Bizarrement aussi, cela semble indiquer que les individus sont prêts à dépenser beaucoup individuellement pour se protéger. Ce qui peut sembler paradoxal au vu 1) du recours croissant au juge pour trouver des responsables payeurs au moindre petit bobo (aux États-Unis par exemple) ; 2) du recours croissant à la collectivité pour prendre en charge le même genre de bobos ou des phénomènes encore plus indépendants de toute volonté, tels les aléas climatiques (en Europe, par exemple).

Stéphanie Debruyne

Source : « The Price of Prudence ». In « A Survey of Risk ». *The Economist*, 24 janvier 2004.

Génération EA, l'ethno-ambiguïté

Ambiguë et hybride, deux mots-clés des publicitaires, des rédacteurs de magazine et des stars aux États-Unis, en vue de séduire la génération Y des moins de 25 ans.

Pour sa campagne de publicité 2004, Yves Saint Laurent Beauté a choisi le modèle indien Ujjwala Raut. « Est-elle mexicaine, espagnole, russe ? » Difficile de le dire. Benetton a changé sa stratégie de communication. Auparavant, des individus de différentes ethnies se côtoyaient sur ses publicités. Aujourd'hui, un photomontage empile une chevelure africaine, des yeux bleus et un bas de visage asiatique. Christina Aguilera, d'origine équatorienne, pose comme une actrice de « Bollywood » en couverture du magazine *Allure* de janvier 2004. « Cinq ans

plus tôt, la majorité des couvertures étaient faites avec des femmes blondes aux yeux bleus, bien que minoritaires dans la population » reconnaît Linda Wells, rédactrice en chef de ce magazine, « ces nouvelles couvertures traduisent une fascination pour l'hybride ethnique ».

Cet intérêt pour la mixité ethnique est surtout perceptible dans le nouveau groupe des moins de 25 ans, dénommé « génération EA » pour ethno-ambiguë. Il est le fruit des dernières vagues d'immigration aux États-Unis et de la multiplication des mariages interethniques.

Au cours du recensement 2000, 6,8 millions d'Américains (soit 2,4 % de la population totale) affirmaient appartenir à plus d'une ethnie. Les moins de 18 ans étaient deux fois plus nombreux que les adultes à adopter cette position. Ils constituaient 42 % du groupe multi-ethnies alors qu'ils ne représentent que 25 % du groupe mono-ethnie.

Ce groupe a une répartition géographique très inégale. Il est principalement localisé (à 64 %) dans 10 États qui représentent 49 % de la population totale : Californie, New York, Texas, Floride, Hawaï, Illinois, New Jersey, Washington, Michigan et Ohio. Les trois premiers totalisent 40 % du groupe multi-ethnies : la Californie avec plus d'un million de personnes, l'État de New York avec 590 000 et le Texas avec 515 000. Par ailleurs, une analyse par comté indique une surreprésentation dans la conurbation Washington-Boston.

Ce sentiment d'appartenir à plusieurs ethnies est très fort chez les Latinos, la principale composante de l'immigration actuelle. En effet, 42 % des Latinos interrogés (soit plus de 14 millions de personnes) ont coché la case « autre ethnie » lors du re-

censement 2000, considérant que leur héritage provient d'un mélange des populations européennes, africaines ou indiennes.

Ce phénomène est amplifié par les mariages interethniques. Un tiers des enfants d'immigrants latinos ou asiatiques se marient désormais hors de leur communauté, à la différence des Afro-Américains où cette pratique reste très limitée (entre 2 % et 6 % suivant le sexe).

Ce groupe multi-ethnies semble minoritaire sur l'ensemble des États-Unis. Toutefois, sa répartition géographique souligne son importance future en termes politiques (poids de ces 10 États lors de l'élection présidentielle), et en matière de mode et de consommation, la Californie et New York étant des précurseurs dans ces deux domaines. Cette évolution démographique se traduit aussi par un éloignement progressif des États-Unis de leurs racines européennes.

En Europe, le phénomène est déjà perceptible en Grande-Bretagne. Lors du dernier recensement, un million de jeunes Britanniques revendiquaient aussi l'appartenance à plus d'une ethnie. De fait, le groupe multi-ethnies est devenu la troisième minorité en Grande-Bretagne et devrait croître dans la prochaine décennie. La culture noire, issue de l'immigration, est sortie des ghettos et devenue la référence pour les jeunes Britanniques. Dénigré dans le passé, le « wigga » — contraction de *white nigger* — est tendance. Dans un documentaire de *Channel 4*, le footballeur David Beckham est décrit de par son mode de vie, par de jeunes Noirs, comme « un frère enfermé dans un corps de Blanc ». David Beckham a considéré cette description comme un compliment. Comme aux États-Unis, les médias et les milieux artistiques ont été les

premiers à s'emparer du mouvement. Publicités, musiques, films reflètent cette fusion des cultures en vue de créer un nouveau monde.

« *We are the new mix. We are the remix generation* ¹. »

Bertrand Riot

Sources : LA FERLA Ruth. « Generation E.A.: Ethnically Ambiguous ». *The New York Times*, 28 décembre 2003 ; ARLIDGE John. « Forget Black, Forget White, EA Is What's Hot ». *The Observer*, 4 janvier 2004 ; JONES Nicholas A., SYMENS SMITH Amy. « The Two or More Races Population: 2000 ». *Census 2000 Brief*, novembre 2001 ; « L'Amérique va encore nous surprendre ». *Enjeux-Les Échos*, janvier 2004.

1. « Nous sommes le nouveau mélange. Nous sommes la génération remixée » (traduction Futuribles).

Vie marine : premiers résultats du recensement

De 2000 à 2010, 300 scientifiques de 53 pays différents vont effectuer un « recensement de la vie marine ». Il s'agit là d'une coopération scientifique internationale destinée à identifier et recenser toutes les formes de vie présentes dans les océans, et à expliquer leur évolution au fil du temps.

Fin 2003, ces chercheurs ont rendu compte des résultats de leurs premières observations dans le premier rapport de leur groupe ¹. Ils confirment les nombreuses alertes lancées depuis plusieurs années quant à la raréfaction des espèces

1. O'DOR Ronald K. (sous la dir. de) *The Unknown Ocean. Baseline Report of the Census of Marine Life 2003*. Washington, D.C. : Consortium for Oceanographic Research and Education, octobre 2003, site Internet : www.coml.org.

liée à la surexploitation des ressources marines par l'industrie de la pêche. Ainsi, « chaque espèce de grand poisson sauvage a été pêchée de manière si intensive au cours des 50 dernières années que 90 % de chacune d'elles ont disparu ».

En outre, la gamme des tailles des animaux présents dans l'océan change : il est plus sûr pour les espèces d'être de petite taille ; donc elles s'adaptent. On avait déjà fait écho, dans ces colonnes, à une étude parue dans *Science*, montrant que pour échapper au plus grand de leurs prédateurs (l'homme), les grands poissons rapetissaient². Cette nouvelle recherche le confirme et devrait nous proposer des éléments d'analyse sur longue période d'ici 2010.

En somme, l'état des ressources halieutiques « sauvages » se révèle pour le moins désastreux. Qui plus est, les consommateurs de poissons qui pensaient se reporter sur des poissons d'élevage ont aussi de quoi s'inquiéter. En effet, selon une nouvelle étude parue dans le magazine *Science* du 9 janvier 2004 et portant sur le saumon, les niveaux de polluants seraient 10 fois plus élevés chez les saumons d'élevage que chez les saumons sauvages ; les auteurs de l'étude conseillant même aux consommateurs de ne pas manger de saumons d'élevage plus d'une fois par mois, voire pas du tout dans le cas des femmes enceintes et des enfants³.

2. Voir DEBRUYNE Stéphanie. « Gare aux poissons nains ! » *Futuribles*, n° 278, septembre 2002, pp. 76-77.

3. STOKSTAD Erik. « Salmon Survey Stokes Debate About Farmed Fish ». *Science*, vol. 303, n° 5655, 9 janvier 2004, pp. 154-155. Notons que, depuis, divers démentis ont été apportés, mais la polémique demeure.

Qu'ajouter à tout cela pour montrer qu'il est vraiment urgent de réfléchir à une gestion durable des espèces marines ?

S.D.

Secteur privé et intérêt général

Comme on peut le lire, en France, dans la préface du rapport Gaillard¹, l'État n'a pas le monopole de l'intérêt général. Cette prise de conscience tardive, par l'État jacobin, des limites de son action et de la montée en puissance de la société civile, va peut-être conduire la France à renoncer à l'une des facettes de son exception, pour se hisser en matière de solidarité privée aux niveaux atteints par ses principaux partenaires.

En matière culturelle, l'essor du mécénat en France date des années 1960, sous l'impulsion d'André Malraux, avec la création de la Fondation de France. Malgré la loi du 23 juillet 1987 sur le mécénat et celle du 4 juillet 1990 sur les fondations d'entreprise, la dynamique du mécénat a marqué le pas, au point que le rapport du Sénat constate un véritable « retard français », surtout par comparaison avec les pays anglo-saxons : « Au regard des 12 000 fondations américaines et des 3 000 *charity trusts* britanniques, mais aussi des 2 000 fondations allemandes, on ne compte en France que 476 fondations d'utilité publique, 70 fondations d'entreprise. C'est peu, même s'il faut y ajouter les quelque 500 fondations sous

1. GAILLARD Yann. *Mécénat, associations et fondations*. Paris : Sénat, rapport n° 415, 2002-2003 de la Commission des finances du Sénat.

l'égide de la Fondation de France. Cette disproportion quantitative se traduit par un déséquilibre en termes de poids économique et social. Tandis qu'aux États-Unis, le mécénat atteint 2,1 % du produit intérieur brut, il n'en représente que 0,09 % en France. »

En matière d'action humanitaire, ce sont des associations, Médecins sans frontières puis Médecins du monde, qui ont soulevé la question fondamentale du droit d'ingérence et forcé la diplomatie internationale à mettre en balance les droits de l'homme et les droits souverains des États, virage historique. Le rôle de ces associations et de Bernard Kouchner a été majeur dans la décision de l'Union européenne d'intervenir en Yougoslavie pour arrêter le génocide, en contraste avec l'impuissance des Nations unies à empêcher la guerre interethnique au Rwanda ou le gazage de populations kurdes en Irak par le régime de Saddam Hussein. C'est au nom de ce même droit d'ingérence que les États-Unis et la France sont intervenus en Haïti début 2004, sans attendre un mandat des Nations unies, exfiltrant, bon gré mal gré, un président corrompu pour éviter un bain de sang dans la capitale, ce que les bons esprits ne manqueront pas de qualifier d'enlèvement politique. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements d'un nouveau droit international qui devra décider qui s'ingère et au nom de quoi, mais c'est la société civile qui aura fait bouger les choses.

En matière de développement, les années 1970 et 1980 ont vu l'échec des politiques de développement impulsées par les États et les organisations internationales, qui se sont traduites, au mieux par un gaspillage de ressources, au pire par l'ag-

gravation de la situation des pays aidés. Les programmes d'aide au développement américains et européens ont trop souvent profité aux entreprises des pays donateurs et aux élites corrompues des pays bénéficiaires, qui se sont pressées de réinvestir les sommes détournées dans les pays industrialisés et les paradis fiscaux. Les plans Marshall ne profitent qu'aux nations solidement organisées pour utiliser rationnellement une manne inespérée et sortir d'une mauvaise passe, comme ce fut le cas pour l'Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi l'on assiste un peu partout au passage de la politique du paquet-cadeau (aide globale respectueuse de la souveraineté du pays assisté), au partenariat ciblé, où le donateur s'autorise un droit d'ingérence dans la conduite des opérations. Et, là encore, associations et fondations jouent un rôle important.

C'est sur cette toile de fond qu'il est intéressant de replacer les initiatives humanitaires de la fondation Bill et Melinda Gates, financée par le richissime fondateur de Microsoft. Devenu père de famille, quelque peu libéré de la gestion directe de l'empire Microsoft, et bien aidé par son père et son épouse, Bill Gates s'est pris de passion pour l'aide au tiers-monde. Basée à Seattle, sa fondation a reçu l'appui de personnalités comme Jimmy Carter, Gro Harlem Brundtland, Nelson Mandela ou George Soros. Elle emploie aujourd'hui 200 personnes à plein temps à travers le monde, pour coordonner plusieurs centaines de programmes, et a dépensé 3,2 milliards de dollars US dans 110 pays du tiers-monde, dont 750 millions sur le seul programme GAVI (*Global Alliance for Vaccines*) sur lequel nous allons revenir.

De la part d'un homme qui a passé toute sa vie dans les technologies de l'information, nul ne s'étonnera que le premier choix de Bill Gates ait porté sur l'éducation, mais les critiques n'ont pas tardé à soupçonner le mécène de chercher, à travers le don d'ordinateurs et de logiciels éducatifs au tiers-monde, à élargir l'empire Microsoft. Le deuxième choix, celui de la politique familiale et du contrôle des naissances, n'a pas été plus heureux, dans la mesure où les pays pauvres soupçonnent les riches, sous couvert d'aide humanitaire, de vouloir imposer leurs propres valeurs, leur propre vision de l'existence et de la famille. La troisième tentative semble la bonne.

Partant d'un rapport de la Banque mondiale de 1998, qui attribue des millions de morts chaque année à l'insuffisance des campagnes de vaccination des enfants, Bill Gates a senti qu'il tenait une piste sérieuse et moins sujette à polémique. Par des actions ciblées et relativement simples de prévention, menées avec des partenaires locaux crédibles, on pouvait sauver plus de vies humaines que n'en détruisent des fléaux comme le sida ou le SRAS (syndrome respiratoire aigu et sévère), sur lesquels se focalise l'action humanitaire publique. Opérant au ras du sol, la fondation pourrait déployer ses programmes sans piétiner les plates-bandes de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Unicef (Fondation des Nations unies pour l'enfance) ou de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Ainsi est né le programme GAVI, basé à Genève, qui a déjà vacciné 10 millions d'enfants et sauvé 300 000 vies. Il a par ailleurs créé une demande substantielle de vaccins qui commence à intéresser les grands

laboratoires pharmaceutiques. Encouragée par ces résultats, la fondation Gates hausse la mire, sachant que trois millions d'enfants meurent chaque année faute de vaccination. Si tout se passe bien, elle s'attaquera ensuite à des problèmes de santé d'adultes, se concentrant, toujours avec le même souci d'efficacité, sur les fléaux que l'on peut faire reculer par le recours à la vaccination ou à des médicaments peu onéreux, l'objectif étant alors de sauver 11 millions de personnes chaque année.

Se méfiant des envolées humanistes qui prétendent traiter tous les maux du monde sans en avoir les moyens, la fondation Gates refuse le saupoudrage et choisit ses partenaires locaux dans un souci d'efficacité. Elle concentre ses moyens sur des objectifs à haute valeur ajoutée et à haut taux de retour, comme on dirait en jargon *business*. À ceux qui l'accusent d'aller au plus facile, en laissant de côté de multiples facteurs qui entrent en ligne de compte dans la santé publique, Bill Gates répond que son objectif n'est pas de remplacer l'action nationale ou internationale, mais d'être efficace sur des points particuliers, avec ses moyens propres, en espérant enclencher un mouvement plus vaste. L'aide internationale elle-même, regrette-t-il, ne concentre-t-elle pas 90 % de ses ressources sur 10 % des problèmes qui se posent ? Et, qui plus est, sur des problèmes qui intéressent souvent davantage les pays riches que le tiers-monde.

Pierre Bonnaure

L'homme et le climat

L'année 2003 s'est révélée l'année la plus chaude qu'ait connue la

France depuis le début des relevés météorologiques. La température de l'été 2003 (marqué par une canicule tristement célèbre aujourd'hui) a surpassé de 4° C la moyenne 1900-2002 et de 2° C la moyenne 1950-2003.

Selon Météo France, la probabilité de vagues de chaleur (températures supérieures ou égales à 35° C en journée et à 22-23° C la nuit) devrait quintupler d'ici la fin du siècle, en particulier en période estivale et dans le sud de la France. En outre, les précipitations pourraient également augmenter sensiblement en hiver, dans l'Ouest et le Nord-Ouest, tandis que le Sud connaîtrait une baisse de ses réserves en eau, liée à un déficit pluviométrique l'été. C'est d'ailleurs sur la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes que la plupart des experts en climatologie s'accordent aujourd'hui. Le réchauffement, lui, demeure sujet à polémiques, et ses origines possibles encore plus : fruit des activités humaines ou phénomène naturel ?

Parmi les derniers éléments en date à porter au débat, notons les travaux de William Ruddiman, de l'université de Virginie, aux États-Unis, présentés lors d'un congrès de l'American Geophysical Association. Celui-ci affirme en effet que la stabilité climatique observée depuis 10 000 ans est relativement exceptionnelle et que c'est uniquement grâce à la main de l'homme que la Terre n'a pas amorcé une nouvelle glaciation.

En effet, selon ce chercheur, les niveaux de dioxyde de carbone et de méthane présents dans l'atmosphère ont toujours fluctué suivant des cycles naturels de plusieurs milliers d'années, et ont tous deux atteint un pic il y a 11 000 ans, à la fin de l'ère glaciaire du quaternaire.

Ils ont ensuite décliné, suivant leur cycle naturel, et auraient dû continuer de décroître jusqu'à aujourd'hui, provoquant une baisse marquée des températures et une nouvelle ère glaciaire, qui aurait dû commencer il y a 4000-5000 ans. Or, rompant avec cette évolution historique, le niveau de dioxyde de carbone a commencé à remonter il y a 8 000 ans et poursuivi sa hausse jusqu'à nos jours.

Cette rupture de tendance tiendrait essentiellement, selon William Ruddiman, à la déforestation opérée par l'homme en Europe, Inde et Asie, pour transformer les terres en pâturages et cultures, ainsi qu'au développement de la riziculture en Asie du Sud-Est. La déforestation a contribué à augmenter le volume de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère et la riziculture a émis du méthane, le tout en quantités suffisantes pour capter de la chaleur et ainsi compenser le refroidissement qui aurait dû se produire.

En poussant plus loin son analyse, certains pourraient arguer qu'il est peut-être mal venu de chercher à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le refroidissement guettant à l'horizon de quelques milliers d'années. Alors réchauffement ou refroidissement ? Kyoto ou pas Kyoto ? Développement durable, mais à quel horizon : 20, 30, 100 ans ou plusieurs milliers d'années ?

S.D.

Sources : « 2003, l'année la plus chaude jamais observée en France ». *Le Monde*, 29 octobre 2003 ; CHANG Kenneth. « Scientists Link Man to Climate over Ages ». *The New York Times*, 10 décembre 2003.

Migration des espèces sauvages

Depuis longtemps, le public en Occident est sensibilisé à la préservation de la faune sauvage, symbolisée par des animaux emblématiques comme l'éléphant, le tigre ou le panda. Une autre menace, moins connue, inquiète la communauté scientifique et implique aussi bien les animaux que les végétaux : l'invasion des espèces sauvages.

Phénomène naturel, l'invasion d'une espèce sauvage dans un nouvel habitat est amplifiée aujourd'hui par les transports modernes et leur fréquence. Ainsi, les navires transfèrent sur de longues distances des espèces aspirées avec l'eau des ballasts. Cette eau sert à équilibrer le navire en fonction du poids de la cargaison. Chaque jour, 3 000 espèces différentes seraient ainsi libérées avec l'eau des ballasts dans les ports.

Peu d'espèces arrivent à s'établir durablement sur le nouveau territoire, mais en cas de succès, les conséquences sur l'environnement local peuvent se révéler dramatiques. En outre, les modifications climatiques observées actuellement pourraient amplifier ce phénomène. La moule zébrée a quitté les rivages de la mer Noire dans les années 1980 et colonisé, en une dizaine d'années, les Grands Lacs puis le Mississippi et l'Hudson. Sa taille et sa vitesse de reproduction ont provoqué d'importants dommages au système d'adduction d'eau (dégâts estimés à plus de 10 millions de dollars US). En sens inverse, le cténophore américain, prédateur du zooplancton, des œufs et larves des poissons, est responsable de la quasi-disparition des anchois en mer Noire.

Après 15 ans de débats, l'Organisation mondiale maritime a adopté, le 13 février 2004, une nouvelle convention sur la gestion de l'eau des ballasts. Les nouveaux navires devront être équipés d'un système de traitement de l'eau en 2009, les navires existants en 2016. En attendant cette date, l'échange de l'eau des ballasts doit se réaliser à 200 milles nautiques des côtes. Dans de nombreux cas, l'opération peut se réaliser à 50 milles des côtes. Ce délai et ce relargage autorisé ne rassurent pas les scientifiques, déjà échaudés par les dégazages sauvages.

B.R.

Sources : RICCIARDI Anthony, McISAAC Hugh J. « Recent Mass Invasion of the North American Great Lakes by Ponto-Caspian Species ». *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 15, n° 2, 2000, pp. 62-65 ; HIRSCH Tim. « Move to Stop Alien Stowaways ». *BBC News*, 9 février 2004 ; site Internet : www.imo.org.

C&C, le nouveau souffle de Kyoto ?

Le protocole de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre apparaît comme un mécanisme complexe (permis d'émission, compensation des émissions par des puits de carbone) que certains considèrent comme inapplicable et dont l'objectif est à court terme pour un phénomène de long terme.

Alors que le protocole de Kyoto est refusé par les États-Unis et l'Australie, que l'Europe, principal promoteur du protocole, est composée de pays qui, en majorité, risquent de ne pas respecter leurs obligations et que la ratification par la Russie, nécessaire à son application, n'est pas acquise, une proposition alternative pourrait émerger.

Ce nouveau programme est appelé C&C pour « Contraction et convergence », et semble séduire des organisations comme la Commission royale sur la pollution environnementale au Royaume-Uni, le programme des Nations unies pour l'environnement, le Parlement européen ou le Conseil consultatif allemand sur le réchauffement du climat.

Dans C&C, le terme de « contraction » signifie réduire les émissions de gaz à effet de serre et, en particulier, maintenir la concentration de CO₂ dans l'atmosphère en deçà de 450 ppm (parties par million). Cet objectif impose de diviser par deux les émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Le terme de « convergence » signifie que les émissions de chaque habitant de la planète devraient converger vers un objectif commun pour le même horizon temporel. L'objectif de chaque pays serait donc fonction de sa population.

Comme certains auront plus de difficultés que d'autres à atteindre leurs objectifs (la Chine a déjà des

émissions par habitant supérieures à celles qu'elle devrait respecter dans le cadre de C&C à horizon 2050), le programme C&C prévoit que les différentes nations pourront s'échanger des droits d'émission.

L'avantage de ce programme est de répondre à la principale critique de l'administration américaine vis-à-vis du protocole de Kyoto, c'est-à-dire que les pays en développement qui sont aussi des concurrents commerciaux n'aient pas d'objectifs de restriction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Il n'en reste pas moins que ce programme ne devrait pas pleinement satisfaire les États-Unis qui, dans un premier temps, seraient obligés d'acheter une grande quantité de droits d'émission avant de réduire leurs émissions de CO₂.

Véronique Lamblin

Source : PEARCE Fred. « Greenhouse Gas "Plan B" Gaining Support ». *The New Scientist*, 10 décembre 2003 ; *Courrier international*, n° 689, 15-21 janvier 2004.

ANALYSES CRITIQUES

PORTNOFF André-Yves

Sentiers d'innovation / Pathways to Innovation

Paris : éd. Futuribles (coll. Perspectives), 2003, 64 p.

André-Yves Portnoff nous fait découvrir les multiples sentiers d'innovation en se fondant sur l'analyse de cas d'entreprises. Chaque cas particulier d'entreprise trace son propre sentier et nous trouvons au fil de l'ouvrage les composantes de l'innovation, qui sont sociétales, scientifiques, techniques, organisationnelles, humaines et temporelles. L'auteur nous fait comprendre que l'innovation résulte de l'interaction de ces composantes et que ces sentiers ne sont jamais tracés à l'avance mais se construisent en marchant.

Au travers de plusieurs exemples, l'auteur analyse le rôle important que la créativité joue dans la réussite d'entreprise. Ainsi, chaque fois qu'il a été possible d'exprimer la richesse de points de vue, d'associer l'ensemble des personnels dans le processus créatif et de stimuler la créativité, les résultats furent éloquentes. Mais la créativité doit être couplée à une organisation en réseau, agile voire neuronale, qui favorise le partage d'information et la liberté d'action. Le management participatif conduit à développer une intelligence collective provenant du travail en synergie des talents d'entreprise. Cette syner-

gie développe la créativité individuelle et collective au travers d'un fonctionnement en réseau interactif qui facilite les prises de décision et réduit ainsi les risques.

L'innovation débute par une vision claire et précise de l'évolution du métier de l'entreprise sous forme du couple produits / services, pour ensuite prendre en compte les environnements concurrentiels, techniques, sociaux et culturels. L'adéquation du métier de l'entreprise aux produits ou services offerts aux clients est fondamentale. Même si l'innovation est parfois issue du hasard, d'inventeurs, ou encore du savant mariage de l'intuition, de la gestion et de la technique, ce qui compte avant tout, c'est le produit offert au client, qui correspond d'une part à ses valeurs et qui d'autre part est source de plaisir.

L'anticipation est un facteur primordial dans l'accompagnement du changement dans l'entreprise. Pour aider les entreprises à anticiper, l'auteur préconise de leur intégrer de nouvelles compétences en sciences humaines, telles que celles des sociologues, psychologues et philosophes. Nous aurions aimé savoir comment intégrer ces nouvelles compétences dans

l'entreprise et comment définir de nouvelles organisations. Les différents visages de l'innovation que nous dépeint l'auteur ont un caractère humaniste dans le choix des exemples. L'innovation est créatrice de valeur et d'emplois à condition de suivre le développement socio-économique et sociétal par un maillage de partenariats internationaux. Aussi, pour créer de la valeur par le développement de nouveaux produits, de nouvelles activités et la création de nouvelles entreprises, l'innovation passe par la gestion chronologique de la recherche scientifique et des progrès techniques, qui doivent s'intégrer au moment optimal et à temps.

L'audace de cet ouvrage est de montrer la multiplicité des parcours

d'entreprises qui ont réussi leur développement par l'innovation, sans qu'elles aient fait les mêmes choix d'innovation. Troublantes découvertes de nous montrer que tout est possible dans l'innovation, mais combien d'échecs d'innovation jonchent les sentiers vertueux de ces réussites ?

André-Yves Portnoff, au travers de cet ouvrage synthétique et riche en enseignements, démontre bien que l'innovation est une alchimie complexe, sans pour autant nous livrer quelques recettes du grimoire. C'est sûrement parce que l'autoroute de l'innovation n'existe pas, et qu'elle ne peut exister et se propager que par de multiples sentiers.

Henry Samier

JUVIN Hervé

Les Marchés financiers. Voyage au cœur de la finance mondiale

Paris : éditions d'Organisation, 2003, 514 p.

Les marchés financiers semblent être les nouveaux maîtres du monde. D'où vient leur règne inattendu ? Comment fonctionnent-ils ? Qui sont les acteurs ? Sont-ils une menace pour la démocratie ?

Hervé Juvin est consultant (Eurogroup), écrivain et grand voyageur. Il part d'un constat : le développement des marchés financiers est une question de gouvernance collective, pas d'économie. Cela explique les différences de regards portés sur eux d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Mais le regard américain est plus décisif que l'europpéen. Partout, les marchés financiers mettent en place des relations universelles ou le

prétendent. Ils répondent à la situation de sociétés cosmopolites, sans autre lien entre leurs participants que la recherche individuelle de l'activité, de la richesse et du bonheur. L'ouverture des marchés dérégulés et décloisonnés a apporté des libertés concrètes et de la capacité d'agir à tous ceux qui aspirent à changer leur vie. C'est un choix de société qui tient de l'utopie mais dont l'influence est le fait social dominant des 30 dernières années.

Pourquoi ? Parce que les rapports habituels de pouvoir ont plus ou moins échoué. Le marché s'est imposé par défaut en raison du recul du pouvoir de décision : c'est finale-

ment la masse des décisions individuelles qui fait la société telle qu'elle est. Encore faut-il ou faudrait-il des règles de jeu auxquelles tout le monde adhère et qui soient sanctionnées. Après l'essor considérable des marchés financiers, c'est bien le défi qui doit aujourd'hui être surmonté.

Voilà pour l'esprit du livre. Mais il a aussi un contenu très concret et utilement pédagogique. Après l'histoire des marchés financiers, il en étudie l'anatomie et le fonctionnement. On découvre la géographie des marchés et la montée de marchés autrefois considérés comme lointains mais qui, désormais, sont parties prenantes de la planète financière.

Hervé Juvin insiste également sur les fonctions des marchés financiers et la principale d'entre elles, qui est l'attribution de la propriété. Mais sont essentielles aussi les fonctions de fixation des prix, de foyers de liquidité des offres et demandes de capitaux, de lieu de contrôle public, d'évaluation du prix du temps, d'intégrateur social et, finalement, d'innovation.

Le passage sur la dynamique des marchés dépasse la description technique et conduit à une explication des malaises engendrés par la mondialisation : « Le rapport à l'espace, le rapport au collectif et le rapport au

temps se trouvent en question, dans la mesure où les temps des marchés financiers et le temps de la vie entrent en conflit, parfois violemment. »

Les acteurs des marchés financiers sont largement étudiés, avec une mention particulière pour les analystes financiers, dont on met aujourd'hui l'objectivité en doute. Pendant longtemps, il y avait des analystes indépendants des banques ; de plus en plus, ils sont intégrés et payés par elles pour donner des indications à court terme. N'est-ce pas du côté de la banque universelle qu'est le problème ?

L'ouvrage va bien au-delà des présentations techniques au demeurant claires. Il finit par une interrogation et un souhait. L'interrogation vient de deux crises, celle déclenchée par le 11 septembre 2001, qui relance la crainte d'un monde secoué par les excès religieux, nationalistes et antidémocratiques, et celle provoquée par les scandales à la Enron, qui font craindre la victoire de la cupidité. Le souhait, en forme de pari pascalien, est qu'en dépit de ses insuffisances, le marché — et notamment les marchés financiers — soit une promesse d'universel.

Un livre foisonnant de faits et d'idées.

Michel Drancourt

GUILLEBAUD Jean-Claude

Le Goût de l'avenir

Paris : Seuil, 2003, 360 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Benjamin Delannoy, en p. 31 de ce numéro.

TERTRAIS Bruno

La Guerre sans fin. L'Amérique dans l'engrenage

Paris : Seuil (La République des idées), 2004, 96 p.

Bruno Tertrais¹ est un spécialiste des questions nucléaires qui a séjourné à la Rand Corporation. Cette connaissance des États-Unis est évidente à la lecture de ce court ouvrage aux thèses fortement affirmées, au ton parfois polémique, qui ne manquera pas de soulever le débat.

La thèse majeure de B. Tertrais est que la « guerre contre la terreur » lancée par George W. Bush a sa dynamique propre. Une « guerre sans fin », car il ne peut y avoir ni négociation, ni compromis, ni victoire définitive contre un adversaire aussi abstrait et polymorphe qu'Al Qaïda, le terrorisme international ou... le mal...

L'auteur décortique d'abord avec talent la situation américaine et les tendances de fond qui forgent la pensée dominante actuelle aux États-Unis.

Le 11 septembre 2001 est une rupture majeure, mais dont la portée réelle doit être analysée avec objectivité. Il a été le catalyseur de forces souvent déjà à l'œuvre, en particulier d'une alliance doctrinale originale et puissante au sein des élites américaines : celle du « réalisme pessimiste », du « néoconservatisme messianique » et du « fondamentalisme sudiste ». La convergence de ces courants est une force majeure de contestation des modèles intellectuels dominants classiques et B. Tertrais montre ici son excellente connaissance des

lieux, des hommes et des textes américains. Il étudie avec justesse les liens entre les différents auteurs américains et le rôle particulier des think-tanks². Son analyse du courant néoconservateur permet d'y voir plus clair, alors que vu de France, la caricature et la simplification excessive caractérisent souvent les évocations des « néocons³ ».

Bruno Tertrais considère que les caractéristiques particulières de la période actuelle permettent de cerner plus facilement qu'en temps normal certaines lignes de force dans la stratégie américaine, qui sont désormais puissamment ancrées dans la culture politique du pays et ne disparaîtront pas de sitôt. Engagés dans une sorte de « Quatrième Guerre mondiale⁴ », les États-Unis ont un ennemi situé au croisement du terrorisme, de la technologie et de la tyrannie. Ce combat est nécessaire à la sécurité de l'Amérique, mais il est aussi sa mission⁵.

2. Littéralement « réservoirs de réflexion ». Ces centres de recherche sont souvent très influents aux États-Unis et certains disposent de moyens colossaux.

3. Ainsi, il éclaire leurs différentes influences : wilsonisme, évangélisme, jacksonisme, réaganisme (sic) et même trotskisme. Il analyse aussi l'influence sur les néoconservateurs de la pensée du philosophe Léo Strauss.

4. L'expression est reprise par B. Tertrais de textes d'auteurs américains influents, comme Eliot Cohen in « World War IV ». *The Wall Street Journal*, 20 novembre 2001.

5. « Dans notre douleur et notre colère, nous avons trouvé notre mission [...]. La liberté et la peur sont en guerre. Le progrès de la liberté humaine dépend maintenant de nous. » George W. Bush in « Adress to a Joint Session of Congress and the American People », 20 septembre 2001.

1. Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique, et chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales.

Bruno Tertrais analyse ensuite le « théâtre des opérations », c'est-à-dire le monde, avec un « Grand Moyen-Orient » comme clef de voûte. Seule critique à l'égard de ce livre, ce chapitre souffre peut-être du format très bref de l'ouvrage : il était difficile de brosser un tableau complet des tensions régionales et internationales en si peu de pages. La conclusion du livre est à cet égard plus stimulante.

À la fin de son ouvrage, B. Tertrais développe sa thèse personnelle essentielle. Selon lui, avec sa « guerre contre la terreur », l'Amérique est prise dans un engrenage : « la stratégie de Washington génère sa propre dynamique d'escalade, nourrie par la radicalisation du monde arabe et musulman ». Parce qu'ils ont « libéré de part et d'autre de puissantes forces politiques, idéologiques et religieuses, les États-Unis ne sont plus maîtres du scénario ». Les citations d'extrémistes américains et islamistes reprises par l'auteur font d'ailleurs froid dans le dos...

Bruno Tertrais souligne avec raison à quel point la stratégie américaine « conduit à favoriser, au lieu de les réduire, le développement des menaces auxquelles elle s'adresse : le terrorisme et la prolifération ».

Guerre sans fin donc, ou au moins « nouvelle guerre de Trente Ans »,

dans la ligne de ce qu'écrivit ce Léo Strauss si influent aux États-Unis : « le progrès perpétuel vers la paix perpétuelle, c'est la guerre perpétuelle ». À l'appui de cette thèse, B. Tertrais développe, dans une conclusion captivante, une analyse prospective dans laquelle des éléments essentiels peuvent être relevés.

Il existe d'abord un enjeu majeur concernant l'avenir de deux pays comparables quoique fort différents : l'Arabie Saoudite et le Pakistan. Bruno Tertrais montre à quel point l'instabilité de ces deux pays en fait des pivots géostratégiques dangereux, dont la chute dans le chaos aurait des conséquences majeures. Développant ensuite des scénarios rapides, B. Tertrais s'interroge sur les formes de la domination hégémonique américaine et sur la capacité des États-Unis à supporter un état de guerre prolongé, aussi bien diplomatiquement que financièrement⁶. Enfin, l'auteur clôt son ouvrage sur une interrogation que l'on ne peut que partager concernant le rôle et la place de la Chine dans le concert des nations, et l'influence des événements actuels sur les relations à venir entre l'Amérique et le géant asiatique.

Geoffrey Delcroix

6. Dans *L'Art de la guerre*, Sun-Tzu rappelle « car il ne s'est jamais vu qu'une guerre prolongée profitât à aucun pays »...

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Travail, réseaux et territoires. Repenser le télétravail ?

Paris : La documentation Française, 2003, 162 p.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui accompagne les collectivités locales dans leurs projets numériques, propose ici un dossier

documenté et remis à jour sur le thème controversé du télétravail. Les nouvelles organisations du travail, repensées avec la généralisation des

technologies de l'information et de la communication dans toutes les entreprises françaises, de toutes tailles, donnent lieu à un relooking du terme, désormais désigné e-travail, traduction du e-work européen adopté dès 2000 dans les documents de la Commission européenne¹.

Considéré comme « une nouvelle organisation du travail pour soutenir le dynamisme des territoires », le e-travail relève donc des préoccupations de la CDC. Ce « cahier pratique » commence par décrire le télétravail, « mouvement de fond, dont les causes et manifestations sont plurielles et les expressions multiples ». Il propose des éléments de réflexion qui prennent en compte les mutations du travail et l'aménagement du territoire, puis esquisse des pistes d'action collective et des projets pour les territoires. Ce travail est le fruit d'une réflexion collective à laquelle ont participé une cinquantaine d'experts extérieurs à la CDC, dont deux membres participent au projet de recherches européen eGap sous la direction de Futuribles, Anne De Beer et Nicole Turbé-Suetens².

Une partie descriptive rappelle dès le départ un texte de Norbert Wiener, publié en 1950, décrivant le travail à distance d'un architecte européen avec un client aux États-Unis, grâce à l'utilisation du téléfax³. Suit une énumération des espoirs et craintes que le télétravail a suscités depuis trois

décennies. Les auteurs voudraient apporter « une approche beaucoup plus complexe et nuancée du travail à distance, allant des centres d'appels aux travailleurs nomades, et amplifiant la déstructuration et la précarisation des contextes de travail ». Il s'agit avant tout d'un mode d'organisation du travail qui « peut être observé désormais dans presque tous les secteurs et à presque tous les niveaux de qualification ». Puis sont passées en revue les multiples définitions du télétravail et du e-travail, les multiples situations dans lesquelles il intervient, les formes variées sous lesquelles il se pratique et les situations les plus fréquemment rencontrées.

L'offre de e-travail — acteurs et environnements, centres d'appels, téléc centres et telecottages, bourses d'emploi et organismes fédérateurs pour e-lancers⁴ ou travailleurs à distance indépendants — est décrite avec précision, ainsi que les moyens nécessaires ou généralement utilisés. Les auteurs insistent à juste titre sur le fait que la mise en œuvre d'un projet de télétravail devrait nécessiter 20 % de technique et 80 % de management, ce qui est loin d'être le cas dans la réalité observée. De multiples enjeux technologiques sont sous-jacents au e-travail : accès à haut débit aux réseaux et services, adaptation des applications existantes, sécurité des accès et des informations, outils et méthodes de télécoopération, gestion des connaissances individuelles et collectives, outils mobiles et collectifiel, ou groupware, qui entend faciliter le travail collaboratif.

1. Cf. eWork 2000, L'état d'avancement des nouvelles méthodes de travail dans la société de l'information. Paris : Association française du télétravail et des téléactivités, 2000.

2. Anne De Beer est directrice de recherches à Futuribles et Nicole Turbé-Suetens, fondatrice et directrice de Distance-Expert.

3. Repris in DE BEER Anne. « Le travail à distance ». Futuribles, n° 214, novembre 1996, p. 80.

4. Construit sur le modèle du free lancer, travailleur indépendant, avec le préfixe e- pour électronique.

La description de cas pratiques en Europe, aux États-Unis et en France, souligne les écarts importants et significatifs entre pays, qui conduisent à se demander si la France n'est pas un pays moins bien préparé au e-travail que ses voisins, par sa culture notamment.

L'ouvrage rappelle les multiples freins au e-travail cités par les entreprises européennes⁵ et les principales raisons d'échec des entreprises qui se sont lancées dans des programmes de e-travail. Plusieurs de celles-ci mettent l'accent sur des questions de personnel et des défauts d'anticipation : mauvaise prise en considération du facteur humain, stratégie à court terme, insuffisances de la réorganisation du travail, limitation du télétravail à quelques membres d'une équipe. La leçon qui a été tirée de ces mises en œuvre est formelle : « lorsque le travail à distance n'est pas réellement intégré à l'entreprise, les frais supplémentaires engendrés seront indéniablement plus élevés que les économies réalisées ». Elle garde encore toute son actualité.

Les enjeux pour les travailleurs sont abordés à travers les enquêtes sur le rapport du e-travailleur à l'entreprise, l'opinion des Européens vis-à-vis du télétravail, telle qu'elle ressort de l'Eurobaromètre de l'automne 2000⁶, les accords sociaux sur le e-travail, les interactions entre télétravail et handicap, et enfin « la nature plus ou moins incontournable du présentiel ».

5. Cf. DE BEER Anne. « L'essor du télétravail en Europe ». *Futuribles*, n° 266, juillet-août 2001, pp. 61-65.

6. Les Européens et les technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'emploi. Eurobaromètre 54.0, automne 2000, site Internet : http://europa.eu.int/comm/public_opinion/archives/eb_special.htm.

Le e-travail est un choix de société. Les collectivités locales doivent estimer l'impact des nouvelles technologies et accompagner un mouvement qui risque de les ignorer. Il importe qu'elles s'approprient le e-travail et le prennent en compte dans leurs politiques locales. Les auteurs rappellent utilement que, contrairement à un lieu commun fréquent, « le e-travail ne profite pas naturellement aux zones rurales ou enclavées », et que « le développement et la banalisation progressifs du e-travail ne convergent pas spontanément avec les dynamiques locales ». Ils décrivent les politiques publiques de transports, d'environnement, d'urbanisme et d'habitat, d'emploi et de formation ou de développement durable qui favorisent l'essor du e-travail.

Un troisième chapitre précise les logiques de développement territorial à l'heure d'Internet et le défi que posent les communautés en réseau aux acteurs du développement local. Dans une optique pragmatique, une check-list utile est proposée pour vérifier, pour un territoire donné, s'il est prêt pour le travail en réseau. Les collectivités sont ainsi invitées à s'interroger sur l'environnement, les acteurs publics, les entreprises (notamment les petites et moyennes), et les habitants.

Cet ouvrage, qui n'entre pas dans des détails superflus ou des controverses stériles, s'avère un outil de réflexion et d'action précieux pour les acteurs des territoires qui souhaitent se mobiliser à l'heure du travail en réseau, ou qui vont s'apercevoir qu'ils risquent d'y être forcés par l'évolution de tous ces facteurs combinés.

Gérard Blanc

FAUROUX Roger / SPITZ Bernard

État d'urgence. Réformer ou abdiquer : le choix français

Paris : Robert Laffont, 2004, 336 p.

En 2001, paraissait, sous la direction de Roger Fauroux et Bernard Spitz, un volumineux ouvrage collectif intitulé Notre État, le livre vérité de la fonction publique (Paris : Robert Laffont), qui se voulait à la fois dénonciation des rigidités et dysfonctionnements du système français de gouvernance publique, et manuel de réformes à l'intention des gouvernants. En 2003, nos deux auteurs, inquiets de la détérioration continue des finances publiques et de l'isolement progressif de la France en Europe, ont réuni une nouvelle équipe de volontaires — parmi lesquels Tony Blair — pour sonner la fin de la création, et appeler à des réformes profondes et rapides, faute de quoi la léthargie actuelle pourrait bien évoluer en coma profond. D'où le titre, d'inspiration médicale, État d'urgence.

On trouve, à la fin de l'ouvrage, un tableau et des courbes construits à partir des données statistiques officielles, qui auraient aussi bien pu servir de préface. Ils montrent un tel glissement vers l'abîme du déficit des administrations publiques que, s'il relevait du droit privé, l'État français serait bientôt mis en liquidation judiciaire. Nul n'ignore que le solde négatif dépasse aujourd'hui d'un tiers le plafond de 3 % du produit intérieur brut (PIB) fixé par le pacte de stabilité et de croissance de la zone euro, ce qui vaut à la France les remontrances des institutions européennes et des pays vertueux de l'Union. Dans l'hypothèse (optimiste) d'une croissance de 2,5 %, le déficit prévu en 2007 atteindrait, à

système inchangé, quelque 7 % du PIB alors que la France s'est engagée, à Bruxelles, à repasser sous la barre de 1,5 % à cette échéance. Quant à la dette publique, elle gonfle en conséquence, passant de 742 milliards d'euros en 2004, à 1 157 milliards en 2007, dépassant elle aussi les plafonds de Maastricht. Ce qui revient à verser aux créanciers, chaque année, au titre des intérêts, l'équivalent des salaires et charges sociales de deux millions de fonctionnaires !

Pour respecter ses engagements, la France devrait réduire les dépenses de l'État de l'équivalent de 2 % du PIB par an alors que, de toutes parts, montent les revendications et appels au secours (santé publique, chômage, sécurité, justice, éducation, recherche, environnement, etc.). À quoi s'ajoutera, à partir de 2007, l'inévitable renationalisation partielle de la politique agricole commune.

Réduire de moitié la dette, pour revenir au niveau des années 1990, reviendrait à demander à chaque Français, enfants et vieillards compris, de verser à l'État une contribution exceptionnelle de 10 000 euros, soit 40 000 euros par foyer. C'est apparemment dans l'indifférence générale que la solution retenue consiste à repasser cette dette en héritage à nos descendants, au lieu de leur léguer une cagnotte consistante pour faire face à la crise énergétique et environnementale qui les attend.

Non seulement, l'État vit largement au-dessus de ses moyens, mais il a habitué les Français à s'en re-

mettre à lui pour trop de choses qui relèvent de l'initiative et de la responsabilité privées. La fonction publique, surdimensionnée, représente le tiers de l'emploi salarié national et une part bien plus grande encore de l'emploi stable. Cinq millions de personnes vivent à l'abri du statut et de la compétition, et sont, en moyenne mieux rémunérées que dans le privé, ce qui explique le retour des inscriptions aux concours de fonctionnaires. Cette fonctionnarisation massive constitue un facteur d'immobilisme à détente multiple : conservatisme inhérent aux grandes organisations centralisées, empilement bureaucratique, capacité de nuisance des syndicats de la fonction publique et, surtout, poids électoral redoutable des agents publics et de leurs proches. C'est ainsi que d'initiateur de la modernisation qu'il fut dans les années d'après-guerre, l'État est devenu un frein pour l'adaptation du pays aux changements de l'Europe, du monde et de la technologie.

Contrôlant mal ses propres troupes, l'État navigue à vue entre la contrainte européenne, la sanction des marchés, la pression américaine, la menace terroriste, la mondialisation du capital et des entreprises, les corporatismes, l'aspiration à plus d'autonomie des régions. Il n'a plus de vision d'ensemble, ses actions de circonstance ne s'inscrivent plus dans un grand dessein, ce qui contribue à la désaffection croissante du peuple pour la politique, au repli identitaire, à la montée de l'individualisme. Désargenté et n'osant pas aggraver la pression fiscale au risque de déprimer une économie déjà passablement atone et de faire fuir le capital, il évite que ne s'aggrave la fracture sociale en s'endet-

tant davantage sur le dos des générations futures, creusant ainsi une autre ligne de fracture, intergénérationnelle cette fois.

Certes, tous les pays démocratiques, tous les États providence, sont confrontés aux mêmes problèmes, liés à la démographie et au vieillissement, à l'allongement des études, à la concurrence, à la désindustrialisation, à la montée de l'insécurité... Mais la plupart réagissent plus vite et plus efficacement que la France (Allemagne, Canada, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède). « Des trois acteurs du triangle de la modernisation, les entreprises, la société, l'État, au cours des dernières décennies, ce dernier a été le moins dynamique, le moins volontaire aussi. [...] Il avance, certes, mais d'un pas hésitant, donnant l'impression de ne pas savoir où il va. [...] La réforme de l'État reste le plus souvent abandonnée à un ministère sans moyens, qui s'attelle à corriger les procédures administratives, quand c'est l'État entier qu'il faudrait changer. [...] Le retard pris par la sphère politique vis-à-vis du reste de la société française est devenu économiquement insupportable et politiquement dévastateur. »

Au fil des chapitres, le lecteur trouvera d'édifiants coups de projecteur sur les raisons de la mauvaise gestion de Bercy, du système de santé, de la police, de la justice, de la défense, etc., assortis d'intéressantes pistes de réforme, qu'il serait trop long de reprendre ici, mais qui méritent le détour.

Pour finir, après avoir salué le courage réformateur de Tony Blair et lui avoir donné la plume, les auteurs plaident pour « un État stra-

tège, voyant loin et juste, conduit par des dirigeants désireux d'entraîner les citoyens au nom de l'intérêt général ; [qui doit] recentrer son rôle autour de quelques priorités essentielles : assurer la sécurité des citoyens face à toutes les agressions de la vie qu'il ne peut affronter seul, permettre à chaque individu de mieux contrôler son existence, préparer la société comme l'économie

aux défis de l'avenir ». Ce qui est, à l'évidence, aux antipodes de la « loft-storysation de la vie publique », selon l'expression de Laurent Fabius, qui conduit l'homme politique à se rendre sympathique et consensuel, mais à éviter d'agir par crainte d'une bronca des fonctionnaires et des retombées électorales.

Pierre Bonnaure

IFEN (Institut français de l'environnement)

45 Indicateurs de développement durable : une contribution de l'IFEN

Orléans : IFEN (Études et travaux), 2003, 58 p.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité des travaux sur les indicateurs de développement durable que l'IFEN a engagés dans les années 1990. L'ambition est de traduire sous une forme chiffrée la définition du développement durable donnée par le rapport Brundtland¹ : « un type de développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ». La question est de savoir dans quelle mesure la France progresse — ou non — vers un tel type de développement.

La sélection des indicateurs, qui a duré près de trois ans, s'est appuyée sur un travail interne ainsi que sur des consultations externes. Elle a été conditionnée par la disponibilité des informations. Les 45 indicateurs retenus ont été regroupés en cinq axes : croissance soutenable ; patrimoines et

ressources critiques ; dimension spatiale et perspectives globales ; satisfaction des besoins des générations présentes ; long terme et générations futures. Il est impossible de tous les citer, mais on peut en retenir certains.

Les émissions brutes de CO₂ ont fortement diminué entre 1980 et 1986, mais elles ont de nouveau augmenté depuis. En l'absence de mesures nouvelles, leur niveau devrait être supérieur de 10 % au niveau actuel d'ici 2010. La consommation d'énergie ne cesse de croître (+ 27 % entre 1980 et 2000), cependant cette croissance est moins rapide que celle du produit intérieur brut (PIB, + 54 %). La consommation de matières premières, en revanche, est restée presque stable sur la période. L'augmentation de la mobilité, parallèle à celle du PIB, est plus préoccupante, d'autant que la part du rail diminue (9,6 % des transports de voyageurs en 2000 contre 11,4 % en 1980). La production de déchets connaît une explosion (450 kg / habitant en 2000, contre 300 kg / ha-

1. *Our Common Future*. New York : Commission mondiale sur l'environnement, Nations unies, 1987.

bitant en 1980), qui s'explique par la multiplication des emballages.

La production d'énergie à partir de sources renouvelables a peu augmenté en 30 ans (de 21,8 à 27,5 millions de tonnes équivalent pétrole) et la part de ce type d'énergie dans la consommation totale d'énergie reste très modeste en France (7 % en 2000), loin derrière les pays nordiques (en Suède ou en Finlande, cette part dépasse les 20 %). De plus, l'essentiel provient de l'hydroélectricité, qui n'a plus beaucoup de perspectives de développement, alors que les sources d'énergie renouvelables émergentes, comme le solaire ou l'éolien, sont peu développées en France.

L'agriculture biologique a connu une forte évolution au cours de la dernière décennie en termes de nombre d'exploitations et de surfaces cultivées, mais elle ne représente encore que 1,5 % des surfaces agricoles françaises. Le prélèvement de ressources naturelles non renouvelables, comme les granulats alluvionnaires, est un enjeu important : au rythme actuel d'extraction, un épuisement de cette ressource est prévisible dans 60 ans. De même, la surpêche entraîne une diminution de la diversité de la faune et de la flore marines, et fait peser un risque sur les espèces concernées. On observe également un déclin statistique significatif de plusieurs espèces d'oiseaux.

Les indicateurs ne se limitent pas à l'environnement : sont aussi prises en compte les inégalités de salaires

entre les hommes et les femmes, l'évolution de la pauvreté, la part des jeunes sortant du système éducatif sans qualification, ou encore l'insécurité routière... Un module intitulé « comportements d'insatisfaction » regroupe des indicateurs comme le taux de suicide, l'abstention, l'engagement associatif.

Ce travail contient une somme d'informations très utiles et clairement présentées. Les indicateurs auraient pu, pour plus de lisibilité, s'accompagner d'un signe montrant si l'évolution récente était positive, négative ou neutre à l'égard du développement durable (sur le modèle du GEO3²). De même, on regrette de ne pas trouver systématiquement de comparaison avec les autres pays européens, ou seulement les « best practices », permettant de mettre en valeur la marge d'action possible. Notons au passage que le nombre d'agendas 21 locaux mis en place par des collectivités territoriales françaises est encore faible : 69 en 2001, alors que presque 100 % des autorités locales suédoises s'en sont dotées.

Au final, c'est au lecteur de répondre tout seul à la question de savoir si la France est bien sur le chemin du développement durable ou non...

Céline Laisney

2. PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). *Global Environment Outlook (GEO)* 3. Nairobi : PNUE, 2002, 416 p.

THUAL François

Géopolitique des Caucases

Paris : Ellipses (coll. Référence géopolitique), 2004, 80 p.

François Thual, dans cet ouvrage, présente la région du Caucase, caractérisée par une grande diversité d'ethnies, de religions et de langues, mais relativement homogène du point de vue civilisationnel, depuis la conquête russe puis la domination soviétique. Le Caucase a connu un tournant décisif lors de l'éclatement de l'Union soviétique en 1991, lorsque les pays de la Transcaucasie se détachent (Géorgie, Azerbaïdjan et Arménie) et que ceux de la Ciscaucasie demeurent au sein de la fédération de Russie.

Après une analyse historique et géographique, l'auteur examine les acteurs et les axes géostratégiques qui traversent le Caucase : d'une part, la Russie qui privilégie un axe nord-sud et, d'autre part, les États-Unis et l'Europe qui privilégient un axe est-ouest, concrétisé par l'oléoduc Bakou-Ceyhan, par lequel devraient transiter les exportations énergétiques de la Caspienne, voire d'Asie centrale. La Russie, dans cette « nouvelle guerre froide » qui se dessine au Caucase, cherche à reconquérir son leadership, non directement par la force mais en utilisant son poids stratégique, soit pour protéger (Arménie), soit pour « contrôler » (Géorgie). L'évolution de la politique géorgienne, après le succès de la « Révolution des roses » sera sans aucun doute un enjeu américano-russe dans les années qui viennent.

De son côté, outre son rôle traditionnel de soutien à l'Arménie, la France s'implique envers Tbilissi en déclarant appuyer la candidature de la Géorgie à l'Union européenne. Cet engagement a été marqué par la nomination inattendue de Salomé Zourabichvili comme ministre des Affaires étrangères de Géorgie alors qu'elle était ambassadeur de France dans ce pays depuis fin 2003.

L'auteur, après avoir étudié la situation de chacun des pays du Caucase, établit une prospective des facteurs de déstabilisation de la région :

- le risque de reprise des conflits interethniques et nationalistes ;
- la criminalisation des économies contrôlées par des mafias basées sur des relations claniques ;
- la montée en puissance de mouvements terroristes, principalement islamistes, dans une zone difficilement contrôlable.

Enfin, en raison de la complexité géopolitique « des Caucases », François Thual a mis à la disposition des lecteurs un « mémento caucasien » qui facilite la compréhension des composants essentiels de cette région géostratégiquement instable. Le conflit menaçant entre la Géorgie et l'Adjarie constitue le dernier exemple en date.

Viviane du Castel

COMPTES RENDUS

CASSUTO Thomas (sous la dir. de)

Les Défis du « vivant »

Paris : Institut PRESAJE (Prospective, recherches et études sociétales appliquées à la justice et à l'économie), 2004, 213 p.

Comment concilier les avancées de la science et le respect des valeurs humaines ? Un groupe de prospective réunissant scientifiques, économistes, magistrats et juristes, propose ses réflexions sur le développement des sciences de la vie et les défis du vivant. À partir de cas concrets variés (élaboration d'une molécule pharmaceutique, question des cellules-souches, applications des organismes génétiquement modifiés, interfaces homme-machine), les auteurs mettent en lumière des zones de tensions entre la science, l'économie et le droit. La médiatisation des avancées scientifiques et leur diabolisation constituent un frein à la recherche. Des progrès restent donc à accomplir sur la gestion de l'information et de la connaissance.

Par diverses analyses, les auteurs soulignent l'urgence à rechercher la possibilité d'un « modèle » susceptible de faire évoluer l'articulation investissement-recherche-rentabilité. Ils insistent sur la nécessité d'évaluer la capacité de l'économie à soutenir un progrès durable et équilibré, et celle du droit à garantir un cadre fiable. Selon eux, la survie de notre système de santé et la préservation de la dignité humaine en dépendent. Suite à ses réflexions, le groupe de travail propose de grands principes pour allier la recherche scientifique à l'éthique : rechercher des solutions adaptées aux enjeux, développer une éthique de la communication pour un débat plus constructif, renforcer la qualité de l'expertise, et procéder à la rationalisation et à la construction du droit.

Lorna Barbot

COLLECTIF

« Géopolitique de l'or bleu »

Diplomatie Magazine, n° 6, novembre-décembre 2003, pp. 24-51

Le bimestriel *Diplomatie Magazine* propose, dans son dernier numéro de l'année 2003, un dossier spécial consacré aux enjeux géopolitiques de l'eau. Une petite dizaine d'articles, couvrant la plupart des régions concernées par les questions hydrauliques, donnent ainsi au lecteur un aperçu assez complet des multiples défis afférents à l'« or bleu ».

Répartition des ressources, barrages, traitement de l'eau, bassins protégés : la plupart des problématiques sont abordées et illustrées par des cartes à l'échelle mondiale, mais égale-

ment par des cartes plus spécifiques, comme celles montrant la situation dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate (zone Turquie-Syrie-Irak), particulièrement concerné par les risques de conflits « hydropolitiques ». Plusieurs compléments bibliographiques permettront également au lecteur d'approfondir tel ou tel point.

Entre autres articles, le magazine donne la parole au Conseil mondial de l'eau, dont les protagonistes nous présentent les perspectives et l'ampleur des problèmes à l'horizon 2025, ainsi que les enjeux des forums mondiaux de l'eau et de la « Vision mondiale de l'eau ». On trouvera également plusieurs analyses régionales (Méditerranée, Europe), ainsi que le point de vue d'un acteur privé (le directeur adjoint de Veolia Water) sur les marchés et la gestion de l'eau.

Enfin, notons la présence d'un article assez original dans ce type de dossier, présentant la notion d'« eau virtuelle », c'est-à-dire l'eau nécessaire à la production d'un produit alimentaire mais qui disparaît dudit produit final (par exemple, un kilogramme de blé nécessite 1 160 litres d'eau virtuelle). L'idée avancée est de prendre en considération ces quantités d'eau virtuelle dans le commerce international de denrées et de faire en sorte, par exemple, que les populations pauvres en eau importent des produits fort consommateurs d'eau virtuelle, afin de libérer davantage de leurs propres ressources en eau pour leurs besoins de base. Une telle orientation peut paraître utopique, mais la présentation, chiffres à l'appui, qui est proposée mérite qu'on s'y arrête.

Stéphanie Debruyne

ELMANDJRA Mahdi

Humiliation à l'heure du méga-impérialisme

Casablanca (Maroc) : Annajah Al Jadida, 2003, 220 p.

L'ouvrage de Mahdi Elmandjra est un recueil d'articles écrits entre 2000 et 2003 dans diverses revues arabes. Il présente les principaux aspects de la pensée de cet écrivain marocain qui a occupé de hautes fonctions au sein du système des Nations unies. Très populaire dans les pays arabes et notamment auprès des jeunes, Mahdi Elmandjra se consacre, depuis les années 1980, à l'écriture et à son enseignement à l'université Mohammed V. Engagé, l'ouvrage dénonce de façon virulente « l'humiliocratie » qui régit le monde actuel. L'humiliation serait en effet devenue une forme de gouvernance sur le plan international et sur le plan national dans les pays arabes.

Au niveau international, Mahdi Elmandjra revient sur l'actualité de l'après-11 septembre 2001 et explique que le monde est entré, avec la guerre d'Irak, dans une seconde « guerre civilisationnelle », qui succède à celle de 1991 et dévoile le « méga-impérialisme » des États-Unis et des puissances occidentales. Alors que Samuel Huntington considère qu'il existe dans les civilisations des gènes de violence qui les poussent à l'affrontement, celui-ci résulte, pour Mahdi Elmandjra, du manque d'attention et de compréhension vis-à-vis des valeurs culturelles étrangères. Se sentant menacés par un islam qu'ils ne connaissent pas, les États-Unis et, derrière eux, les Occidentaux sèment la terreur pour lutter contre les valeurs non judéo-chrétiennes. De ce fait, la politique occidentale s'apparente à un postcolonialisme que l'auteur n'hésite pas à qualifier de néofascisme. Ce mouvement trouve des relais puissants parmi les dirigeants arabes qui sont en décalage avec les aspirations de leur peuple et ne peuvent se maintenir au pouvoir que grâce à leur allégeance aux impérialistes. Ainsi, les populations arabes subissent une double humiliation et s'auto-humilient en acceptant la situation sans révolte.

L'auteur espère donc une véritable démocratisation des pays arabes, qui rétablisse une harmonie entre gouvernants et gouvernés, seule capable de redonner aux musulmans, unis autour d'un islam libérateur, une dignité qui leur permettrait de lutter efficacement contre l'impérialisme judéo-chrétien.

François de Jouvenel

LEPELTIER Serge (rapporteur)

Mondialisation : une chance pour l'environnement ?

Paris : Sénat (rapport d'information n° 233), mars 2004, 199 p.

Ce rapport, au titre en forme de paradoxe, s'intéresse aux relations entre mondialisation et environnement, « deux termes qui recouvrent, à n'en pas douter, deux enjeux majeurs du siècle qui s'ouvre », afin de montrer qu'il n'y a pas d'opposition irréductible entre eux.

On évoque souvent le risque de *dumping* environnemental engendré par la libéralisation des échanges. Le rapport reconnaît un certain nombre de cas (les États-Unis ont délocalisé au Mexique leur production de solvants ou de pesticides, l'industrie minière se développe en Indonésie où elle n'est soumise à aucune réglementation), mais indique qu'on n'observe pas de mouvement général de spécialisation des pays en développement dans les activités polluantes. Les normes environnementales seraient un élément relativement secondaire dans les choix de localisation des entreprises. De plus, l'approfondissement de la mondialisation a été contemporain d'un renforcement des normes environnementales au Nord.

L'ouverture économique, en stimulant la croissance, est également accusée d'entraîner une aggravation des émissions de polluants et des pressions insoutenables sur le milieu naturel.

Certes, mais à partir d'un certain stade, l'enrichissement des populations s'accompagne d'une demande pour un environnement plus sain, répond le rapporteur, en ajoutant toutefois que cela ne se fera pas automatiquement, et que le résultat est conditionné à la mise en œuvre de politiques appropriées.

C'est pourquoi le rapport milite pour une amélioration de la gouvernance mondiale de l'environnement, aujourd'hui éparpillée entre plusieurs institutions, pour une meilleure prise en compte de l'environnement par les autres organisations internationales (et notamment l'Organisation mondiale du commerce), pour la création d'une Organisation mondiale de l'environnement et, enfin, l'instauration d'une écotaxe internationale.

Céline Laisney

POPULATION REFERENCE BUREAU

Transition in World Population

Washington : Nations unies (*Population Bulletin* 59, n° 1), 2004, 40 p.

Ce rapport actualise l'étude *World Population Beyond Six Billion* publiée en 1999. Il présente l'évolution de la population mondiale au cours du XX^e siècle (surtout sur les 50 dernières années) et les prévisions pour 2050. Allons-nous assister à une explosion démographique ou à une baisse sans précédent de la natalité ?

La réponse est complexe du fait de la nette distinction entre les pays selon la croissance ou le déclin de leur population. Si celle des pays développés a doublé en un siècle, dépassant un milliard d'individus, celle des pays en voie de développement a quadruplé et atteint cinq milliards en 2000. Les taux de natalité sont très variables. Sur une période de 50 ans, l'Afrique de l'Ouest devrait connaître 11 millions de naissances par an, contre seulement 3,6 à 4,7 millions de décès. En revanche, si elle n'a pas recours à une immigration de population active, l'Europe de l'Ouest subira un déclin démographique avec un nombre annuel de naissances stagnant à deux millions, alors que celui des décès augmentera jusqu'à 2,5 millions en 2050. Ce contraste s'explique par des facteurs économiques et sociaux : l'accès à la contraception, l'éducation, les revenus, le statut des femmes, les politiques gouvernementales...

Les Nations unies proposent trois scénarios. La population mondiale totaliserait entre 7,4 milliards et 10,6 milliards d'individus en 2050, avec une projection « moyenne » de 8,9 milliards. En 2050, la population devrait poursuivre sa croissance selon la perspective la plus élevée, entamer une baisse selon la plus basse.

En conclusion, le rapport pose plusieurs facteurs à prendre en compte pour affiner les prévisions : le choix du nombre d'enfants par famille, l'accès aux *plannings* familiaux, le développement du sida, l'impact de la dégradation de l'environnement sur la santé. En tout cas, l'évolution démographique aura de profondes conséquences sur l'économie et les conditions de vie au XXI^e siècle.

L.B.

RUFIN Jean-Christophe

Globalia

Paris : Gallimard, 2004, 495 p.

Dans le monde inventé par Jean-Christophe Rufin — président d'Action contre la faim et prix Goncourt 2001 pour *Rouge Brésil* (Paris : Gallimard, 2001) —, la météo est toujours clémente, grâce aux immenses bulles qui protègent les espaces « civilisés » et aux « canons à beau temps ». On ne parle plus de personnes âgées, mot tabou, mais de « personnes de grand avenir », centenaires préservés par la chirurgie esthétique et les progrès de la médecine. Les origines ethniques et les identités nationales ont été gommées car sources ancestrales de conflits, et les États ont été fondus en une seule entité politique, Globalia, dont la devise est « Liberté, sécurité, prospérité ».

Les services de police, rebaptisés « Protection sociale », organisent eux-mêmes des attentats qu'ils attribuent à divers groupes terroristes, pour mieux convaincre la population — avec l'appui sans faille des médias — de la nécessité d'une surveillance généralisée.

Ce « meilleur des mondes » est censé faire l'unanimité de ses citoyens, mais cette unanimité est brisée par le héros, qui décide d'aller voir ce qui se passe dans les « non-zones » absentes des cartes de géographie officielles. Il découvrira alors des friches industrielles, des hordes de néobarbares qui tentent d'échapper aux bombes de Globalia — ou de profiter de son aide humanitaire, schizophrénie qui n'est pas sans rappeler une actualité récente...

Science-fiction ? Anticipation ? Roman à thèse ou d'aventure ? Un peu de tout cela à la fois, *Globalia*, version romanesque des essais de Jean-Christophe Rufin, pose des questions pertinentes — sur la démocratie, la fracture Nord-Sud... — sans vouloir y apporter de réponses toutes faites.

C.L.

Ces comptes rendus sont extraits de la base de données informatisée sur les études prospectives « Octave », de Futuribles International.

Pour en connaître les modalités de consultation, contacter Céline Laisney, à Futuribles. Tél. : 33 (0)1 53 63 37 72 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail : documentation@futuribles.com - Site Internet www.futuribles.com

The Dismal State of Research in France. The Need for a Proper Science and Technology Policy: Ways and Means to Cope with the New Issues at Stake

Jean-Jacques Salomon

Jean-Jacques Salomon energetically castigates the contempt for scientific research in France; he criticizes the lack of resources and the dangers that this will incur in the medium and long term. But he goes further and proposes a proper plan to give a new impetus to research, development and innovation, emphasizing that it is not enough to allocate more money – the whole structure of research needs fundamental reform, as indeed does the French model of education.

Those in government care little for research, he argues, even though it has become ever more important in planning for the future.

First, research needs a genuine injection of money, and Jean-Jacques Salomon proposes ways in which the necessary funding could be achieved. But it is also essential to tackle the institutional and structural problems that beset a system that is in large part badly designed for today's needs.

The author distinguishes two complementary types of research (i.e. basic and applied), and shows that it is essential to overhaul the organization and the manner of funding and managing research. He argues forcefully in favour of a "national science foundation" and, incidentally, for a closer integration of research and the universities.

In this vein, he would like to see a thorough transformation of the French education system, with a clearer separation of vocational training – which needs to be upgraded – from higher education and research, which should be encouraged... Scattered through his text are recommendations that are particularly welcome in this long troubled period for the French system of research and innovation, and he starts a debate that will be continued in future issues of *Futuribles*.

Hope for the Future. Review of Jean-Claude Guillebaud's Book

Benjamin Delannoy

Benjamin Delannoy discusses the most recent book by the essayist Jean-Claude Guillebaud, *Le Goût de l'avenir (The Taste for the Future)*, Paris: Seuil, 2003). As in his earlier books, Guillebaud investigates the question of the future and the ability of human beings to confront it, control and even shape it.

This time, Jean-Claude Guillebaud alerts his readers to the many changes under way in modern societies which are depriving individuals of the means to alter their fate, especially as there is a tendency to abandon history and give in to the prevailing fatalism. The author rejects this fatalism and this surrendering of the keys to the future, and instead argues we should revive our "taste for the future" and find new ways of thinking about the major contradictions of modern life: transgression versus limits, links versus independence, transparency versus privacy, innocence versus guilt, body versus spirit, or belief versus knowledge. In this review Benjamin Delannoy investigates the paths explored by Jean-Claude Guillebaud, adding his own voice to the appeal for our societies to restore our hope in the future.

Forecasting and Futures Studies by Public Authorities in Germany

Bruno Héroult

"When something is urgent, it's already too late", as Talleyrand said, thus stressing the value of monitoring and anticipation as aids to decision-making and action; they are even more valuable today, when decision-making and action are so important for the future of our societies. Monitoring and anticipation by the state, even if in France its room for manoeuvre is increasingly limited by the twin factors of globalisation and devolution, is especially critical – whence the need for the public authorities to demonstrate that they are vigilant and, more than others, to make use of thinking about the future as a field both to be explored (forecasting and futures studies) and shaped (planning).

The ups and downs of efforts along these lines with regard to the public authorities in France are well known. But how much do we know about the way such matters are conducted in neighbouring countries: the structures and procedures for studying the future, the key topics addressed, the links maintained with public decision-making bodies? We do not know much and yet we could benefit enormously from a better understanding of how such thinking about the medium and long term is organized in other countries.

This is the aim of Bruno Héroult's article on forecasting and futures studies by public authorities in Germany, which is the first in a series to be published by *Futuribles*, under the guidance of Bruno Héroult, project leader at the French government's Commissariat général du Plan (Aleph group) and a member of the editorial board of this journal.

Benchmarking is currently fashionable. We hope that readers will find something of interest in this series of reports on the way that future studies geared to the needs of public authorities are conducted in different countries.

Reforming the United Nations

Robert Toulemon

Robert Toulemon, a committed European, reflects on the future of the UN institutions, arguing that the UN family, which today lacks legitimacy and is no longer truly representative, would benefit from following the example of the European Union (EU). After a brief survey of the international context and the current deficiencies in the system of global governance – illustrated recently by events in Iraq –, Toulemon sets out a series of prerequisites for such a reform, including the need to recognize the rise of nations like the Republic of South Africa and to promote democracy and the observance of human rights throughout the world.

The first steps towards reform, in his view, would be to take account of peoples and not just states; that done, to recognize and define in institutional terms the right to intervene in a country's internal affairs, which would inevitably mean greater cooperation between Europe, the United States and the South; finally, to organize the reform on a regional basis, i.e. foster the develop-

ment of large regional groupings as interlocutors within the UN system. In this regard, just as EU institutions have served as models for regional groupings elsewhere in the world (in Asia, Latin America, etc.), they could also inspire the reform of different parts of the UN and their relationships with each other. For example, the UN Secretary General's office could evolve into a collegiate body responsible for safeguarding international law (as the European Commission does within the EU).

Aware that his proposals could be dismissed as utopian, Robert Toulemon offers other detailed suggestions (for funding, governance, etc.) and considers Europe as a pioneer in promoting the new global compromise that he has described.

Three Scenarios for the Future of International Relations

Bernard Cazes

In an article published in the July 2003 issue of the journal *Prospect*, Robert Skidelsky offered an analysis of how international relations might develop in future and set out three possible scenarios. Bernard Cazes provides a critical account of the article, discussing each of the three scenarios: *Pax Americana*, a new international balance of power and a new version of multilateralism. This analysis nicely complements the suggestions of Robert Toulemon, in this issue of *Futuribles*, with regard to the reform of the United Nations system, especially concerning the third scenario, a refurbished form of multilateralism, which is the one that Robert Skidelsky seems to prefer.

On the Regulation of Technology

Pierre Bonnaure

Pierre Bonnaure pursues an investigation published in *Futuribles* of the role played by information and communications technologies in economic growth. He shares here his view of the impact of regulation in this sector and stresses, in particular, the importance in economic warfare of how norms are defined; he argues that, through lack of political judgement, the French – and sometimes the Europeans – have often made bad decisions about regulations which have then handicapped them *vis-à-vis* their main competitors (the United States and Japan).

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their futures. Chief Editor: Hugues de Jouvenel. Address: 55 rue de Varenne, F-75007 Paris.

Abonnez-vous à

OCTAVE

La base de données de Futuribles International sur les travaux à caractère prospectif, accessible par Internet

Décideurs, responsables de cellules de prospective, de la veille ou de la stratégie, vous êtes à l'affût des tendances d'évolution à moyen et long termes, et vous voulez vous tenir au courant des travaux récents dans le domaine de la prospective. Mais entre les flux d'informations – pas toujours pertinentes – qui nous submergent et la difficulté d'accéder à certaines études, vous perdez souvent du temps.

Futuribles International veut vous en faire gagner, en mettant à votre disposition une information sélectionnée et analysée. Sa base de données bibliographiques **OCTAVE** est l'outil qui vous permettra de prendre connaissance, entre autres :

- ➔ des perspectives d'avenir de nombreux pays ou régions ;
- ➔ des principaux défis auxquels nous allons être confrontés à proche ou lointaine échéance (comme le vieillissement, la santé, le climat, l'éducation...);
- ➔ des perspectives d'évolution de secteurs particuliers.

BULLETIN D'ABONNEMENT

*A retourner à Futuribles International
55, rue de Varenne - F-75007 Paris - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54*

Nom Prénom Organisme
Fonction Adresse
..... Code postal Ville
Pays Téléphone Fax
E-mail (majuscules)

Je m'abonne à **OCTAVE** pour un an et reçois un mot de passe pour consulter la base, ainsi que 11 numéros de **Bibliographie prospective** pour 1000 € TTC (dont TVA 19,6 % = 163,88 €)¹

Mode de règlement choisi :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Futuribles International
- Virement bancaire, Banque NSMD, 122, rue du Bac - 75007 Paris, code banque : 30788 - code guichet : 00107 - n° de compte : 10202041200 - clé 24
- Virement postal, n° de compte : 1885635 J 020 clé 42 PARIS - code Ets : 30041 - code guichet : 00001
- Carte Visa ou American Express n°
Date d'expiration : Signature
- Je désire régler à la réception de la facture

¹ Les membres bienfaiteurs et partenaires de Futuribles International ont un accès gratuit à Octave, les membres associés bénéficient d'une réduction de 30 %. Pour tout renseignement, s'adresser à Céline Laisney : Tél. : 33 (0)1 53 63 37 72 - E-mail : documentation@futuribles.com

futuribles

JUIN 2004 - NUMÉRO 298

- Le défi de l'emploi** 3
Hugues de Jouvenel
- Misère de la recherche** 5
*Pour une politique de la science et de la technologie :
voies et moyens à la mesure des nouveaux enjeux*
Jean-Jacques Salomon
- Espérer en l'avenir** 31
À propos de l'ouvrage
de Jean-Claude Guillebaud, Le Goût de l'avenir
Benjamin Delannoy
- Prévision et prospective publiques en Allemagne** 41
Bruno Hérauld
- Forum**
- Pour une réforme des Nations unies** 51
Robert Toulemon
- Les relations internationales futures : trois visages** 69
Bernard Cazes
- De la réglementation des biens technologiques** 73
Pierre Bonnaure
- Actualités prospectives** 77
*Nouvelles polarisations territoriales / La vie n'a pas de prix ? / Génération EA,
l'ethno-ambiguïté / Vie marine : premiers résultats du recensement / Secteur
privé et intérêt général / L'homme et le climat / Migration des espèces sau-
vages / C&C, le nouveau souffle de Kyoto ?*
- Bibliographie**
- Analyses critiques** 87
*A.-Y. Portnoff. Sentiers d'innovation / Pathways to Innovation / H. Juvin. Les
Marchés financiers. Voyage au cœur de la finance mondiale / B. Tertrais. La
Guerre sans fin. L'Amérique dans l'engrenage / Caisse des dépôts et consi-
gnations. Travail, réseaux et territoires. Repenser le télétravail ? / R. Fauroux,
B. Spitz. État d'urgence. Réformer ou abdiquer : le choix français / IFEN (Insti-
tut français de l'environnement). 45 Indicateurs de développement durable :
une contribution de l'IFEN / F. Thual. Géopolitique des Caucases.*
- Comptes rendus** 99
- Abstracts** 103

M 08145 - 298 - F: 12,00 €



2-84387-301-0